



Exercice 2016

**Rapports
et vie des délégations**

ASSOCIATION POUR LE **D**ROIT DE **M**OURIR DANS LA **D**IGNITÉ

BILAN D'ACTIVITÉS

Exercice 2016



Rapport moral

PAR JEAN-LUC ROMERO,
PRÉSIDENT DE L'ADMD

En 2016, notre association a été, une fois de plus, très mobilisée grâce à ses délégués et à ses militants. Les actions de terrain que nous avons lancées – tractages sur les marchés, célébrations du 2 novembre, Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité, pique-niques conviviaux, manifestations contre la loi - ont été très nombreuses. Tout comme notre présence sur les réseaux sociaux qui s'est particulièrement développée durant cet exercice.

2016, c'est aussi une nouvelle loi Leonetti – la troisième en 10 ans ! – une nouvelle loi qui ne place pas le patient au cœur de la décision, une nouvelle loi faite par un médecin pour protéger les médecins.

L'année 2016 – nous nous y attendions – s'ouvre par la promulgation le 2 février de la 3^e loi Leonetti, une loi qui ne permet toujours pas le respect total du choix des personnes lorsque la vie n'est plus que de la survie.

Les Français – et les adhérents de l'ADMD – ne sont pas dupes des tentatives de certains parlementaires de s'éloigner de la démocratie sanitaire pour conserver le pouvoir à quelques médecins et à quelques religieux qui s'élèvent en gardien de la morale, en voleurs de nos libertés.

En 2016, j'ai animé plus de 60 réunions en province sans compter les réunions en Île-de-France et les réunions internationales ; tous les lundis, j'assure une permanence hebdomadaire au siège de l'ADMD.

UNE NOUVELLE LOI PRIVATIVE DE LIBERTÉ

Malgré les promesses des uns, malgré les tentatives d'amendement de certains (rendons hommage à Véronique Massonneau, à Olivier Falorni et à Jean-Louis Touraine, conseiller santé pendant la présidentielle d'Emmanuel Macron), la France ne dispose toujours pas de la loi qui permettra aux citoyens, comme aux Pays-Bas, en Belgique et au Luxembourg, de choisir les conditions de leur propre fin de vie. En privilégiant la sédation (coma puis dénutrition et déshydratation) plutôt que l'euthanasie (la bonne mort) et le suicide assisté, en rendant les directives anticipées

opposables mais non contraignantes, Jean Leonetti, pour la troisième fois en 10 ans, ferme la voie à une loi de liberté. Nous avons été déçus. J'ai été déçu. Les efforts de tous ceux qui se sont mobilisés ces dernières années, l'exemple de ceux qui sont morts en faisant de leur combat individuel un combat collectif – je pense ici singulièrement à notre chère amie Nicole Boucheton qui avait tenu à témoigner alors qu'elle était en Suisse pour bénéficier d'un suicide assisté – sont restés encore vains. Vains, mais pas inutiles puisque le sujet de la fin de vie est devenu grâce à nous un sujet politique à part entière, que nous ne cessons d'être médiatisés et puisque l'histoire est en marche. Bientôt, nous obtiendrons enfin cette loi de liberté. N'oublions pas qu'il ne faut jamais relâcher la pression sur les élus car ce sont eux et eux seuls qui pourront voter la loi que nous attendons. Mais d'ici là, combien de souffrances ?

Cette nouvelle loi a engendré la réécriture de toute notre documentation. Je remercie les équipes de l'ADMD – bénévoles et salariés – qui se sont attelées à cette lourde tâche, génératrice de coûts et de temps.

UNE COMMUNICATION RENFORCÉE

Dès le mois de janvier, les membres de notre comité d'honneur ainsi que plusieurs adhérents célèbres et non membres de notre comité, sous la houlette de Noëlle Châtelet, ont signé un Appel public en faveur d'une loi de liberté. Cet appel a servi à illustrer le numéro 136 de notre Journal ainsi qu'un tract utilisé à l'occasion de la 9^{ème} Semaine de mobilisation, en mai. Cet appel a eu un fort retentissement. Le deuxième temps fort de notre communication fut la publication d'une lettre ouverte « J'accuse... » à l'occasion de la 9^{ème} Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité, le 2 novembre. Cette nouvelle Journée mondiale, à Paris comme en régions, a été célébrée à travers des dizaines de manifestations et de gestes symboliques. A Paris, un grand rassemblement citoyen, sur la place de la République, a permis à plusieurs personnalités nationales de s'exprimer, dont les candidats à l'élection présidentielle ou dans le cadre des primaires de leur parti, Benoît Hamon, Yannick Jadot, Sylvia Pinel, François de Rugy...

Toujours plus présente sur les réseaux sociaux et dans les médias, l'ADMD renforce sa communication directe auprès des Français. Depuis 2016, je suis en direct tous les lundis, à 12 heures, sur le réseau PériScope pour le Talk du Lundi. Par ailleurs, j'ai animé

Avec ce supplément au journal n° 141 :

• Un ou deux bulletins de vote, (recto/verso), une ou deux enveloppes bleues de vote et une ou deux enveloppes blanches de correspondance.

Tirage :

60300

exemplaires.

près de 70 réunions publiques, organisées soit par l'ADMD soit par des associations amies, des partis politiques ou des municipalités.

UNE STRUCTURE RÉACTIVE

À l'issue d'un long processus démocratique qui a duré plus de six mois, une nouvelle stratégie pour notre association a été votée par nos adhérents à l'occasion de la 36^{ème} assemblée générale qui s'est déroulée à Juan-les-Pins. Huit axes stratégiques ont été retenus ; certains ont déjà été mis en œuvre, d'autres le seront dans les tout prochains mois. La liste de ces axes stratégiques retenus (comme de ceux qui n'ont pas été retenus) a été publiée dans le numéro 139 de notre Journal. Cette consultation, qui suit celle sur la réforme des statuts en 2015, accompagnée comme chaque année d'un vote sur les différents rapports (moral, d'activités, financier, du commissaire aux comptes) et sur les comptes, prouve une fois encore combien notre association, dans le strict respect de la loi et de nos statuts, met en œuvre la démocratie participative. Nous sommes d'ailleurs l'une des rares associations à faire contrôler tous nos votes par un huissier de justice ! D'où ma tristesse de lire les écrits d'une petite minorité, dont certains n'ont pas fait grand chose quand ils avaient la direction de notre association et si peu dans leur délégation, et tenter d'insinuer que notre association ne serait pas démocratique ou transparente !

À cet égard, rappelons que notre conseil d'administration (seul organe élu par l'assemblée générale des adhérents) s'est réuni quatre fois et a fait l'objet, en plus, de quatre autres consultations électroniques sur différents sujets. Le Bureau, quant à lui, s'est réuni à six reprises.

C'est aussi parce que la loi, en France, ne permet toujours pas le droit de mourir dans la dignité que les discussions et les relations avec les associations étrangères, et notamment européennes, se sont renforcées. En mars, avec Jacqueline Jencquel, je suis allé en Suisse à la rencontre de mes homologues helvètes. En attendant une loi de liberté dans notre pays – et pour ceux qui ont les moyens financiers nécessaires et la force de faire le voyage – la Suisse représente une solution acceptable et nous ne remercierons jamais assez les associations de ce petit pays d'accepter de prendre en charge certains des cas les plus difficiles auxquels Jean Leonetti et nos législateurs restent indifférents. En avril, je suis allé à la rencontre de médecins belges pour connaître les nouvelles conditions de la pratique de l'euthanasie en Belgique après les récentes évolutions législatives et à la lumière de cas fortement médiatisés, y compris au prix d'une caricature outrancière opérée délibérément par les partisans de l'anti-choix. En mai, enfin, à l'occasion du congrès mondial de la Fédération internationale à Amsterdam – Euthanasia 2016 – j'ai participé avec notre vice-présidente, Jacqueline Jencquel, à plusieurs échanges avec les représentants des associations étrangères et présenté la situation française sur la fin de vie. A Turin, enfin, au mois de septembre, j'ai participé symboliquement avec Jacqueline Jencquel au 20^e anniversaire d'Exit-Italia.

UNE SOLIDARITÉ FIDÈLE

Avec fidélité et constance, comme nous l'avons fait depuis le tout début en 2011, l'ADMD a soutenu Jean Mercier dans l'épreuve judiciaire infligée par une législation qui manque de compassion, pour avoir fait le plus beau geste d'amour envers son épouse, malade et qui souhaitait mourir dignement. C'est ainsi qu'un soutien financier lui a été apporté, avec la prise en charge totale des procédures mises en œuvre par l'avocat proposé par l'ADMD, Mickaël Boulay, y compris la Question préalable de constitutionnalité et que des manifestations de soutien ont été organisées à Saint-Etienne ou à Lyon. Après la décision de relaxe prise en Appel en novembre 2016, la procureure générale près la cour d'Appel de Lyon a décidé de se pourvoir en cassation. Une procédure qui sera une nouvelle fois prise en charge intégralement par l'ADMD, selon une décision prise à l'unanimité par notre conseil d'administration. En ce qui me concerne, avec nos militants, j'ai accompagné Jean Mercier et sa fille devant les juridictions de Saint-Etienne et Lyon.

CONCLUSION

Évidemment, cette activité démocratique, cette activité en matière de communication, cette activité en matière de solidarité, avec une activité démultipliée dans toutes nos délégations, avec une communication toujours plus active et toujours plus innovante, ont pesé sur nos finances qui accusent un déficit (notre trésorière, dans son rapport, l'évoquera). Ce déficit ne met nullement en péril notre association qui conserve un fonds associatif de plus de 420 000 euros et qui peut compter sur une trésorerie très largement excédentaire ainsi que sur le soutien, conformément à la loi et à ses statuts, de notre Fonds de dotation doté de plus de quatre millions d'euros et d'un comité de suivi consultatif de trois experts dans le strict respect de la loi. Pour mémoire, avant mon arrivée à la tête de notre association, nous n'avions pas un fonds qui garantisse la pérennité de notre association et les legs qui étaient consentis à notre association ne pouvaient être encaissés.

Au cours de cette année 2016, l'ADMD aura reçu le soutien de 7.399 nouveaux adhérents, preuve supplémentaire de la confiance placée par les Français dans son action inlassable au service d'une cause noble et généreuse ainsi que dans ses représentants élus en assemblée générale pour constituer son conseil d'administration.

Jamais, dans l'histoire de notre association, nous n'avons intégré, en 4 ans, autant de nouveaux membres (35 283 nouveaux adhérents sur les 4 exercices 2013, 2014, 2015 et 2016).

Au moment du renouvellement de nos instances, nous laissons une association plus connue que jamais, plus médiatique que jamais, plus solidaire que jamais, plus forte en adhérents que jamais, plus à l'écoute de ses adhérents les plus isolés que jamais et plus solide financièrement que jamais grâce à la garantie de notre fonds de dotation.

Jean-Luc Romero,
président de l'ADMD



Rapport d'activités

PAR CHRISTOPHE MICHEL, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ADMD

Année pré-électorale oblige, l'année 2016 fut une année de communication importante, notamment dès le début du 2nd semestre avec, pour débiter, la deuxième édition de l'#AdmdTour et, pour conclure, les manifestations liées à la 9^e Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité. Bien sûr, cette année 2016 a également été marquée par la promulgation de la 3^e loi Leonetti (le 2 février) et la parution de deux décrets d'application (le 3 août).

PRINCIPAL MOYEN POUR SE FAIRE ENTENDRE, UNE COMMUNICATION RENFORCÉE, AVEC DE NOUVELLES INITIATIVES

Au mois de janvier, un Appel pour une loi de liberté a été lancé en direction des membres de notre comité d'honneur et de plusieurs personnalités, non adhérentes mais proches de notre revendication. Nous avons reçu 99 signatures et la liste en a été publiée dans le numéro 136 du Journal de l'ADMD (mars 2016) ainsi que sur un nouveau tract diffusé à l'occasion de la 9^e Semaine de mobilisation, du 22 au 28 mai 2016. Cet Appel a reçu un écho très favorable et a suscité une vague d'adhésions ainsi que quelques articles dans la presse.

Dès février 2016, avec la promulgation de la 3^e loi Leonetti, l'ADMD a fourni un gros effort intellectuel et financier pour réécrire une grande partie de sa documentation, et notamment le fascicule – unique en France – sur les droits relatifs à la personne malade et à la personne en fin de vie. L'ADMD a alors été très présente dans les médias.

La 2^e édition de l'#AdmdTour, organisée par les Jeunes de l'ADMD et placée sous le parrainage de l'animateur de télévision, nouveau membre du comité d'honneur, Olivier Minne, s'est tenue du 3 juillet (départ de Paris, où un village associatif a été organisé à cette occasion sur la place de la Bastille) au 30 juillet (arrivée à Strasbourg). Cette édition, consacrée à l'information d'intérêt général relative aux directives anticipées, a rencontré un grand succès et provoqué de belles retombées médiatiques. Le co-responsable des Jeunes de l'Admd que je suis, avec Mélanie Raphaël-Béthune, ne peut que se satisfaire de cette action très remarquée.

Comme les années précédentes, il y a eu toujours plus de réunions locales et d'interventions organisées par nos délégations ou des structures exté-

rieures à l'ADMD, aussi bien pour promouvoir une nouvelle loi sur la fin de vie que, dans le cadre de nos missions d'intérêt général, pour informer sur les droits des patients.

Dans le numéro 137 du *Journal de l'ADMD* (juillet 2016) comme dans le numéro 139 (novembre 2016), une médaille (« Ne pas réanimer ») a été proposée à la vente (au prix de 5 euros, franco de port) à la suite de la demande de nombreux adhérents. Ce bon de commande papier a été doublé par un bon de commande adressé par mail à nos adhérents équipés d'une adresse électronique.

Au 31 décembre 2016, une nouvelle version de notre site admd.net était en cours d'élaboration (un gros retard a été pris par la société prestataire retenue).

Enfin, la mise en place très progressive de la dématérialisation de notre Journal, sur la base du volontariat, a été entreprise. Ceux de nos adhérents qui le souhaitent pourront recevoir la version électronique de ce Journal (à l'exception du numéro de juin/juillet, envoyé avec le matériel de vote et les rapports, qui restera sous format papier). Par ailleurs, le numéro d'octobre (4 pages, portant le résultat du scrutin de

Numéro de la première carte délivrée le 1^{er} janvier :

145 262

Numéro de la dernière carte délivrée le 31 décembre :

152 668

Nombre de nouvelles adhésions :

7 399

Nombre de sorties (décès, radiations, démissions...) :

4 904

Nombre d'adhérents actifs au 31 décembre :

68 251

dont 48.406 femmes et 19.845 hommes.

Nombre de directives anticipées gérées au 31 décembre (en pourcentage des adhérents actifs) :

38 488 (56,39%)

l'assemblée générale) ne sera plus envoyé que sous format électronique ; il sera repris en encart central du numéro de novembre-décembre.

Quatre nouveaux membres du comité d'honneur ont été intégrés : Marie-Christine Barrault, Jean-Claude Casadesus, Olivier Falorni et Olivier Minne. Treize nouveaux délégués ont été nommés.

TOUJOURS AU SERVICE DE NOS ADHÉRENTS, DE NOUVELLES RELATIONS ONT ÉTÉ MISES EN PLACE

Du 1^{er} janvier jusqu'à l'assemblée générale, la démocratie directe s'est animée avec la définition de nouveaux axes stratégiques. En effet, après 6 mois de travail auxquels ont été associés, dans chaque délégation, les adhérents (sur l'initiative du délégué), le secrétaire général de l'association a produit la synthèse des contributions qui lui ont été transmises par les délégués ; cette synthèse a été validée par les administrateurs lors de la réunion du Conseil du 21 mai 2016 et soumise au vote (par correspondance, sous le contrôle d'un huissier de justice) de nos adhérents.

En mars, un espace personnel, réservé à nos adhérents, a été mis en place. Sur cet espace, sécurisé, les adhérents peuvent consulter leurs coordonnées et vérifier leur exactitude, consulter et imprimer leurs directives anticipées et télécharger un formulaire vierge ou le fascicule sur les droits relatifs à la personne malade et à la personne en fin de vie. A terme, il leur sera possible de modifier leurs coordonnées en ligne et d'imprimer une carte d'adhérent (nouveau modèle).

CES ÉVOLUTIONS NÉCESSITENT UNE MODIFICATION DE NOS STRUCTURES

La refonte de notre logiciel de gestion des adhérents a été achevée après une phase de test importante. Les salariés ont été associés à la formation, tout comme les bénévoles de l'Admd-Ecoute. Ce nouveau logiciel est plus intuitif et permet un meilleur suivi des adhérents, notamment en ce qui concerne leurs éventuels contacts avec l'Admd-Ecoute.

Le service Admd-Ecoute a été renforcé avec l'intégration d'une dizaine de nouveaux écoutants qui ont suivi une formation très complète, individuelle et en groupe. L'ensemble des écoutants se sont réunis en fin d'année pour un séminaire de travail sur les procédures et le partage d'expériences.

Enfin, la gestion de nos adresses en « @admd.net » a été repensée et un nouvel hébergeur a été choisi. Chaque délégation dispose d'une adresse ce qui permet de ne pas utiliser les messageries person-

nelles et de pouvoir, soit confier la gestion de cette messagerie à un adjoint en cas d'absence du délégué, soit rediriger les messages vers le secrétariat général dans les cas de délégations orphelines. Les adhérents sont invités, pour ces raisons, à utiliser ces messageries plutôt que les messageries personnelles des délégués.

Enfin, le Bureau, lors de sa réunion du 7 juin, et le conseil d'administration, lors de sa réunion du 9 septembre, ont voté le principe d'une modification de nos cartes d'adhérent, actuellement pluriannuelles, en une carte annuelle, sur le modèle des cartes des mutuelles, qui portera les informations les plus pertinentes, qu'il s'agisse de ses coordonnées personnelles, du nom de ses personnes de confiance ou des références aux textes légaux en vigueur ; aujourd'hui, beaucoup d'entre nous ont des cartes obsolètes, raturées et saturées de vignettes annuelles. Ce nouveau modèle de carte sera renouvelé chaque année, avec le renouvellement de la cotisation, et pourra être imprimé depuis l'espace personnel en cas de perte durant l'année de validité de la carte. L'objectif de mise en place d'une nouvelle carte d'adhérent, qui se fera progressivement au fil des renouvellements d'adhésion, est un démarrage au printemps 2017, pour un remplacement total au printemps 2018.

A noter la tenue des 36^e Journées des délégations, à Paris, les 5 et 6 février, la participation au salon Infirmier du 24 au 26 mai et la tenue de la 37^e assemblée générale, à Antibes, le 10 septembre.

CONCLUSION

En 2016, notre association s'est mise en ordre de bataille en vue de l'année électorale à suivre (2017). Avec toujours plus d'adhérents et plus de visibilité, notre association doit continuer à se moderniser et à s'adapter aux outils les plus modernes, notamment en matière de communication en investissant les réseaux sociaux.

L'ADMD reste la principale association à œuvrer dans le domaine de la fin de vie. Malheureusement, les résultats législatifs ne sont pas à la hauteur de la mobilisation de ses cadres et de ses militants. C'est pourquoi, en attendant une loi de liberté qui tarde à venir, l'entraide et la solidarité demeurent deux des fondements de son action au quotidien, notamment par le réseau de ses délégués et grâce à l'Admd-Ecoute.

Christophe Michel,
secrétaire général de l'ADMD



Rapport social

PAR CHRISTOPHE MICHEL, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ADMD

Au 31 décembre 2016, la moyenne d'âge de nos 9 salariés était de 47,63 ans. Le plus jeune est né en juillet 1986. Le plus âgé est né en mai 1952. Le plus récent a été embauché en janvier 2014. Le plus ancien a été embauché en novembre 2000.

La durée de travail est de 35 heures hebdomadaires. Les congés payés ont une durée de 5 semaines. L'enveloppe globale d'heures supplémentaires payées au titre de l'exercice 2016 est de 200,72 heures, pour un montant total de 6 599,91 euros (227,75 heures en 2015, pour un montant total de 6 621,95 euros).

La convention applicable est la convention 3246, intitulée animation socioculturelle.

En 2016, les bureaux de l'ADMD étaient ouverts du lundi au vendredi de 9h00 à 19h00 et le samedi de 9h00 à 12h00 (par décision du conseil d'administration en date du 21 janvier 2017, les horaires ont été ainsi modifiés : du lundi au vendredi, de 9h00 à 19h00, sauf au mois d'août, fermeture à 17h00). Il n'y a aucune période de fermeture, ni durant la période estivale, ni durant la période des fêtes de fin d'année.

Les charges liées à l'emploi salarié, en 2016, s'élevaient à 601 304 euros contre 565 574 euros en 2015, soit une augmentation de 6,32%. Elles représentent 32,10% du total des charges contre 29,73% en 2015. Les salaires et traitements (salaires, congés payés, indemnités de transport et titres de restau-

ration) s'élevaient en 2016 à 416 551 euros contre 388 659 euros en 2015, soit une augmentation de 7,18%. Les charges sociales (part patronale) s'élevaient en 2016 à 159 073 euros contre 154 336 euros en 2015, soit une augmentation de 3,07 %.

Les impôts, taxes et versements assimilés (taxe sur les salaires, formation professionnelle...) s'élevaient en 2016 à 25 680 euros, contre 22 579 euros en 2015, soit une augmentation de 13,73%.

Conformément à un accord d'entreprise, il est versé une prime d'ancienneté correspondant à une majoration du salaire brut mensuel de 3% à compter de la date d'embauche après chaque période de travail de 3 ans. Durant l'exercice 2016, cinq salariés ont changé de strate.

Cette année, comme chaque année, les salariés ont été réunis à deux reprises. Une première fois, le 18 janvier 2016, pour un déjeuner de rentrée qui permet de fixer de manière conviviale les objectifs de l'année. Une deuxième fois, le 13 juin 2016, dans le cadre du séminaire annuel qui, cette année, s'est déroulé au Musée des Arts forains, à Paris : matinée de travail, visite guidée puis déjeuner convivial.

Notre délégué général, en décembre, a organisé les traditionnels entretiens individuels d'évaluation : bilan de l'année écoulée et objectifs pour l'année à venir. Ces entretiens sont supervisés par le président de l'ADMD et par moi-même.

Christophe Michel,
secrétaire général de l'ADMD

N.B. : un étudiant en communication a été embauché en alternance, pour une année, à compter du 22 août 2016.



Rapport financier

PAR CLAIRE BAZIN, TRÉSORIÈRE DE L'ADMD

Au 31 décembre 2016, l'ADMD comptait 68 251 adhérents soit, 7 399 nouvelles adhésions durant l'exercice 2016.

L'exercice 2016 se solde par une perte de 140 352 euros, largement assumée par les capitaux propres qui s'élevaient au 31 décembre 2015 à 569 163 euros.

Le chiffre d'affaires net est en progression de 5,75% et s'élève à 1 688 003 euros, contre 1 596 209

pour l'exercice 2015. Cette progression s'explique par le maintien à un haut niveau (+ 7 399) des nouvelles adhésions, ce qui témoigne du dynamisme de notre association.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 1 857 797 euros (en baisse de 2,02% par rapport à

l'exercice 2015 à 1 896 143 euros), pour un montant de produits d'exploitation de 1 728 484 euros (en baisse de 8,94%).

Les disponibilités au 31 décembre 2016 étaient de 591 569 euros.

Le compte d'exploitation révèle un résultat déficitaire de 140 352 euros contre un résultat excédentaire

de 2 592 euros durant l'exercice 2015.

Les renouvellements de cotisations (et ceci s'explique par les 10 586 nouveaux adhérents de l'exercice 2015) progressent de 11,53%. On remarquera que l'association fait toujours l'objet d'une forte bienveillance de la part de ses adhérents puisque les cotisations bienfaitrices sont toujours importantes ; elles passent de 147 786 euros en 2015 à 164 756 euros en 2016, soit une hausse de 11,48%. Les exonérations – qui révèlent depuis déjà plusieurs exercices les difficultés croissantes que rencontrent certains de nos adhérents qui tiennent tout de même à rester fidèles à l'association – restent néanmoins stables aux alentours de 25 000 euros (25 009 euros en 2016 contre 25 764 euros en 2015).

DÉCLINAISON DES COMPTES

604 à 606 Achats :

36 793 euros

611 Sous-traitance :

33 012 euros

613 Locations :

113 742 euros

622 Rémunérations d'intermédiaires :

144 694 euros

dont 12 082 euros concernant des dossiers contentieux et 130 715 euros représentant diverses prestations payées pour

- 10 000 euros (campagne J'accuse)
- 30 480 euros pour l'#AdmdTour et Solidays
- 33 622 euros pour l'assemblée générale de septembre 2016 à Juanles-Pins
- 46 094 euros pour le cabinet d'expertise comptable

623 Publicité, publications, relations publiques :

264 024 euros, en diminution de près de 11%, ces comptes enregistrant impression, photos, graphisme, publicité médias...

625 Déplacements, missions, réceptions :

241 410 euros, en augmentation de 11,21%

626 Frais postaux et télécommunications :

324 149 euros, en diminution de 11,31%

627 à 628 Cotisations diverses :

6 033 euros (*rien à signaler*)

631 à 633 Impôts, taxes et versements assimilés :

25 680 euros (*rien à signaler*)

641 Salaires et traitements :

416 551 euros, en augmentation de 7,18%

645 à 648 Charges sociales :

159 077 euros, en augmentation de 7,02%

681 Dotations aux amortissements :

29 984 euros

Le résultat financier se monte à 1 640 euros contre 5 305 en 2015, la différence provenant d'une baisse des intérêts reçus (baisse des sommes placées, baisse des taux de rémunération).

Le résultat exceptionnel de l'exercice présente une perte de 12 680 euros – à comparer avec celle de 2015 qui était de 4 764 euros – qui s'explique par l'annulation d'une provision et la perte d'un acompte.

Le report à nouveau, au 31 décembre 2016, s'élève à 569 163 euros ; les capitaux propres, eux, du fait du solde négatif de l'exercice, s'élèvent à 428 812 euros. Lesquels capitaux propres représentent les deux tiers du passif de l'association, le reste étant constitué des dettes pour 226 208 euros, notamment la dette sociale (charges sociales du 4^e trimestre 2016 à payer au 15 janvier 2017), les factures à payer au-delà du 31 décembre 2016 et les remboursements de frais dus à nos bénévoles (demandes non encore parvenues au 31 décembre 2016).

L'actif net s'élève à 655 020 euros (contre 859 988 euros au 31 décembre 2015), dont 591 569 euros de disponibilités (à noter que ces

disponibilités sont placés sur des comptes « liquides », immédiatement mobilisables, sans risque et donc à des taux de rémunérations très faibles).

Cet exercice, quoi que déficitaire, n'appelle aucune remarque particulière. Les charges sont maîtrisées (elles enregistrent même une légère baisse de 1,51%) et les produits sont toujours très importants à 1 732 820 euros. Le déficit est la marque d'une grande activité de l'association, au niveau local comme au niveau national, afin de porter haut et fort notre revendication, en cette année 2016 qui précède l'élection présidentielle et les élections législatives puis sénatoriales.

Le budget prévisionnel voté lors de la 36^e assemblée générale a été respecté.

Les comptes du Fonds de dotation, quant à eux, font ressortir un total des produits égal à 631 019,84 euros (599 956,23 euros de libéralités et 31 063,61 euros de produits financiers) et un total des dépenses égal à 748,59 euros (dont 748,59 euros de frais bancaires). Soit un solde positif pour l'exercice 2016 de 630 271,25 euros. Le bilan au 31 décembre 2016 se monte à 4 309 598,00 euros, uniquement des disponibilités.

Claire Bazin,
trésorière de l'ADMD

Compte de résultat 2016 (en euros)

PRÉSENTATION	ARRÊTÉ AU	31 /12/16	31 /12/15	PRÉVISIONNEL 2017
PRODUITS				
PRODUITS D'EXPLOITATION		1 728 484	1 898 193	1 870 000
7094 - Exonérations		-25 009	-25 764	-30 000
7561 - Adhésions		167 384	250 472	170 000
7562 - Renouvellements		1 360 947	1 220 250	1 500 000
7563 - Adhésions bienfaitrices		164 756	147 786	170 000
701 - Vente de produits finis		17 950		8 000
Autres produits d'exploitation (cptes 742 - 758 - 7581 - 7588 - 791)		42 456	305 450	60 000
PRODUITS FINANCIERS		1 640	5 305	5 000
PRODUITS EXCEPTIONNELS		2 696	1 050	2 000
TOTAL PRODUITS		1 732 820	1 904 548	1 877 000
CHARGES D'EXPLOITATION				
		1 857 796	1 896 142	1 862 000
604 - Achats d'études et prestations de services		1 584	6 000	2 000
606 - Achats non stockés de matières et fournitures		35 209	30 195	35 000
6061 - Fournitures non stockables (EDF...)		1 930	1 817	
6064 - Fournitures administratives		33 279	28 378	
611 - Sous-traitance générale		33 012	49 753	35 000
613 - Locations		113 742	132 127	110 000
6132 - Locations immobilières (salles + siège)		69 913	75 902	
61321 - Locations salles siège + administrateurs		15 599	26 659	
6135 - Locations mobilières		43 829	56 225	
61351 - Locations mobilières siège + administrateurs		31 566	45 978	
614 - Charges locatives et de copropriété		3 000	3 000	3 000
615 - Entretien et réparations		46 913	18 778	60 000
6152 - Entretien et réparations sur biens immobiliers		7 604	7 480	
6155 - Entretien et réparations sur biens mobiliers		0	0	
6156 - Maintenance		2 389	5 004	
6157 - Développement et sauvegarde informatique		36 920	6 294	
616 - Primes d'assurance		4 552	4 463	4 600
618 - Divers (Documentation, frais de colloques)		6 394	5 985	6 300
6211 - Personnel extérieur		1 493	482	
622 - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires		144 694	163 954	100 000
6226 - Honoraires		144 694	163 931	
6227 - Frais d'actes et de contentieux		0	23	
623 - Publicité, publications, relations publiques		264 024	289 283	280 000
6231 - Annonces et insertions		32 488	25 210	
6232 - Supports de communication		53 172	54 957	

6236 - Catalogues et imprimés	61 762	83 799	
6237 - Publications (journal et annexes)	116 078	122 880	
6238 - Divers (pourboires, dons, fleurs et cadeaux)	524	2 437	
624 - Transports de biens et transports collectifs	298	1 223	500
625 - Déplacements, missions et réceptions	241 410	215 333	240 000
6251 - Voyages et déplacements	119 799	113 336	
6256 - Missions	69 184	52 955	
6257 - Réceptions	52 427	49 042	
626 - Frais postaux et frais de télécommunications	324 149	366 661	300 000
6261 - Liaisons informatiques ou spécialisées	14 243	23 550	
6263 - Affranchissements	298 748	332 319	
62631 - Affranchissements siège et administrateurs	154 557	164 239	
62634 - Affranchissements pour routage	131 591	155 507	
6265 - Téléphone	11 158	10 792	
627 - Services bancaires et assimilés	3 477	3 669	4 000
628 - Divers (6281 - Cotisations liées à l'activité)	2 556	3 388	1 000
631 - Impôts, taxes et versements assimilés	25 680	22 579	28 000
6311 - Taxe sur les salaires	22 947	20 123	
6333 - Agefos formation professionnelle	2 733	2 456	
641 - Rémunérations du personnel	416 551	388 659	450 000
6411 - Salaires et appointements	398 451	372 102	
6412 - Congés payés	4 224	2 704	
6414 - Indemnités et avantages divers (ticket resto + transport)	13 876	13 853	
645 - Charges sécurité sociale et prévoyance	157 929	151 207	170 000
6451 - Cotisation à l'URSSAF	123 157	120 428	
6452 - Charges sociales sur congés payés	1 690	1 082	
6453 - Cotisations caisses de retraites et prévoyance	32 628	29 697	
64531 - Mutuelle	454		
647 - Autres charges sociales	1 145	1 112	1 600
6475 - Médecine du travail	1 145	1 112	
648 - Autres charges de personnel	0	2 016	
658 - Charges diverses de gestion courante	3	56	
680 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements	29 984	36 221	31 000
(Régularisation liée aux arrondis)	-3	-2	
CHARGES FINANCIERES			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	15 376	5 814	15 000
TOTAL DES PRODUITS	1 732 820	1 904 548	1 877 000
TOTAL DES CHARGES	1 873 172	1 901 956	1 877 000
SOLDE	-140 352	2 592	

Éléments analytiques (en euros)

	2016	2015	2014
Affranchissement	298 748,32	332 375,49	253 763,00
Animation des délégations	189 696,79	173 629,8	162 117,00
Assemblée générale	120 513,52	67 859,95	61 260,01
Cotisations aux associations (CISS, ...)	2 556,44	3 388,14	4 564,50
Frais téléphoniques et internet	19 355,10	18 982,16	20 977,00
Journal de l'ADMD	268 683,64	281 445,42	242 357,56
Journée mondiale	77 093,81	71 105,20	36 388,71
Journées des délégations	22 273,05	49 683,46	25 590,41
Impressions (tracts, têtes de lettre, ...)	61 811,99	83 798,45	67 452,90
Relations internationales	15 346,72	5 215,44	10 987,19
Réunions des commissions et des délégations nationales	4 667,45	9 125,77	3 375,65
Jeunes ADMD (dont #AdmdTour)	70 784,74*	92 579,53*	10 455,11*
Réunions du conseil d'administration	7 810,31	10 105,53	7 684,80

* En 2014, il n'y a pas eu de tournée estivale de l'#AdmdTour

ACTIF/PASSIF 2016/2015 (en euros)

		31/12/16	31/12/15
ACTIF	BRUT	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ	239 969	23 522	32 022
Immo. corporelles et incorporelles	13 613	13 613	22 112
Autres immobilisations financières	9 910	9 910	9 910
ACTIF CIRCULANT		631 498,00	827 966,00
Disponibilités		591 569	784 106
Charges constatées d'avance		38 733	34 173
Produits à recevoir		0	0
TOTAL ACTIF		655 020	859 988
PASSIF			
CAPITAUX PROPRES		428 812	569 163
Report à nouveau		569 163	566 571
Résultat de l'exercice		-140 352	2 592
DETTES		226 208	290 825
Emprunts et dettes financières diverses (dettes associés)		11 240	12 077
Dettes fournisseurs et compte rattaché		84 580	163 357
Dettes fiscales et sociales		130 387	115 391
Produits constatés d'avance		0	0
TOTAL PASSIF		655 020	859 988

L'ADMD n'a contracté aucun prêt bancaire.

Rapport spécial du commissaire aux comptes

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES - EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2016

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre société, je vous présente mon rapport sur les conventions soumises au contrôle du commissaire aux comptes.

Il ne m'appartient pas de rechercher l'existence éventuelle de ces conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont j'ai été avisé, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai effectué mes travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la

concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L 612-5 du Code de Commerce.

Je tiens juste à souligner que, pour cet exercice, votre conseil d'administration a pris la décision de ne pas faire appel au Fonds de Dotation de l'ADMD, dont l'objet est de soutenir et financer toute initiative conforme aux actions de l'ADMD.

*Fait à Champs-sur-Marne,
le 31 mars 2017*

Michel Coquel,
commissaire aux comptes
membre de la Compagnie Régionale de Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été renouvelée par votre Assemblée Générale du 10 septembre 2016, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'association ADMD – Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La justification de mes appréciations ;
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues dans la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé

ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

Je me suis assuré que les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et leur présentation d'ensemble, n'appelaient pas d'autres commentaires que ceux exprimés pour émettre l'opinion, ci-dessus.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

*Fait à Champs-sur-Marne,
Le 31 mars 2017*

Michel Coquel,
commissaire aux comptes
membre de la Compagnie Régionale de Paris



Les Jeunes de l'ADMD

LES CO-RESPONSABLES :
CHRISTOPHE MICHEL ET MÉLANIE RAPHAËL-BÉTHUNE

L'année 2016, fut encore riche en événements pour notre mouvement Jeunes, avec encore une belle progression des nouveaux adhérents de moins de 36 ans et une forte présence sur le terrain.



PLUS DE PRÉSENCE

Depuis plusieurs années, nous continuons de développer notre présence sur le terrain par la nomination de Référents locaux des Jeunes de l'ADMD dans le but d'accroître la visibilité de notre combat dans les délégations. À la fin décembre 2016, c'est déjà plusieurs départements avec notamment des représentants dans plusieurs grandes villes comme Bordeaux, Toulouse, Lille, Paris, Caen...

#ADMDTOUR

En juillet 2016, c'était la 2^e tournée de l'#AdmdTour. Une magnifique réussite au cœur de nos départements français pour informer sur les droits des patients. Un accueil incroyable du public, simple visiteur ou adhérent mobilisé avec nous pendant les journées d'été. Nous avons publié photos, vidéos et reportages chaque jour du mois de juillet pour faire vivre cette tournée au plus grand nombre. Nous avons eu également un accueil très favorable de la presse, avec notamment des titres comme :

« #AdmdTour : L'association est gonflée mais elle a fait ses preuves » *Le Parisien* ; #AdmdTour : « Une ascension sans fausse note » *Nice-Matin* ; « L'#AdmdTour la tournée qui parle de la fin de vie » *Europe 1* ; « Ils ont donné

un coup de jeune à l'ADMD » *La Charente Libre* ; « #AdmdTour ça marche » *Nice Matin*.

NOS RENCONTRES

En 2016, nous avons organisé des cafés-débats ou bien été invités à participer à des cafés-débats organisés par des mouvements politiques ou associatifs notamment Marseille, Nice, Nancy, Nevers. Avec également des interventions dans des écoles, comme par exemple, à Brétigny-sur-Orge, qui a donné lieu à un article dans « Interlignes », revue consultée par le corps professoral, avec Mélanie.

NOTRE PRÉSENCE SUR LES STANDS TIP Sport

Comme depuis de nombreuses années, nous étions présents avec une équipe de 20 jeunes de l'ADMD aux **Solidays** pour y tenir un stand de l'association. Pendant 3 jours, nous avons pu rencontrer et informer des milliers de personnes. Et comme toujours, de

nombreuses personnalités politiques favorables ou non à notre combat sont venues discuter avec nous, comme Anne Hidalgo, maire de Paris, Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales et de la Santé, Valérie Pécresse, présidente de la région Ile-de-France, Nathalie Kosciusko-Morizet, députée, Christiane Taubira... mais aussi des personnalités telles qu'Aymeric Caron, Sébastien Folin et Antoine de Caunes.

Mais aussi un stand Jeunes ADMD lors d'un salon associatif à **Lille** puis à la rentrée 2016, nous avons tenu des stands d'information à **Lorient** et **La Rochelle** pour, respectivement, les journées d'été du parti EELV et pour le Congrès du PRG.

Un peu plus tôt dans l'année, nous étions également représentés par plusieurs jeunes au salon infirmiers avec l'équipe Soignant de l'ADMD, en mai et octobre.



VIE INTERNE

En avril 2016, nous avons organisé notre 2^e séminaire des Jeunes de l'ADMD avec l'équipe nationale de notre mouvement Jeunes qui souhaitent s'inscrire durablement dans les actions de l'ADMD pour préparer et construire notre projet de demain...

Nous avons également participé par plusieurs propositions de janvier à mai 2016, sur l'appel à une stratégie pour les années à venir, qui ont été votées par nos adhé-

rent à l'été 2016.

Nous avons diffusé plusieurs nouveaux visuels sur les réseaux sociaux ainsi que la mise en place de nouveaux documents :

- un règlement intérieur des jeunes de l'ADMD voté par notre équipe nationale en avril 2016 ;
- un document interne pour nos délégués sur « comment intégrer les jeunes de l'ADMD » dans les délégations ;
- un document public à destinations des jeunes « le Guide du

militant des jeunes de l'ADMD » pour aider les nouveaux adhérents jeunes à militer ;

- un flyer pour la rédaction des directives anticipées autour du sport.

Plus que jamais, c'est important pour nos actions et notre combat de dire et rappeler que nos valeurs sont un engagement intergénérationnel.

Ensemble, nous sommes plus forts.

Délégation nationale chargée des usagers de santé et des relations avec le CISS

PAR CLAIRE BAZIN

Le conseil d'administration du 19 novembre 2016 m'a élu afin de remplacer Daniel Carré, décédé. Compte tenu des nombreuses tâches, Micheline Claes me seconde.

La fin de l'année a été dense en raison des élections nationales des nouveaux mandats de représentants des usagers, l'ADMD en compte 175.

Depuis le 15 décembre 2016, j'ai rejoint le conseil d'administration du CISS afin de représenter l'ADMD.

La loi du 26 janvier 2016 relative à la modernisation de notre système de santé prévoit la création d'une Union Nationale des Associations Agréées, qui vraisemblablement s'appellera : UNAASS. Cette union aura pour mission, entre autre : d'animer un réseau associatif, d'agir en justice, de représenter les usagers auprès des pouvoirs publics et de proposer à la ministre en charge de la santé une liste d'associations agréées pour la formation des représentants des usagers.

L'assemblée générale du CISS devrait avoir lieu le 21 mars 2017, date à laquelle le CISS, après avoir adopté et signé les statuts, s'appellera UNAASS.

Depuis octobre 2016, l'ADMD a rejoint l'instance du Comité Stratégique (COS) du Centre National des Soins Palliatifs et de la Fin de Vie (CNSPFV). Elle est représentée par moi-même comme titulaire et Christophe Michel comme suppléant. Dans l'immédiateté la mission essentielle est « de promouvoir les dispositions concernant les directives anticipées et la désignation de la personne de confiance ». La campagne nationale d'information à destination du grand public sur les droits en fin de vie se poursuivra durant toute l'année 2017 à travers des soirées citoyennes dans plusieurs grandes villes de province.

L'ADMD est aussi présente à la Commission des Usagers de la Fédération Hospitalière de France (FHF) qui se réunit trimestriellement sur des sujets de réflexions comme celui de rendre plus effectifs les droits des usagers. La commission se saisit de la place des représentants des usagers dans le cadre du développement d'une politique de qualité et de sécurité des soins.

Salon infirmiers : l'ADMD a été présente au Salon des Infirmiers du 24 au 26 mai 2016 ; les échanges avec les soignants donnent toujours beaucoup de satisfaction ; si bien que nous y serons présents en 2017 du 16 au 18 mai.



Sommaire

Vie des délégations

P.14	01 - Ain	P.40	55 - Meuse
P.15	02 - Aisne	P.41	56 - Morbihan
P.15	03 - Allier	P.41	57 - Moselle
P.16	04 - Alpes-de-Haute-Provence	P.41	58 - Nièvre
P.16	05 - Hautes-Alpes	P.42	59 - Nord
P.16	06 - Alpes-Maritimes	P.42	60 - Oise
P.16	07 - Ardèche	P.43	61 - Orne
P.17	08 - Ardennes	P.43	62 - Pas-de-Calais
P.17	09 - Ariège	P.43	63 - Puy-de-Dôme
P.17	10 - Aube	P.45	64 - Pyrénées-Atlantiques
P.17	11 - Aude	P.46	65 - Hautes-Pyrénées
P.18	12 - Aveyron	P.47	66 - Pyrénées-Orientales
P.18	13 - Bouches-du-Rhône	P.47	67 - Bas-Rhin
P.19	14 - Calvados	P.47	68 - Haut-Rhin
P.19	15 - Cantal	P.47	69 - Rhône
P.19	16 - Charente	P.48	70 - Haute-Saône
P.20	17 - Charente-Maritime	P.49	71 - Saône-et-Loire
P.20	18 - Cher	P.49	72 - Sarthe
P.20	19 - Corrèze	P.50	73 - Savoie
P.20	20 - Corse	P.50	74 - Haute-Savoie
P.21	21 - Côte-d'Or	P.51	75 - Paris
P.21	22 - Côtes-d'Armor	P.55	76 - Seine-Maritime
P.22	23 - Creuse	P.55	77 - Seine-et-Marne
P.22	24 - Dordogne	P.56	78 - Yvelines
P.23	25 - Doubs	P.56	79 - Deux-Sèvres
P.23	26 - Drôme	P.56	80 - Somme
P.23	27 - Eure	P.56	81 - Tarn
P.24	28 - Eure-et-Loir	P.57	82 - Tarn-et-Garonne
P.25	29 - Finistère	P.57	83 - Var
P.26	30 - Gard	P.57	84 - Vaucluse
P.27	31 - Haute-Garonne	P.58	85 - Vendée
P.28	32 - Gers	P.58	86 - Vienne
P.28	33 - Gironde	P.58	87 - Haute-Vienne
P.29	34 - Hérault	P.60	88 - Vosges
P.29	35 - Ille-et-Vilaine	P.60	89 - Yonne
P.30	36 - Indre	P.61	90 - Territoire-de-Belfort
P.31	37 - Indre-et-Loire	P.61	91 - Essonne
P.31	38 - Isère	P.61	92 - Hauts-de-Seine
P.31	39 - Jura	P.61	93 - Seine-Saint-Denis
P.32	40 - Landes	P.62	94 - Val-de-Marne
P.33	41 - Loir-et-Cher	P.62	95 - Val-d'Oise
P.33	42 - Loire	P.63	971 - Guadeloupe
P.34	43 - Haute-Loire	P.63	972 - Martinique
P.35	44 - Loire-Atlantique	P.63	973 - Guyane
P.36	45 - Loiret	P.63	974 - La Réunion
P.36	46 - Lot	P.63	98 - Monaco
P.36	47 - Lot-et-Garonne		
P.37	48 - Lozère		
P.38	49 - Maine-et-Loire		
P.38	50 - Manche		
P.39	51 - Marne		
P.40	52 - Haute-Marne		
P.40	53 - Mayenne		
P.40	54 - Meurthe-et-Moselle		

01 - AIN



481 adhérents

Délégué : Jean-Pierre Christin
- 18, rue Lalande - 01000 Bourg-en-Bresse - admd01@admd.net

QUELQUES CHIFFRES...

la délégation compte 481 adhérents en fin d'année, soit une augmentation de 5 %, résultant de 46 adhésions (dont 1/3 de couples), mais aussi de 20 sorties (décès, radiations...), alors que les transferts entre délégations s'équilibrent sensiblement (une dizaine).

- la tenue de 10 permanences le premier mercredi du mois (sauf juillet et août).

- un annuaire des adhérents de la délégation qui le souhaite (environ 1/3) mis à jour 2 fois par an.

ACTIONS VERS LES ADHÉRENTS, LES SYMPATHISANTS ET LE PUBLIC

- distribution d'information sur les marchés de Bourg-en-Bresse et Gex à l'occasion de la semaine de mobilisation du 22 au 28 mai.

- déjeuner et réunion annuelle des adhérents à l'occasion de la Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité le 4 novembre, avec la participation de Guillaume Lacroix, Vice-président du PRG, maire-adjoint de Bourg-en-Bresse.

Comme il l'avait affirmé lors d'une récente émission de radio (sur France Inter le 17/09/2016 dans l'émission « Expression directe »), le PRG soutient sans ambiguïté les positions de l'ADMD au nom de ses valeurs fondées sur l'humanisme, la laïcité, et dans le respect de la devise de la République : Liberté, Egalité, Fraternité. Pour ces raisons, les élus du PRG n'ont pas voté la loi dite Claey-Leonetti, la jugeant (comme l'ADMD) insuffisante pour permettre à chacun de choisir sa fin de vie.

Comme il l'avait fait en 2012, le PRG demandera à inscrire le droit de mourir dans la dignité au programme du candidat qui le représentera aux élections présidentielles de 2017.

- interventions en appui d'adhérents malades pour veiller au respect de leurs droits (refus de traitements, prise en compte des DA).

ACTIONS VERS LES JEUNES, LES ÉTUDIANTS

- plusieurs rencontres du délégué avec des groupes de lycéens du département pour leur présenter l'ADMD et échanger sur la fin de vie dans le cadre de TPE (travail personnel encadré).

ACTIONS VERS LE SECTEUR MÉDICAL

- participation à une conférence organisée par l'ASSP sur le thème « La souffrance a-t-elle un sens ? ».

- participation à une réunion du Comité d'éthique de l'Hôpital de Bourg sur les changements induits par la loi Claeys-Leonetti.

- Odile Curtet - ancienne déléguée - est toujours représentante des usagers auprès du Centre Hospitalier de Bourg-en-Bresse et de la clinique de Soins de suite et Rééducation Fonctionnelle des Arbelles à Bourg-en-Bresse. Elle est suppléante, mais participe aux différentes commissions qui se tiennent dans cet établissement. Elle fait aussi partie de l'Observatoire local de fin de vie créé par le Centre Hospitalier de Bourg. Danièle Dumollard et Monique Jaquet sont également représentantes des usagers auprès d'établissements de santé.

ACTIVITÉS DU DÉLÉGUÉ

- les 5 et 6 février, participation aux journées des délégations.

- le 18 mai, participation à une conférence organisée par la délégation du Jura avec Stéphane Hasle, professeur de philosophie et auteur du livre « La non vie », relatant la fin de vie de sa mère atteinte de la maladie d'Alzheimer.

- le 8 septembre : procès en appel de Jean Mercier à Lyon.

- les 9 et 10 septembre, participation à l'assemblée générale de l'ADMD à Antibes, avec la participation de quelques adhérents de l'Ain.

02 - AISNE

189 adhérents

Délégué jusqu'en mai

2016 : Norbert Gosset



Déléguée depuis novembre 2016 :

Martine Viet - 41, rue du Colombier - 02000 Laon - admd02@admd.net

Nouvellement recréée, cette délégation n'a pas connu d'activité en 2016.

03 - ALLIER



362 adhérents

Délégué : Jacques Missonnier

135, avenue du 8 mai 1945 - 03100 Montluçon - admd03@admd.net

Vendredi 25 janvier : projection du film **La dernière leçon** à Montluçon en présence de Noëlle Châtelet, Marthe Villalonga pressentie n'a pu se déplacer. Très belle soirée, organisée conjointement par Ciné Lumière et l'ADMD 03. Stone et Mario d'Alba sont venus en voisins. Salle de 300 personnes qui participent au débat et s'attardent pour échanger autour du pot qui suit. Bonne couverture médiatique : *La Montagne* et radios locales.

Samedi 26 janvier : nouvelle projection du film **La dernière leçon**, à Vichy cette fois-ci et toujours en présence de Noëlle Châtelet. Manifestation organisée par les animateurs du Petit Théâtre Impérial pour la sortie du livre de Noëlle « Suite à La dernière leçon ». L'ADMD est associée. Salle de plus de 300 places remplie, des spectateurs sont refusés. Bonne couverture par la PQR.

5 et 6 février : 36^{èmes} journées des délégations à Paris : participation du délégué.

Samedi 20 février : invitation à participer au débat organisé par

les « Jeunes UDI » à Moulins, sur le thème de la fin de vie. Je suis le seul intervenant présent : le directeur adjoint de l'hôpital, un cadre des soins palliatifs et un médecin de ville, invités et ayant donné leur accord, font faux bon !

Lundi 22 février : interview téléphonique *France bleu pays d'Auvergne* à l'occasion d'une journée organisée par l'association clermontoise PalliAdôm sur le thème « Mourir chez soi ».

Samedi 2 avril : intervention à l'assemblée générale de l'Association crématisiste Vichy-Moulins qui se tient à Vichy.

9^{ÈME} SEMAINE DE MOBILISATION

Mercredi 25 mai : Colette Malleret, déléguée adjointe pour la région de Vichy et ses amis militants sont présents au Marché Couvert de la ville. Très bon accueil de la population et bonne couverture de la presse locale. Des pétitions sont recueillies.

Vendredi 27 mai : Christian Chevallier, délégué adjoint pour la région de Moulins et ses amis tiennent une table le jour de marché de la ville. Une journaliste de *La Montagne* se déplace. Photo et interview en bonne place dans le journal.

Samedi 28 mars : les adhérents montluçonnais assurent une distribution de matériel au marché de la Vieille Ville et recueillent des pétitions. Le journal *La Montagne* et les radios locales annoncent la manifestation. Des interviews sont données.

Samedi 8 octobre : nous accueillons pour une conférence à Montluçon, **Madeleine Schleiss**, présidente de l'association Suisse « Ex International ». Nous invitons pour l'occasion les adhérents de la Creuse, département voisin. Nicole Labarre, déléguée du 87 et du 23, nous fait le plaisir de sa présence. Madeleine annonce en préambule qu'elle n'est pas venue faire la promotion de son association, mais nous aider dans notre combat. Elle décrit les procédures de fin de vie choisies, en Suisse, excluant toute violence, tout en étant très encadrées. La question dominante des auditeurs après la conférence est : « Mais pourquoi pas dans notre pays ? ».

Mercredi 2 novembre : 9^{ème} Journée mondiale pour le droit de mourir

dans la dignité. Présence sur le marché de Montluçon. L'affichette « J'accuse » est présentée. Elle est reprise intégralement par *Regard Actuel*, revue alternative et citée par *La Montagne*. Bonne couverture de la manifestation par la PQR et les 2 radios locales.

Mardi 22 novembre : Jean-Luc Romero est l'invité de l'Amicale Laïque des Bataillots-Cladets d'Yzeure. Une invitation papier est adressée à nos adhérents grâce à l'aide précieuse de Sandrine. Christian Chevallier accueille Jean-Luc et représente l'association lors de la soirée. Soirée très réussie selon Christian, pour la plus grande satisfaction des organisateurs... et la nôtre !

Vendredi 9 décembre : des élèves de 1^{ère} du Lycée Albert Londres de Cusset ont choisi comme thème de TPE (travaux personnels encadrés) : « Différences entre la France et la Suisse en matière de fin de vie ». Ils font appel à la délégation ADMD. Colette Malleret répond à la demande : moment très agréable selon elle, comme peut l'être une rencontre avec des lycéens.

Vendredi 9 décembre : Journée de la laïcité. Comme chaque année, les militants ADMD participent au rassemblement organisé place de la mairie de Montluçon.

04 - ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

283 adhérents

Déléguee jusqu'en décembre 2016 :
Danielle Dufraisse



Déléguee depuis janvier 2017 :
Mariannick Bouchard - 37, les Hauts de Chantemerle - 04310 Peyruis - admd04@admd.net

Nous avons appris au mois de décembre le décès brutal de notre déléguée, Danielle Dufraisse. Depuis janvier 2010, elle militait activement auprès de nos adhérents de la délégation pour les informer, les soutenir, les mobiliser. Elle croyait en cette

liberté de choix qui est au cœur de l'action de l'ADMD. Depuis le 21 janvier 2017, Mariannick Bouchard la remplace comme déléguée.

05 - HAUTES-ALPES



240 adhérents

Déléguee depuis le 21 mai 2016 :
Christiane Buès - 1, traverse Sainte-Barbe - La Chirouze - 05240 La Salles-Alpes - admd05@admd.net

Nommée déléguée depuis mai 2016, malheureusement le compte rendu de mes activités est quasi vide : courrier aux adhérents, réponse à quelques appels téléphoniques dont un journaliste, participation à l'assemblée générale et à une commission des usagers. Sans passé dans l'activité de l'association (mon adhésion étant relativement récente), je me suis trouvée, d'une part démunie face à des adhérents dispersés géographiquement, d'autre part trop peu armée pour rencontrer nos élus ou organiser une réunion. Je n'ai pas trouvé comment créer un lien avec les adhérents (mon courrier n'a suscité aucune proposition de participation). Mes participations à l'assemblée générale et à la réunion du 18 mars ont nourri ma connaissance et ma réflexion, mais il n'en reste pas moins que ce piètre bilan met en question de la pertinence de ma nomination.

06 - ALPES-MARITIMES



1868 adhérents

Délégué : Jacques Desaunay - Villa les Acacias - 14, rue Walter-Scott - 06400 Cannes - admd06@admd.net

Comme chaque année, nous avons tenu 10 permanences à Nice et 10 à Cannes, avec un nombre de partici-

pants allant de 12 à 40.

Sur demande du directeur, visite à l'EHPAD de Pégomas pour présenter les directives anticipées à des pensionnaires et aux soignants.

Participations à une rencontre Leonetti / hôpital d'Antibes.

Tractage à Nice.

Réunion au Centre de Long séjour à Vallauris (conseil de surveillance).

Du 19 juillet jusqu'au 10 septembre, participation à l'organisation de l'assemblée générale à Antibes - Juanles-Pins (nombreux déplacements).

Le 3 septembre, journée des associations à Menton.

Le 20 septembre, rencontre avec le grand rabbin de Nice.

Le 24 septembre, journée des associations à Cannes.

Le 25 septembre, participation au CHU de Cannes concernant les directives anticipées.

Le 12 décembre, conférence dans une association à Nice.

Participation à l'étape du bus de l'AdmdTour le 22 juillet à Villeneuve-Loubet

Réunion à Monaco le 10 décembre, en présence de Jean-Luc Romero.

Quelques visites à des adhérents isolés ou en difficultés (18).

Un problème d'un homme dans le coma depuis 2014 (non résolu à ce jour) ce qui occupe beaucoup de temps et de démarche (rencontre soins palliatifs, Leonetti, médecins, journalistes) et deux fins de vie difficiles.

Toutes ces actions se sont déroulées avec la participation de Marie-Odile Jeanclaude et de Yoann Brossard, délégués adjoints.

07 - ARDECHE

363 adhérents

Cette délégation n'est plus représentée. Les adhérents qui le souhaitent peuvent adresser leurs courriers au siège de l'ADMD : 50, rue de Chabrol - 75010 Paris ou joindre l'ADMD-Ecoute, du lundi au vendredi, de 10h à 19h, au 01 48 00 04 92.

08 - ARDENNES**95 adhérents**

Cette délégation n'est plus représentée. Les adhérents qui le souhaitent peuvent adresser leurs courriers au siège de l'ADMD : 50, rue de Chabrol - 75010 Paris ou joindre l'ADMD-Ecoute, du lundi au vendredi, de 10h à 19h, au 01 48 00 04 92.

09 - ARIEGE**209 adhérents**

Déléguée : Monique Morisse
- Le Sarrat - Seignaux - 09000
Montoulieu- admd09@admd.net

En février, les 5 et 6, la déléguée a participé aux journées des délégations à Paris.

En mars, le 21, une réunion des adhérents à la mairie de Foix a permis de préparer l'assemblée générale d'Antibes en discutant des 15 propositions sur lesquelles portait le vote.

En avril, le 7, un courrier de la délégation a été envoyé aux parlementaires ariégeois pour leur demander un rendez-vous. Le 16, la déléguée a participé à la réunion publique organisée par l'ADMD, les Crématistes et la Libre Pensée à Toulouse.

En mai, le 7, la déléguée a demandé un rendez-vous par courrier au président départemental du Conseil de l'Ordre des Médecins. Elle a rencontré les journalistes de *La Gazette Ariégeoise*, le 12, et de *La Dépêche du Midi*, le 27. Ceux-ci ont fait paraître des articles dans la presse locale annonçant la projection-débat de juin. 2500 tracts ont été distribués sur les marchés de Foix, Pamiers, Tarascon, Saint-Girons et Mirepoix pendant la seconde quinzaine pour annoncer cette manifestation.

En juin, le 2, une projection-débat du film « La dernière leçon » a permis de regrouper une centaine de personnes au cinéma le Rex de Foix. Des informations sur la loi Leonetti/Claeys, sur les directives anticipées et sur l'association ont été diffusées lors de la discussion. Le 4, le sénateur Alain Duran a reçu

une petite délégation de l'ADMD pour discuter de la nouvelle loi.

En septembre, le 10, la déléguée a participé à l'assemblée générale d'Antibes. Le 17, l'ADMD était présente au forum des associations de Foix où elle a partagé un stand avec la Ligue des Droits de l'Homme. Le 18, le pique-nique n'a réuni que quatre adhérents... la météo n'étant pas radieuse.

En octobre, le 4, une première réunion de formation des adhérents a été organisée à Foix ; elle a permis d'informer neuf personnes volontaires sur le fonctionnement, les buts, les moyens d'action de notre association, ainsi que sur la législation sur la fin de vie. Durant la deuxième quinzaine, la distribution de 2000 tracts s'est déroulée sur les marchés des six plus importantes villes du département, tracts annonçant la réunion de novembre.

En novembre, le 2, une conférence-débat sur le thème : « La mort, toute une histoire » a été organisée à l'occasion de la Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité. Une soixantaine de personnes se sont retrouvées à Tarascon pour débattre avec le conférencier, président de la section locale de la Ligue des Droits de l'Homme, de l'évolution de l'idée de mort au fil du temps. Le samedi 5 une réunion des adhérents a eu lieu à Foix et a permis de faire le point sur l'assemblée générale d'Antibes, sur les activités de l'année 2016 et les projets pour 2017. Le 12, une réunion interne regroupant deux militantes et la déléguée a préparé les permanences mensuelles prévues en 2017. Le 14, des demandes de rendez-vous ont été envoyées par courrier aux parlementaires, au service de soins palliatifs de l'hôpital public de Saint-Jean, à l'Institut de Formation des soignants de Pamiers, à l'Association des Soins Palliatifs de l'Ariège et au président du Conseil de l'Ordre des Médecins. Le 26 au matin le sénateur Alain Duran a reçu une militante et la déléguée ; le suivi de la loi Leonetti/Claeys a été longuement évoqué et les questions posées sur l'application de cette nouvelle loi ont reçu des réponses les jours suivants. L'après-midi, une deuxième séance de formation des adhérents a eu lieu à Foix, regroupant cinq personnes.

10 - AUBE**172 adhérents**

Cette délégation n'est plus représentée. Les adhérents qui le souhaitent peuvent adresser leurs courriers au siège de l'ADMD : 50, rue de Chabrol - 75010 Paris ou joindre l'ADMD-Ecoute, du lundi au vendredi, de 10h à 19h, au 01 48 00 04 92.

11 - AUDE**381 adhérents**

Déléguée : Annick Berméjo - L'Effelide
- 17, résidence le Roc - 11160 Caunes-Minervois - admd11@admd.net

Synthèse des activités de la délégation de l'Aude (redémarrée en septembre 2014) qui, au cours de l'année 2016, a poursuivi trois objectifs :

- informer, conseiller, aider et fédérer de plus en plus d'adhérents ;
- faire connaître bien davantage l'association sur le département en lui donnant plus de visibilité à travers les actions, la création d'équipes de secteurs pour la mise en place de réunions publiques et une participation régulière à l'évènementiel des villes de Narbonne, Carcassonne, Castelnaudary et Limoux ;
- mobiliser encore davantage nos adhérents pendant 2016, en prévision de l'année électorale qui va suivre pour bouger, témoigner, interpeller et ainsi nous aider à convaincre gouvernants et citoyens de la justesse de nos revendications.

En janvier, nous avons été reçues par les maires et leurs adjoints en charge de la politique de santé. Entretiens cordiaux et promesses d'œuvrer dans notre sens...

La mairie de Carcassonne a reconduit la mise à disposition d'un bureau dans la Maison des associations pour la permanence de la délégation ADMD chaque premier jeudi du mois où adhérents et non adhérents sont reçus très régulièrement par la déléguée qui les informe, les conseille et les aide à la rédaction des directives

anticipées s'ils le souhaitent. Un resenti très positif partagé... Lors de nouvelles adhésions, une lettre de bienvenue est systématiquement envoyée à l'adhérent qui, souvent, reprend contact avec plaisir.

Les 4 et 5 février, la déléguée a participé pour la première fois aux 36^{èmes} Journées des délégations à Paris (dont le compte rendu a figuré dans la première lettre trimestrielle de l'année envoyée par la Poste à tous les adhérents audois). Une organisation de qualité, débat spontané et direct des participants sur les thèmes abordés (que les responsables, par leurs interventions, ont permis d'enrichir et de canaliser).

En dehors des réunions de travail formelles et informelles, la délégation a organisé des tractages, distribué des flyers dans les boîtes aux lettres, fait paraître articles et communiqués dans la presse et radios locales pour fédérer le plus de monde lors des réunions publiques programmées dans chaque secteur : le 23 janvier à Limoux, le 19 mars à Carcassonne et le 21 mai à Narbonne, celle de Castelnaudary ayant eu lieu en novembre 2015.

Ces réunions se sont révélées très utiles pour informer sur le nouveau texte de loi et les nouveaux droits des malades tout en mettant en avant son hypocrisie et ses insuffisances. La projection du film belge « Vivre avec l'euthanasie » a permis chaque fois de montrer la légitimité de notre lutte pour une liberté ultime et la sérénité qu'elle procure quand elle est acquise comme en Belgique.

La délégation a été également invitée à intervenir lors d'assemblées générales d'associations comme les Crématistes de Narbonne, dans des écoles comme celle de l'IFAQ : l'écoute de qualité et le débat productif qui suit les rencontres (comme ces 60 élèves infirmiers présents, réellement préoccupés par le contenu et l'application de la nouvelle loi de février 2016) nous prouvent que notre action n'est pas inutile et nous encourage à persévérer pour enfin faire changer les mentalités et la vision de prise en charge de la fin de vie.

Même accueil plein d'intérêt et de bienveillance par les bénévoles visiteurs de malades à l'hôpital, qui a

permis un travail d'information et de coopération pour faire connaître et faire appliquer les directives anticipées désormais contraignantes de la nouvelle loi.

Pour la 9^{ème} semaine de mobilisation de l'ADMD du 22 au 28 mai, en plus de la réunion publique à Narbonne, la délégation a été présente sur quatre marchés locaux (avec articles et communiqués dans la presse écrite et la radio locale). Il est à souligner que le contact avec les opposants est toujours resté courtois et fort chaleureux avec les convaincus.

La délégation ADMD11 a tenu son stand dans les forums (organisés en septembre par les mairies) qui regroupent toutes les associations du département : un formidable impact, une meilleure visibilité, de plus en plus de personnes en empathie avec nos revendications et de plus en plus d'adhésions sur place.

En novembre, la déléguée ayant eu des soucis de santé a dû arrêter les activités sur le département et n'a donc pas pu organiser d'évènement pour le dernier trimestre et la Journée mondiale de l'ADMD en novembre. L'action de la délégation a pu reprendre en janvier 2017.

12 - AVEYRON



330 adhérents

Délégué : Jean-Luc Calmels - Maison des Associations - 15, avenue Tarayre - 12000 Rodez - admd12@admd.net

2016 a été une année riche en émotions, espoirs et déception pour l'ADMD Aveyron.

Soulagement d'avoir enfin l'accord du maire de Rodez pour l'intégration à la Maison des associations de l'ADMD12. L'association est ainsi correctement et durablement structurée (adresse, tél...) avec un lieu permettant de tenir toutes nos réunions et assemblées départementales.

Satisfaction d'avoir tenu nos deux réunions annuelles avec une participation en hausse des adhérents

aveyronnais.

Contentement aussi de voir l'intérêt croissant pour l'ADMD dans le département et surtout d'une partie du corps médical.

Déception par contre d'avoir eu aussi peu (2) ou trop tardivement (2 autres) de candidatures de représentants des usagers.

Déception d'avoir dû annuler au dernier moment la double conférence de Mickaël Boulay avec le docteur François Damas (son épouse ayant été hospitalisée à ce moment). Mais espoir quand même de pouvoir reprogrammer cette conférence à l'automne 2017.

Une année passée donc en déteinte mais avec l'espoir de pouvoir trouver prochainement un futur nouveau délégué pour poursuivre l'action entreprise.

13 - BOUCHES-DU-RHÔNE

2060 adhérents

Cette délégation n'est plus représentée. Les adhérents qui le souhaitent peuvent adresser leurs courriers au siège de l'ADMD : 50, rue de Chabrol - 75010 Paris ou joindre l'ADMD-Ecoute, du lundi au vendredi, de 10h à 19h, au 01 48 00 04 92.

Pour l'antenne d'Aix-en-Provence Réunions régulières du Bureau et permanence tous les quatrièmes

mardis de chaque mois au Ligourès.

Ces réunions permettent de recevoir régulièrement des adhérents qui ont besoin d'aide ou d'explication.

Le Bureau, sous la responsabilité de Madeleine Mercier-Domergue, a préparé les activités de l'Antenne tout au long de l'année 2015. Le dernier Bureau en novembre précise les projets de l'année 2016.

En janvier, reprise et mise à jour de l'annuaire de l'Antenne d'Aix et Pays d'Aix. Cet annuaire confidentiel permet à ceux qui veulent y être inscrits de pouvoir communiquer entre eux. Une centaine d'adhérent(e)s ont désiré y participer.

23 février : conférence du président Jean-Luc Romero. Cette conférence, organisée en commun par la Ligue des Droits de l'Homme et l'ADMD Antenne d'Aix, à l'Institut d'études politiques, a été un grand

succès ; nombre d'assistants ont dû rester debout et le public a largement participé au débat.

Organisation et accueil le 23 juillet du Bus de la Liberté pour l'Admd-Tour, place de la Rotonde, à Aix. Distributions de tracts et affichages.

Préparation et tenue d'un stand ADMD à l'Assogora (Journée des associations) d'Aix-en-Provence le 11 septembre. Au cours de cette journée qui rassemble les nombreuses associations d'Aix-en-Provence, nous avons distribué les documents de l'ADMD et renseigné beaucoup de personnes que notre action intéresse.

Bureau du mardi 22 novembre. Préparation de notre assemblée départementale, qui aura lieu le samedi 7 janvier 2017, de 14h30 à 18h00 au Ligourès (documentation, ordre du jour, organisation matérielle).

14 - CALVADOS



651 adhérents

Délégué : Patrick Soyer
Le Côteau II - 29, rue Jean-de-la-Varende
- 14100 Lisieux - admd14@admd.net

Samedi 23 janvier : conférence d'Edith Deyris, déléguée nationale chargée de l'ADMD-Ecoute à Paris, à la Maison des associations de Caen.

5 et 6 février : participation aux 36^{èmes} journées des délégations à Paris.

Samedi 5 mars : conférence débat sur la fin de vie à Vire, avec le support d'un diaporama.

Jeudi 21 avril : conférence débat sur la fin de vie à Lisieux avec le support d'un diaporama.

Du 22 au 28 mai, semaine de mobilisation sur les marchés :

- Dimanche 22 mai, marché de Caen
- Vendredi 27 mai, marché de Vire
- Samedi 28 mai, marché d'Honfleur

Durant l'été, pose de flyers (tracts) sur les pare brises dans tout le département.

Mercredi 20 juillet : réunion des adhérents à la Maison des associations de Caen.

Samedi 3 septembre : Place aux Assos, une grande manifestation festive organisée dans le centre de Caen. Beau succès de participation au stand ADMD Calvados. Une dizaine de bénévoles nous ont assistés toute la journée pour la tenue du stand.

Samedi 10 septembre : 36^{ème} assemblée générale à Antibes remarquablement bien organisée par le bureau de l'ADMD Paris.

Mercredi 2 novembre : 9^{ème} Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité. Rassemblement citoyen place de la République à Caen avec 30 participants.

Jeudi 1^{er} décembre : réunion débat à la Maison des associations de Caen sur le thème : « Fin de vie, il reste beaucoup à faire ».

A noter que nous avons reçu au mois de décembre un renfort en la personne d'**Alban Perret** comme référent jeunes pour le Calvados. Il assurera une présence plus forte de l'ADMD parmi les jeunes et les étudiants dans le département. Vous pouvez le retrouver sur Twitter : @AlbanPerret1.

Nous n'avons pas obtenu satisfaction avec la nouvelle loi Leonetti, mais la faire connaître au plus grand nombre en leur précisant leurs droits, c'est déjà faire un grand pas. Leur faire remplir leur directives anticipées un autre.

Le combat pour la légalisation de l'euthanasie et le suicide assisté continue. 2017 est une année électorale, faisons entendre notre voix.

N'oubliez pas de consulter régulièrement le blog ADMD du Calvados : <http://admdcalvados.blogspot.fr>.

15 - CANTAL



99 adhérents

Délégué depuis novembre 2016 :
Yves Retière - 49, boulevard du Pont Rouge
- 15000 Aurillac - admd15@admd.net

Récemment nommé par le conseil d'administration, je n'ai pas de faits à relater.

Je tiens à remercier le conseil et son président Jean-Luc Romero pour la confiance qu'ils me témoignent. Je remercie les nombreux adhérents du Cantal qui m'ont apporté leur soutien.

Depuis la fin 2016, deux délégués adjoints ont accepté de m'aider pour l'organisation des actions à venir en 2017, messieurs Jean-Michel Cathala et Géraud Lacassagne.

Avant la fin janvier, un communiqué de presse sera fait pour signaler le redémarrage de la délégation cantalienne, en rappelant les objectifs de l'ADMD.

Je profite de ce compte rendu pour faire un appel aux adhérents des secteurs de Saint-Flour, Murat, Mauriac, Riom-ès-Montagnes pour devenir des relais pour les manifestation à venir mais aussi faire connaître l'ADMD.

Je reste attentif à tout appel venant des adhérents cantaliens.

En remerciant toutes et tous pour votre amitié, soyez assurés de mon dévouement.

16 - CHARENTE



344 adhérents

Délégué : Jean-Michel Nivet -
229, rue du Champ de Tir - 16600 Ruelle-sur-Touvre - admd16@admd.net

Février : contact et recherche d'adhérents ADMD pour participer à la CRUQPC de l'hôpital de Confolens.

12 mars : participation à une confé-

rence organisée par les soins palliatifs de la Charente.

12 juillet : accueil de la 6^{ème} étape de l'AdmdTour à Angoulême, mené par les Jeunes de l'ADMD.

9 et 10 septembre : participation à l'assemblée générale de l'ADMD à Antibes.

26 septembre : réunion des adhérents en présence de Gérard Tourette, administrateur de l'ADMD.

11 octobre : participation à une conférence organisée par les équipes mobiles des soins palliatifs sur le thème de « La place de la spiritualité dans le soin et l'accompagnement ».

28 octobre : rencontres avec les députées Martine Pinville et Marie-Line Reynaud.

2 novembre : rassemblement ADMD dans le cadre de la 9^{ème} Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité.

Tout au long de l'année, le délégué a répondu aux questions et rencontré les adhérents demandeurs d'informations diverses.

17 - CHARENTE-MARITIME



1038 adhérents

Délégué : François Bon - 12, rue de Jéricho - 17000 La Rochelle - admd17@admd.net

Notre délégation n'a pas démerité tout au long de cette année.

Le 16 février : rencontre avec des praticiens en vue d'une réflexion sur la stratégie à adopter pour sensibiliser et informer les praticiens aux nouvelles dispositions de la loi.

Le 15 mars : réunion d'information auprès des adhérents au Palais des Congrès de Rochefort.

Le 9 avril : dans le cadre de la Journée mondiale de la santé, tenue d'un stand ADMD dans les locaux de la Maison des associations de Santé de La Rochelle.

Le 3 mai : Maison des associations de Royan : réunion d'information auprès de nos adhérents.

Le 21 mai, dans le cadre d'une opération grand public, nous étions pré-

sents sur les marchés de Rochefort, La Rochelle et Royan.

Le 17 septembre : présence d'un stand dans le cadre du forum des associations de La Rochelle.

Le 24 octobre : soirée-débat en présence d'Olivier Falorni (député), Christophe Michel et Didier Lapègue (médecin généraliste).

Le 1^{er} novembre : rendez-vous était donné Square F. Espoir à La Rochelle en présence de nos élus dans le cadre de la 9^{ème} Journée pour le droit de mourir dans la dignité.

Le 5 décembre : intervention auprès des élèves des classes de terminale S du lycée Vieljeux de La Rochelle.

Le 12 décembre : réunion publique à la Maison des associations de Saintes.

Un grand merci aux bénévoles et à nos adhérents pour avoir contribué au succès de ces manifestations et à la tenue des permanences.

18 - CHER



282 adhérents

Délégué depuis septembre 2016 :

Roland Ducout - 11, route du Chêne Creux - 18350 Nérondes - admd18@admd.net

- **Le 14 octobre**, débat public « La bientraitance » à Bourges organisé par l'ARS et la Mutualité Française.

De nombreux adhérents se sont présentés au stand de l'ADMD et ont fait connaissance avec le nouveau délégué avant d'assister au débat qui a été organisé autour de petites scènes de théâtre évoquant la dépendance à tous les âges de la vie.

Réunion des adhérents, le 2 novembre à Plaimpied : une trentaine d'adhérents est venue à la présentation du nouveau délégué, Roland Ducout, par Francine Noël, administratrice, qui nous a présenté, ensuite, la loi Claeys/Leonetti. Une personne a remis son adhésion suite à la présentation de la réunion sur *France Bleu Berry*. Les discussions se sont poursuivies autour d'un pot au feu.

19 - CORREZE

270 adhérents

Délégué jusqu'en mai 2017 :

Philippe Maddaleno

Malheureusement, je n'ai pas organisé de réunions pour l'année 2016. Mon activité professionnelle ne me laisse pas trop de temps pour cela. Je ne réponds donc pas à ce que l'on peut attendre d'un délégué. Une personne plus disponible que moi sera plus utile.

Les adhérents ont été invités le 13 octobre à participer, à Tulle, à un débat public que j'animai avec Pascal Dupond, philosophe et psychanalyste, à l'occasion de la Journée mondiale des soins palliatifs.

A la demande d'Annick Bermejo, je suis intervenu auprès des adhérents de l'Aube le 19 mars, à Carcassonne.

20 - CORSE



417 adhérents

Délégué : Robert Cohen - Villa les Chênes - Chemin d'Erbajolo - 20090 Ajaccio - admd20@admd.net

RÉUNIONS

Les journées des délégations à Paris les 5 et 6 février.

L'assemblée générale à Antibes, dont le maire est Jean Leonetti, le 10 septembre.

Lors des deux assemblées départementales couplées avec des réunions d'informations le 6 octobre à Bastia et le 7 octobre à Ajaccio en présence de notre président Jean-Luc Romero, dont les interventions ont été très appréciées de l'assistance, environ 30 personnes dans chaque ville.

Après la réunion lors d'une entrevue entre le président, la déléguée adjointe et moi-même, nous avons convenu d'essayer de dissocier dans le temps les réunions de Bastia et d'Ajaccio, afin d'avoir une meilleure couverture médiatique.

De nombreuses réunions en tant que représentant des usagers, que ce soit des réunions organisées par

l'Agence Régionale de Santé, en Commission Régionale de Conciliation et d'indemnisation des accidents médicaux et des affections nosocomiales, ou en Commissions de Relations des Usagers.

Notre présence au sein des différentes commissions, permet à l'ADMD de se faire connaître et reconnaître par les acteurs du système de santé et en particulier, les médecins et infirmiers qui sont vraiment les personnes à convaincre de la nécessité d'une loi sur la fin de vie.

ACTIONS EN CORSE

Comme chaque année, une lettre de vœux a été adressée aux parlementaires, maires, conseillers généraux et territoriaux.

En mai, une distribution de tracts a été effectuée sur le marché d'Ajaccio. En septembre, nous avons tenu un stand lors du forum des associations, ce qui nous a surtout permis de nouer des liens avec les autres associations. Pour la Journée mondiale, un tractage sur le marché de Bastia et un lâcher de ballons à Ajaccio.

Comme l'année dernière, nous devions participer au marché de Noël d'Ajaccio, mais au dernier moment nous n'avons pas pu bénéficier du stand, espérons que nous renouerons avec la tradition en 2017.

Dans le cadre de la certification des deux hôpitaux j'ai participé à des groupes de travail, en particulier sur le droit des patients en fin de vie.

Je fais aussi partie des comités d'éthique des deux hôpitaux où la question de la fin de vie est souvent évoquée.

Dans les deux hôpitaux d'Ajaccio, des adhérentes tiennent des permanences trois demi-journées par mois, dans la maison des usagers.

J'ai aussi mis en place quatre interventions devant les étudiants de l'IFSI (Ecole d'infirmières), une a été faite en novembre 2016, les autres sont programmées en 2017.

A l'hôpital d'Ajaccio, j'ai présenté le rapport de la commission des usagers aux différentes instances.

A l'hôpital de Castelluccio, en février, j'ai rencontré la responsable du service d'oncologie et son cadre de santé pour parler de la nouvelle loi, loi qu'ils ont bien accueillie.

Dans ce même hôpital, lors d'une journée porte ouverte, avec une autre adhérente nous avons tenu un stand et rencontrés des soignants et quelques patients.

Lors de la dernière réunion de la commission des usagers du Centre de rééducation du Finosello, où je siège avec une autre adhérente, j'ai été élu vice-président de la commission.

Dans le cadre de l'agrément de l'ADMD, par le ministère de la santé, nous avons 17 mandats répartis sur 5 représentants des usagers. Nous faisons aussi parti du CISS Corse où lors de l'assemblée générale de décembre, j'ai été réélu vice-président en charge de la Corse du Sud.

En novembre, rencontre avec le président de l'ordre des médecins de Corse, où nous avons décidé de sensibiliser les médecins libéraux sur les directives anticipées, un article sur leur journal professionnel a été rédigé, et on envisage une communication dans plusieurs médias au deuxième trimestre 2017.

Le groupe d'entraide formé en octobre 2015 n'a malheureusement pas continué en 2016.

MÉDIAS

La présence de l'ADMD dans les médias a été importante en 2016.

Toutes les manifestations ont été couvertes, que ce soit par la télévision régionale, la radio et/ou la presse écrite. Au total, dix passages ou articles, dont un article relatif à la nouvelle loi.

FORMATION

Paris : formation dispensée par le CISS (Collectif Inter associatif Sur la Santé).

Organisation de 2 formations et de 3 groupes d'échange, dans le cadre de mes missions de correspondant formation du CISS national et d'animateur de groupes d'échanges.

Divers

Mise à disposition de la brochure « les droits relatifs à la personne malade et à la personne en fin de vie » dans différents établissements de santé. Comme l'année dernière, l'annonce des manifestations n'a pas seulement eu lieu en interne et à travers les médias, mais aussi sur

le site des associations, sur le site du CISS et via Twitter.

21 - CÔTE-D'OR

466 adhérents

Cette délégation n'est plus représentée. Les adhérents qui le souhaitent peuvent adresser leurs courriers au siège de l'ADMD : 50, rue de Chabrol - 75010 Paris ou joindre l'ADMD-Ecoute, du lundi au vendredi, de 10h à 19h, au 01 48 00 04 92.

22 - CÔTES-D'ARMOR



608 adhérents

Déléguée : Claire Bazin - La Matz - 22490 Plouër-sur-Rance - admd22@admd.net

RÉUNIONS PUBLIQUES

Saint-Malo : le 2 février, diffusion du film « La dernière leçon », invitée par Noëlle Chatelet et La Ligue des Droits de l'Homme (organisatrice).

Paris : les 5 et 6 février, journées nationales des délégations et réunion du conseil d'administration.

Plérin : le 12 mars, assemblée générale des Crématistes, présentation de l'ADMD.

Saint-Brieuc, Plérin, Ploufragan : les 26 et 27 mars, distribution de flyers pour annoncer la réunion publique à Langueux.

Langueux : le 2 avril, réunion publique (150 personnes) avec comme invitée intervenante Madeleine Schleiss, présidente de Ex International (Suisse), avec pour thème « *Le suicide assisté* ».

Semaine de mobilisation, du 23 au 27 mai : distribution de flyers sur les marchés de Paimpol, Lannion et Dinan.

Paris : le 21 mai, réunion du conseil d'administration.

Dinan : le 3 juin, réunion publique (100 personnes) à la Maison des associations, « *Ne nous laissons pas voler notre ultime liberté* ».

Paris : le 4 juillet, journée passée au siège, en tant que trésorière, pour participer à l'élaboration du

budget prévisionnel.

Saint-Alban : le 3 septembre, pique-nique, toujours autant de succès avec plus de 50 personnes. Pour 2017, nous envisageons de le faire plus tardivement, exemple le samedi 16 septembre, tout dépendra de la disponibilité des lieux (camping avec possibilité d'une salle en cas de mauvais temps ou de soleil trop intense (ce qui arrive aussi en Bretagne !).

Antibes : les 9 et 10 septembre, réunion du conseil d'administration, assemblée générale, réunion publique.

Dinan : 11 octobre, mise en place d'une permanence mensuelle à la Maison des associations « la première » fut une réussite 17 personnes !

Paris : le 19 novembre, réunion du conseil d'administration.

DIVERS

Plusieurs réunions ont eu lieu durant l'année concernant « la nouvelle stratégie », points importants, puisqu'elle suscitait un vote pour l'assemblée générale de septembre 2016.

23 - CREUSE

92 adhérents

Déléguée : Nicole Labarre
- admd23@admd.net

Se reporter à la délégation de la Haute-Vienne (87).

24 - DORDOGNE

607 adhérents

Déléguée : Dominique Attingré
18, allée des Vergers - 24660 Coulounieix-Chamiers - admd24@admd.net

Janvier : Après la commission mixte paritaire, la loi sur la fin de vie est portée au Parlement. Le 27 janvier, le Parlement a adopté la proposition de loi dite Leonetti/Claeys qui permet de prolonger les patients en phase terminale dans une sédation irréversible, mais sans aller jusqu'à légaliser l'euthanasie.

Le malade est encore une fois oublié. Cette loi n'est pas une avancée mais un reniement !

Pendant la navette, nous avons réécrit à nos députés pour leur rappeler leur engagement. Finalement, la loi

a été votée sans leur participation, retenus dans leur circonscription au prétexte qu'ils avaient voté l'amendement Touraine. Nous avons donc découvert que selon nos députés, voter un amendement devrait suffire pour faire passer une loi ! Voilà qui est nouveau !

5 et 6 février : 36^{èmes} journées des délégations de l'ADMD. C'est notre ami André Smith qui nous a représentés à Paris.

En ce qui concerne les modifications statutaires évoquées, elles ont été soumises à l'examen de chaque adhérent, qui pouvait voter par correspondance. Le dépouillement a été effectué avec vérification d'un huissier de justice.

Suite à ces débats, en tout état de cause, Jean-Luc Romero a été reconduit à la majorité dans ses fonctions et félicité pour son action. Nous avons approuvé.

69.000 adhérents à l'heure actuelle, et des adhésions quotidiennes.

Mais toutes ces critiques ont finalement été positives. Il a été demandé à chaque délégation d'apporter leur opinion sur les actions engagées et de faire des propositions d'action avec des éléments de stratégies. Ce qui a été fait pour notre délégation.

Intervention sur *Radio Bleu Périgord* à propos de la loi Leonetti/Claeys.

18 avril : lettre adressée à Antoine Audi, maire de Périgueux, pour être reçus après l'avoir rencontré à la cérémonie des vœux du maire de Coulounieix-Chamiers et lui présenter notre association. Pour le moment lettre restée sans réponse.

26 avril : très surprenante nomination de Jean Leonetti à la présidence de la Fondation des Usagers du Système de Santé, lui qui n'a eu de cesse d'ignorer les volontés des patients, qui instaure des directives anticipées non opposables, laissées à l'appréciation du médecin sur le « caractère approprié ou pas de ces directives anticipées ».

Mai : campagne de marchés pour nous faire mieux connaître, rencontrer nos adhérents, etc, annoncer la date de notre assemblée départementale et la conférence avec les docteurs Francine Noël et Philippe Maddaleno.

Nous savons que dans chaque délégation,

nous devons convaincre nos responsables politiques de la justesse de nos revendications. Nous devons discuter avec les représentants de l'Ordre des Médecins, des soignants, etc.

Comme pour toutes les conférences que nous organisons, nous invitons toutes les personnalités civiles, médicales, politiques. Elles viennent ou ne viennent pas. L'Ordre des Médecins de Dordogne nous a fait parvenir un courrier nous annonçant qu'il ne pourrait pas venir à la conférence. C'est la première année qu'il répond à une invitation.

Décus, voire écœurés, nous le sommes tous. La loi n'est pas passée et maintenant nous savons que jusqu'à la prochaine élection présidentielle rien ne se passera. Il faut porter ce sujet dans le débat à la présidentielle. Nous devons écrire à chaque candidat pour connaître sa position face à la fin de vie.

Celle de Jean-Luc Mélenchon est déjà connue : il est pour.

Nous avons écrit à Alain Juppé, nous attendons sa réponse mais nous la connaissons par ses dernières publications : il est contre une nouvelle loi. De nombreuses personnalités se sont engagées en faveur de la loi que nous défendons. La liste a été publiée dans le journal de l'ADMD n°136, que vous avez reçu en début d'année.

9 et 10 septembre : Antibes, dans la ville de Jean Leonetti : 36^{ème} assemblée générale de l'ADMD.

En même temps, comme l'année dernière, s'est tenu le forum des associations de Périgueux. Beaucoup de monde à notre stand.

Plusieurs conférences sur la fin de vie sont envisagées avec des associations périgourdines : c'est en pourparler.

9 octobre : intervention dans une réunion de la Libre Pensée Dordogne, à Saint-Capraise de Lalinde/Tuillières sur les buts de l'ADMD, devant notamment les élus de la région (maires et conseillers régionaux).

2 novembre : cette année nous avons organisé :

- un lancer de ballons biodégradables, place André-Maurois face à la Poste de Périgueux avec un petit discours nous rappelant à nos élus, la présidentielle n'est pas très loin...

- un repas pour nous retrouver et

nous réchauffer (il faisait un froid de canard !). Nous nous sommes chaleureusement tous retrouvés ensemble.

3 novembre : rencontre avec Arnaud Montebourg, candidat à la présidentielle, question posée par un membre de notre collectif sur sa position sur la fin de vie (mi-octobre). La réponse ne nous ayant pas paru satisfaisante, un courrier lui a été adressé et remis à son mandataire de Dordogne. Courrier resté sans réponse.

3 décembre : Christophe Michel est venu à Coulounieix-Chamiers. Sa conférence a été très appréciée.

5 décembre : intervention sur *Radio Liberté en Périgord*.

Ne nous laissons pas abattre !

Notre combat continue, 36 ans et alors ? Ne nous décourageons pas, nous allons dans le sens de l'histoire ! Nous connaissons les raisons des oppositions ! Nous les avons identifiées, alors cherchons les bons moyens de persuasions !

25 - DOUBS

400 adhérents

Cette délégation n'est plus représentée. Les adhérents qui le souhaitent peuvent adresser leurs courriers au siège de l'ADMD : 50, rue de Chabrol - 75010 Paris ou joindre l'ADMD-Ecoute, du lundi au vendredi, de 10h à 19h, au 01 48 00 04 92.

26 - DRÔME



597 adhérents

Délégué : Jean-Claude Soubra
90, avenue de Provence - 26320 Saint-Marcel-lès-Valence - admd26@admd.net

Cette année a été marquée par la tenue de différentes réunions intra départementales à Valence, Nyons, Die, Romans et Montélimar. Elles ont permis aux adhérent(e)s de se rencontrer et d'échanger sur les problèmes d'actualité ainsi que sur leurs propres préoccupations.

Ce lien relationnel, essentiel entre tous les membres de la délégation

départementale, a également été poursuivi lors des rencontres (une quinzaine) organisées par le délégué départemental pour répondre à des demandes individuelles.

Soucieux du dynamisme et de l'impact des actions déployées par l'ADMD, les adhérent(e)s de la Drôme ont largement participé (environ 80 contributions écrites) à la réflexion portant sur la définition d'une nouvelle stratégie à mettre en place au sein de notre association.

Au plan départemental, les valeurs de notre association ont pu être développées lors d'interventions réalisées au sein des établissements recevant des personnes âgées (exemples : Valence, Génissieux), auprès du monde associatif (CODERPA, CISS, Ligue contre le cancer) des Universités Populaires (Bourg-lès-Valence, Saint-Paul-Trois-Châteaux), des médias locaux (Radio France Drôme, Radio Méga, Radio Die) ainsi que des élus locaux et départementaux.

La délégation a été présente aux 36^{èmes} Journées des délégations qui se sont tenues à Paris les 5 et 6 février 2016 et lors de la 36^{ème} assemblée générale le 10 septembre à Antibes. Elle a également soutenu Jean Mercier lors de son audition le 8 septembre au Palais de Justice de Lyon.

En 2017, dans le cadre de la stratégie votée en septembre 2016, la délégation de l'ADMD pour la Drôme devrait pérenniser le soutien et la solidarité entre ses adhérent(e)s et poursuivre son développement au sein du département.

L'assemblée départementale de mars 2017 sera l'occasion de définir les actions à mettre en œuvre.

27 - EURE



331 adhérents

Délégué : Ziani Raoul Bali
7, résidence la Guimonière - 27310 Bourg-Achard - admd27@admd.net

Comme chaque année, nous nous sommes rencontrés début juin pour le repas traditionnel de la délégation de l'Eure.

A l'occasion de la Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité du 2 novembre, nous avons réalisé à Louviers une opération de tractage et pétitions.

Nous constatons lors de nos opérations extérieures qu'il y a toujours autant de personnes solidaires de notre revendication. On remarque par ailleurs que la plupart ignorent même qu'une légère modification à la loi existante est intervenue et les militants ou sympathisants, qui en ont connaissance, sont unanimes à exprimer leur déception et indignation d'avoir constaté que la proposition 21 s'est en fait résumée à un simple lifting de la loi Leonetti qui n'a rien changé sur le fond, si ce n'est la validité permanente des directives anticipées.

Au mois de juillet, j'ai participé à la manifestation lors du passage à Rouen du tour de France des jeunes de l'ADMD.

En septembre, je me suis à nouveau rendu à Rouen lorsque le président Jean-Luc Romero a tenu sa conférence qui a attiré un public nombreux, solidaire et enthousiaste.

Les autres activités de la délégation ont concerné le suivi des affaires courantes et la liaison entre les adhérents qui le souhaitent et le siège de l'association.

Ainsi que je l'ai déjà précisé, je souhaiterais qu'un(e) adhérent(e) puisse, dans un premier temps peut-être, accepter de se charger de la délégation en qualité de délégué(e) adjoint(e) puis reprendre à court/moyen terme la délégation car en 2018 cela fera 10 ans que j'assume cette fonction et il me semble nécessaire de songer à passer

le flambeau afin qu'un vent nouveau anime notre délégation.

28 - EURE-ET-LOIR



322 adhérents

Délégée : Josette Le Blévec -
15, rue des Brosse - 28250 La
Framboisière - admd28@admd.net

Je sais que quelques-uns de nos adhérents sont décédés cette année et je présente à toutes les familles en deuil mes sincères condoléances.

Ce jour, 15.02 j'apprends le décès de mon amie Nicole Houlier adhérente depuis 1982 (4578), je l'avais vue le vendredi, je suis heureuse pour elle, sa vie a pris fin, mais elle a failli mourir de faim et de soif, pas merci Mr Leonetti.

OBJECTIFS 2016

- Après notre déception, il faut continuer à faire connaître l'ADMD par tous les moyens d'information publique, sensibiliser les soignants à l'importance de la bienveillance au quotidien et aux droits des malades et des personnes en fin de vie, directives anticipées, personne de confiance, informer les adhérents mais aussi tous les usagers actuels ou futurs de leurs droits. N'ayant pas de volontaires pour les postes de RU pour nous représenter, je décide de m'investir un peu plus. RU = représentants des Usagers (malades et familles) au sein d'un établissement hospitalier public ou privé, mandaté par une association agréée par l'Agence Régionale de Santé. Objectif qui a avancé : les directives anticipées ne sont plus à renouveler tous les 3 ans, cependant les directives que vous avez écrites restent valables. Déception : elles sont contraignantes, le médecin doit en tenir compte, mais se réserve des exceptions.

Janvier

- Opération « *La dernière leçon* » projection du film dans les salles de cinéma d'Eure-et-Loir, suivie d'un

débat public et précédée chaque fois d'une distribution de tracts d'information dans chaque ville.

- Interview sur France 3 suite au décès d'une adhérente, juste avant la conférence de Jean Leonetti à Dreux.

- Présence avec Isabelle et Annie à la conférence à Dreux : Mr le Dr Leonetti présente sa loi Claeys/Leonetti aux soignants et au public, en présence du Dr Claude Grange, Gérard Hamel, maire de Dreux, Olivier Marleix, député de la circonscription, maire d'Anet, Carole Festa, directrice de l'hôpital de Dreux. Le Dr Leonetti rappelle que les soins palliatifs, hélas trop peu nombreux, devraient être mis en place à n'importe quel moment d'une maladie grave, car ce sont des soins de confort, tant physique que psychique. Si le personnel soignant et le public étaient nombreux, les médecins brillaient par leur absence.

Février

- Participation à Paris aux journées des délégations.

Mars

- Participation à une réunion publique dans l'Orne, invitée par Marc Bugey, délégué pour l'Orne.

- **19 mars :** rencontre avec Noëlle Chatelet qui vient à Chartres présenter son livre « *La dernière leçon, suite* » - nombreux adhérents présents, conférence émouvante, sincère, instructive quant à la confiance qu'on peut apporter aux promesses électorales. Merci Noëlle.

Avril

- Participation à l'assemblée générale des crématistes.

- Soirée avec les Jeunes de l'ADMD, merci les Jeunes de prendre le flambeau, vous êtes l'avenir avec la fougue de votre âge, nous sommes l'arrière-garde pour vous soutenir.

Mai

- Semaine de tractage sur les marchés, avec pétition.

- Première prise de contact avec l'hôpital de la Loupe en vue de postuler pour être RU (représentantes des usagers) Annie Bouscarrut et moi-même.

Juin

- Diverses distributions sur les marchés, visites adhérents, prise de contact avec la direction de l'hôpital de Dreux.

Juillet

- Plusieurs interventions à l'hôpital de Dreux pour aider une adhérente qui souffrait : demande du respect de la loi Kouchner 2002, elle remarque, même si elle ne court pas le marathon.

Août

Je profite des vide-greniers pour faire de l'information publique avec une table dédiée ADMD à côté de mon stand.

Septembre

- 2 et 3, forum des associations à Chartres, nous n'étions pas trop de 7 pour répondre à toutes les demandes, merci aux adhérents qui ont participé jusqu'au bout à mes côtés.

- Ponctuellement : des adhérentes profitent de leur marche pour distribuer dans les boîtes aux lettres témoignages et flyers.

- 10 : participation à Antibes à l'assemblée générale de l'ADMD.

- 22 : participation à Paris à l'assemblée générale des RU (représentants des usagers) avec notre RU de Chartres, Isabelle Ducharme.

Octobre

- Rencontre avec le service juridique et la directrice de l'hôpital de Dreux : préparation de ma future permanence ADMD.

- Suite à une demande de Paris : j'interviens à l'hôpital de Chartres pour aider une adhérente en fin de vie.

- 6 : 1^{ère} réunion CDU (commission des usagers, représentants usagers) à l'hôpital de La Loupe, où il est demandé des volontaires pour participer au GHT (groupement hospitalier territorial en cours de réalisation) et au Comité d'éthique. Devant le peu d'enthousiasme, je me porte volontaire. Je serai au contact des médecins, des soignants donc je peux mieux aider les usagers (adhérents ou non) et faire passer le point de vue de l'ADMD.

- 21 : 1^{ère} réunion du Comité d'éthique à Brou pendant laquelle il est facile pour moi de parler des directives anticipées et de la personne de confiance.

- 22 : assemblée départementale 28, avec la participation de Bertrand Massot, maire de Luisant, que je remercie. Très bon article sur notre journal *l'Echo*, mais je trouve que nos adhérents n'étaient pas assez nombreux. Heureusement les présents

ont été supers réactifs et très efficaces au moment du rangement, merci à tous.

Novembre

- 2 : la 9^{ème} Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité : faute de meilleure idée, je distribue mon houx, mes bougies et mon laurier Place des Epars à Chartres, mais nouveauté : j'ai un guitariste anglais qui anime cette journée. Encore une fois, 2 adhérents présents, c'est peu.

- Signature du protocole qui nous permet de tenir une permanence à l'hôpital de Dreux. Le 23 novembre, je commence, et cela tous les mercredis après-midi depuis cette date.

- **8 Chartres** : participation à une conférence sur la laïcité à l'hôpital, toujours avec Isabelle.

- 24 : 1^{ère} participation à la réunion pour le GHT (groupement hospitalier territorial) à Chartres.

25 : un groupe d'adhérents participe à mes côtés à la tenue d'un stand. Pendant l'après-midi, conférence/débat sur la bientraitance.

- Suivi et transfert sur Houdan (soins palliatifs) d'une adhérente en fin de vie, ce n'est pas notre souhait, mais c'est mieux que rien.

Décembre

- 15 : 2^{ème} réunion à l'hôpital de La Loupe avec Annie Bouscarrut, RU titulaire.

- 19 : intervention à l'école d'infirmières de Châteaudun, pour faire connaître notre association, expliquer le droit des malades et des personnes en fin de vie, les directives anticipées, l'importance des soins bienveillants, grâce au témoignage émouvant d'une adhérente de Châteaudun, Madame Lecomte, tous mes propos trouvent une confirmation.

- Fin décembre : envoi de mes vœux aux adhérents, par mail et par lettre personnalisée à tous les adhérents qui ne sont pas équipés d'ordinateurs (comme je les comprends !).

Objectifs 2017 : une loi de liberté, notre ultime liberté. Notre choix.

Les directives anticipées doivent être respectées, sans exception.

Il faut écrire à tous les élus, les candidats aux présidentielles, aux législatives, aux maires, aux députés, il faut raconter avec des mots simples, vos expériences face à l'agonie d'un proche.

- Formation obligatoire des nouveaux RU (c'est fait à la date de cette rédaction), continuer dans la même voie en espérant avoir plus de volontaires pour m'aider, volontaires que je suis prête à former.

- Il serait bon d'ouvrir des permanences dans chaque hôpital d'Eure-et-Loir, mais maintenant je préfère voir le nombre de volontaires avant d'entreprendre les démarches.

- Satisfaction sur Dreux, j'ai reçu récemment l'aide de plusieurs adhérents, à court terme, je pourrai passer le relai, les mercredis après-midi, moins de route, plus de temps pour développer d'autres projets.

- Premier week-end de septembre : forum des associations à Chartres, si quelques volontaires veulent bien prendre un stand sur d'autres villes (je pense à Dreux, Châteaudun) n'hésitez pas à me contacter.

- En octobre il y aura l'assemblée départementale 28, peut-être encore à Luisant, sauf si quelqu'un me propose un autre lieu.

- Et le 2 novembre, 10^{ème} Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité. Je compte sur vous tous et vos idées.

Nous sommes 69 000 adhérents, dont le but est commun : travaillons donc en commun.

Je vous communique des thèmes de travail sur lesquels vous pouvez m'aider à travailler pour le Comité d'Ethique : l'annonce de la maladie grave, la laïcité dans les soins au quotidien, le respect des croyances des patients, les violences en milieu hospitalier, l'assistance médicalisée, la fin de vie, nouveaux textes, élaboration d'un répertoire avec les numéros utiles pour gérer les situations sociales compliquées.

N'oublions pas que nul n'est irremplaçable. Je serais ravie de partager ce travail avec l'un d'entre vous avant qu'il ne soit trop tard. Si j'ai pu le faire, vous le pouvez aussi en profitant de mon expérience.

29 - FINISTERE



1135 adhérents

Déléguee : Andrée Guillaumet - 4bis, rue de Rosmadec - 29000 Quimper - admd29@admd.net

ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

Permanences

14 bénévoles assument les permanences hebdomadaires à Brest, Quimper/Espace associatif, et 2 fois par mois à Morlaix. L'équipe de Carhaix organise des actions ponctuelles dans le centre-Finistère.

Nous sommes très heureux qu'une nouvelle bénévole qui accompagnait nos mobilisations depuis son adhésion, Odette Vigouroux, nous ait rejoints à Quimper. Nous espérons des candidatures pour des actions régulières ou ponctuelles pour étoffer l'équipe de Brest.

L'ADMD 29 et les Maisons des usagers

: une permanence a lieu au CHRU de Brest (Hôpital Morvan) le 1^{er} lundi du mois et le 1^{er} mardi du mois à l'EPSM Étienne Gourmelen de Quimper.

L'ADMD 29 et les représentants des usagers

: Dominique Thie a été nommée représentante des usagers au sein de la Commission des usagers (CDU) du Centre hospitalier de Lanmeur, et Nicole Quentel poursuit son action au sein du Comité de protection des personnes (CPP).

Appels téléphoniques et visites : en dehors des permanences, nous avons reçu de nombreux appels téléphoniques d'adhérents et de non-adhérents demandant des conseils sur la rédaction de leurs directives anticipées ou sur des détails, mais bien souvent aussi en cas de situations de fin de vie très délicates. Nous avons rendu visite à quelques adhérents qui ne pouvaient se déplacer.

PARTICIPATION

AUX ACTIONS NATIONALES

Des adhérents ont prêté main-forte aux bénévoles pour tracter et discuter

avec les passants pendant la semaine de mobilisation nationale du 22 au 28 mai, sur les marchés de Brest/Kerinou, Morlaix, Pont-L'Abbé et Quimper, puis en novembre, lors de la 9^{ème} Journée pour le droit de mourir dans la dignité à Brest/Saint-Louis et Quimper.

RENCONTRES ET CONTACTS DIVERS Réunions de travail internes

J'ai participé aux 36^{èmes} journées des délégations les 5 et 6 février à Paris, à l'assemblée générale de l'ADMD le 10 septembre à Antibes, ainsi qu'à la réunion des délégués de Bretagne et Pays de la Loire et à la conférence publique animée par Jean-Luc Romero le 22 octobre à Laval.

Le bureau et les équipes de bénévoles de l'ADMD 29 se sont réunis à Quimper le 14 juin et le 6 décembre à Châteaulin avant la journée de formation des bénévoles. L'assemblée départementale s'est tenue le 13 octobre à Pleyben.

Forums et rencontres d'associations

Nous avons tenu des stands d'information sur la loi Claeys/Leonetti, les droits des personnes malades et des personnes en fin de vie, les directives anticipées et la personne de confiance lors de forums d'associations, le 3 septembre à Morlaix et Carhaix et le 10 septembre à Concarneau.

Le 16 décembre, nous avons participé, avec les autres associations de santé agréées, à la journée « Accueil et éthique » organisée par le CHRU de Brest et l'Espace de Réflexion Ethique de Bretagne au CHU Morvan.

Réunions d'information sur la loi et ateliers d'aide à la rédaction de directives anticipées

Des ateliers ont été organisés dans plusieurs villes du département, les 21 janvier et 17 mars à Concarneau, les 26 janvier et 13 décembre à Quimper, le 28 avril à Brest, le 7 juin à Douarnenez, le 8 novembre à Morlaix et le 17 novembre à Landerneau. Comme toujours, les participants, adhérents ou non, étaient motivés par le désir de ne pas finir leur vie aussi mal qu'un de leurs proches et de savoir comment résister à l'acharnement

thérapeutique qui n'a pas totalement disparu, même si les médecins affirment que l'obstination déraisonnable est le plus souvent du côté des malades et des familles.

Les 28 octobre et 15 novembre, je suis intervenue lors des Bistrot-Santé-mémoire organisés par l'association France-Alzheimer à Trégunc et Quimperlé pour une information sur les directives anticipées et la personne de confiance.

Nous avons obtenu un rendez-vous avec les cadres de santé et soignants de l'Unité de Soins Palliatifs (USP) de Douarnenez puis de Guilers, près de Brest, afin de connaître l'organisation et l'offre de soins dans le département et mieux conseiller nos adhérents.

Le 24 octobre, à la demande de l'association « La liberté de l'esprit », j'ai participé au débat sur la fin de vie et les directives anticipées qui a suivi la conférence de Véronique Fournier, présidente du Conseil national des Soins Palliatifs et de la Fin de Vie (CNSPFV), dont le thème était « **La mort est-elle un droit ?** ». Plusieurs adhérents et deux bénévoles ont également assisté à cette conférence.

En novembre, j'ai participé à la Semaine de la sécurité des patients à l'EPSM Gourmelen et animé 2 séances de sensibilisation sur la désignation de la personne de confiance et les directives anticipées.

En juillet, le directeur des Pompes Funèbres des Communes Associées (PFCA) - Brest et 44 communes - a proposé à l'ADMD un partenariat. Les documents de notre association sont mis à la disposition de leurs clients qui peuvent venir se renseigner à notre permanence de Brest, et nos adhérents peuvent bénéficier de tarifs préférentiels.

Rencontres avec un public jeune

À Brest, Morlaix et Quimper, rencontres et échanges avec des élèves de première et de terminale qui ont choisi l'euthanasie pour thème de leurs Travaux Personnels Encadrés ou leur épreuve professionnelle.

L'année 2016 fut riche en activités grâce à une équipe départementale dynamique, disponible et motivée. Malgré l'intense mobilisation et les

rencontres avec les parlementaires, la loi sur l'aide médicale à mourir, que nous attendions, n'a pas été votée mais nous restons mobilisés, encouragés par les personnes toujours plus nombreuses qui, choquées par les affaires de fin de vie médiatisées ou par des cas d'acharnement thérapeutique dans leur entourage, viennent adhérer et nous apporter leur soutien.

30 - GARD



864 adhérents

Déleguée : Colette Boudard - 22, rue du Pont - 30120 Le Vigan - admd30@admd.net

Permanences à Nîmes, Alès, Le Vigan, une fois par mois. Le groupe d'Uzès se réunit aussi régulièrement autour de Jacqueline Crespy.

Cette année, nous avons été très présents à Alès, au Vigan, à Uzès, dans les cliniques et les hôpitaux, début à Nîmes aussi. Ceci est possible depuis la présence des représentants des usagers dans les instances des CDU (commission des usagers).

Présentation du film « A tout jamais » à Avignon avec l'intervention de Bernard Senet, toujours aussi applaudi.

Réunions à Nîmes et Alès avec les responsables de ces villes.

Tenue d'un stand en septembre aux forums des associations de Nîmes, Avèze et Alès.

Le 2 novembre, l'arbre de la liberté avec une plaque ADMD dans le parc classé des Châtaigniers au Vigan.

Réunion à Nîmes le 24 novembre avec Véronique Massonneau, députée de la Vienne et Christophe Cavard, député du Gard.

Le bus AdmdTour des jeunes s'est arrêté le 19 juillet à Uzès cet été, avec la chaleur habituelle de chez nous.

31 - HAUTE-GARONNE



1526 adhérents

Déleguée : Paule Villette - Résidence le Clos des Vignes - 37, rue du Matet - 31220 Martres-Tolosane - admd31@admd.net

L'année 2016 a été une année de turbulences et de déceptions mais aussi d'affirmation et de construction pour l'association.

En début d'année nous avons, comme partout en France, suivi le cheminement parlementaire du projet gouvernemental concernant la loi sur la fin de vie. D'entrée de jeu, celui-ci est apparu largement en retrait par rapport à nos attentes. Par la suite, nos espoirs furent définitivement anéantis avec le sort réservé aux amendements de Véronique Massonneau et de Jean-Louis Touraine : l'aide active à mourir (possibilité de demander l'euthanasie et/ou le suicide assisté) ne serait pas dans la loi. Le vote final nous a encore un peu plus déçus : absence de participation de certains de nos députés, y compris de ceux qui avaient voté l'amendement fusionné de la députée de la Vienne et du député du Rhône.

Amertume et colère. Nos rencontres avec les députés, les lettres et pétitions, les clics sur les sites d'interpellation, les multiples manifestations, tout cela balayé par cette tiède loi du 2 février 2016 dite loi Claeys/Leonetti. La suprématie de l'avis et de la décision médicale l'emporte sur les volontés de la personne.

En dépit de cette énorme déception, nous avons repris le combat, portés par la détermination qui est la nôtre et le soutien d'une écrasante majorité de nos concitoyens qui ressentent souvent dans leur chair combien liberté et fraternité sont bafouées au moment de leur fin de vie.

C'est ainsi qu'au fil des mois, nous avons organisé des manifestations publiques et en interne nous avons particulièrement travaillé à la définition des axes stratégiques qui seront débattus et votés lors de l'assemblée générale à Antibes.

MANIFESTATIONS PUBLIQUES

Au mois d'avril, Jean-Luc Romero, à l'invitation de la Libre Pensée de la Haute-Garonne et des Crématistes est présent à Toulouse pour une conférence publique qui rassemble une centaine de personnes. Quelques semaines plus tard le mouvement des Jeunes Socialistes recevait Christophe Michel. Ils l'ont interrogé avec intérêt sur la loi Claeys/Leonetti et découvrent l'histoire de notre combat. Le président de l'ADMD a également animé une rencontre citoyenne à Balma où il a exprimé notre déception quant à la nouvelle loi qui laisse encore la part belle au pouvoir des médecins.

En mai, nous sommes présents sur 5 marchés du département : 3 à Toulouse, 1 dans la métropole - à Tournefeuille - et le dernier à Saint-Gaudens, au sud du département.

Le 17 juillet, grand succès de l'Admd-Tour, square Charles de Gaulle. Ce qui pour nous est devenu presque un rituel apporte un grand vent de liberté et de détermination joyeuse. A travers cette journée, dans un grand élan intergénérationnel, les directives anticipées ont été promues de manière efficace auprès de la population par les jeunes animateurs du bus et par le groupe toulousain.

En septembre, les adhérents du Comminges ont animé avec succès notre stand au forum des associations de Saint-Gaudens tandis que les Toulousains nous retrouvaient, en octobre, au Forum des associations, place du Capitole.

Le 26 septembre, nous avons accueilli pour une conférence-débat Jean-Michel Ducomte, président de la Ligue de l'Enseignement et Rolande Bugat, professeur de médecine, oncologue à l'institut universitaire du cancer. Intitulée « *Fin de vie : où est la liberté* », cette rencontre a été animée par un éditorialiste de *La Dépêche du Midi*.

Le président de la Ligue a souligné les aspects très insuffisants de la loi de février 2016 au regard de la liberté de chaque citoyen(ne) sur sa propre fin de vie. Roland Bugat, quant à lui, nous a engagés sur la voie de la vigilance constructive quant à la mise en œuvre de ce dernier texte législatif.

En novembre, dans le cadre de la 9^{ème} Journée mondiale pour le droit

de mourir dans la dignité, beaucoup d'échanges et de contacts et une diffusion abondante du document « J'accuse ! ».

Lisibilité accrue de l'association, approfondissement des relations avec la presse, contacts diversifiés et nouvelles adhésions sont les fruits de ces événements publics.

FONCTIONNEMENT INTERNE

Pierre Juston, délégué adjoint, et moi-même avons participé en février à la réunion annuelle des délégués et à l'assemblée générale à Antibes.

Dans le cadre des réunions d'adhérents, il faut particulièrement souligner le travail sur les axes stratégiques en petits groupes et en réunion générale sur les sites de Toulouse et Saint-Gaudens, les discussions parfois assez vives sur ce qui constitue l'objectif essentiel de l'ADMD, à savoir l'obtention d'une loi de liberté, de dignité et de justice. Là est notre combat tel que nous nous devons de le poursuivre.

Nous avons repris contact avec le CISS et le coordonnateur régional nous a exposé les évolutions prévues pour cette instance. Dans cette rencontre il a également évoqué la fonction des représentants des usagers.

Comme dans toutes les délégations, le nombre d'adhérents connaît une croissance significative. Cette croissance entraîne des attentes plus individualisées et nécessite des contacts notamment avec les personnes très touchées par l'âge ou des pathologies lourdes et qui ne peuvent se déplacer. Les jeunes de la délégation, sous la houlette de Pierre Juston, se sont volontiers investis dans de nombreux événements : tractages, conférences... et ils s'impliquent dans le travail de communication, de réflexion et de développement de l'ADMD. Ils sont actifs sur les réseaux sociaux de la délégation.

A la suite de la publication des décrets d'application de la loi Claeys/Leonetti, nous nous sommes projetés dans un dialogue exigeant et constructif avec les professionnels de santé.

Ce dialogue sera un chantier très important dans l'ensemble de nos activités pour l'année à venir.

32 - GERS**222 adhérents****Délégué jusqu'en mai 2016 :**

Gilbert Ballester



Délégué depuis mai 2016 : Thierry Decrock - En Perron - 32350 Ordan-Larroque - admd32@admd.net

2016 aura été une année de transition avec le retrait de Gilbert Ballester de la délégation et son remplacement par Thierry Decrock, nommé par le conseil d'administration de l'ADMD le 21 mai, après avoir suivi le 3 mars une formation d'une journée au siège de l'association.

A partir de fin mai, un travail de remobilisation de l'équipe en place a été entrepris, autour de plusieurs objectifs fixés : relayer la politique nationale de l'ADMD ; être en proximité des adhérents et à leur écoute, leur proposer autour des enjeux de fin de vie des rencontres, des ateliers de réflexion, des commissions, des conférences ; se rapprocher des hommes politiques (parlementaires notamment), des représentants des collectivités locales, des partenaires institutionnels, de santé et associatifs ; développer la représentativité de la délégation (de fin mai à fin décembre, le nombre d'adhérents a déjà progressé en solde net de 30, passant de 190 à 220), être présent sur les marchés et les forums (associations, seniors...), et s'ouvrir aux jeunes par des actions en direction des lycées et des premiers cycles universitaires ; se faire connaître auprès de la presse locale.

Au-delà de ces orientations de long terme, les initiatives engagées ont été de plusieurs ordres :

28 mai : tractage sur le marché d'Auch, et participation à Nérac à une réunion de l'ADMD Lot-et-Garonne.

7 juin : participation à l'assemblée générale de l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF), et ensuite à une conférence de la Ligue Contre le Cancer.

3 septembre : réunion de travail

de l'équipe.

10 septembre : participation à l'assemblée générale de l'ADMD à Antibes.

13 septembre : participation à la réunion de rentrée de l'Université du Temps Libre (UTL), avec temps de parole pour annoncer la venue de Jean-Luc Romero, président national de l'ADMD (voir ci-dessous).

16 septembre : venue de Jean-Luc Romero à Auch, 130 personnes présentes. A l'occasion de cette rencontre, création d'outils de communication pérennes : 6 cartons plume sur chevalets portant chacun une citation forte, avec le nom de son auteur (Benoîte Groult, Montaigne, Jean-Luc Romero lui-même, avec le titre de son ouvrage de 2015, « Ma mort m'appartient », Albert Einstein, Simon Leys, Marguerite Yourcenar) + 2 cartons plume vierge pour y apposer les affiches de l'ADMD.

23 septembre : rendez-vous avec un médecin proche de la philosophie de l'ADMD.

12 octobre : réunion de l'équipe pour faire le bilan du 16 septembre et préparer les actions futures. Mise en place d'un découpage du département en six zones géographiques pour mieux suivre les adhérents (une réunion par zone sera organisée, avec recherche progressive d'un « chef » de zone pour l'animation de chaque territoire).

26 octobre : participation à Toulouse à une conférence-débat de l'ADMD Haute-Garonne : « Fin de vie, où est la liberté ? ».

2 novembre : dans le cadre de la Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité, tractage sur le marché de Condom, puis échanges avec les adhérents locaux autour d'un verre de l'amitié.

25 novembre : participation et débat d'idées au Café Philo d'Auch autour de la question « La mort m'appartient-elle ? ».

29 novembre : réunion des adhérents et des sympathisants d'Auch et des environs (25 personnes présentes).

13 décembre : courrier de vœux aux adhérents.

Nota : à souligner, la qualité des services rendus par l'équipe du siège de l'ADMD, d'autant plus utiles

lorsqu'on est un nouveau délégué départemental. Intérêt aussi des échanges avec d'autres délégations, voisines ou pas.

33 - GIRONDE**1722 adhérents****Déléguée :** Claudine Crang

7, chemin du Maransin - 33440

Ambarès - admd33@admd.net

Nous tenons à remercier tous les adhérents pour leur participation à nos réunions et rassemblements effectués cette année ainsi que ceux qui, pour des raisons légitimes, n'ont pas pu se déplacer mais qui nous ont toujours encouragés par leurs courriers. Notre repas mensuel tous les 1^{ers} samedis du mois, dans une ambiance amicale, nous permet de recevoir les nouveaux adhérents, d'échanger des informations et de mieux nous connaître.

30 janvier : la réunion annuelle ayant pour conférencier notre secrétaire général, Christophe Michel, a réuni une centaine d'adhérents qui s'est terminée par le partage de la galette de la fraternité et du crémant de Bordeaux.

13 février : réunion et repas sur le secteur de Langon sur le nord-Bordelais.

12 mars : réunion et repas sur le secteur de Langon sur le Sud-Bordelais.

27 avril : marché bio de Mérignac.

1^{er} mai : marché principal de Mérignac.

28 mai : repas annuel sous la présidence de Jean-Luc Romero.

12 juin : marché des Chartrons - Bordeaux.

26 juin : marché de Pessac.

13 juillet : rencontre d'adhérents avec les Jeunes pour l'étape de l'AdmdTour sur la plage du Porge.

3 novembre : manifestation annuelle pour notre Journée mondiale ADMD.

10 septembre : forum des associations à Mérignac.

10 septembre : forum des associations à Libourne.

25 novembre : forum des associations à Bordeaux.

A la suite de nos réunions, marchés, manifestations, nous avons des appels de non-adhérents pour recevoir de la documentation, ainsi que de nos adhérents pour divers renseignements.

34 - HERAULT



1540 adhérents

Délégué : André Pilon

29, rue du Mas de la Tour - 34990

Juvignac - admd34@admd.net

À la fin 2016, dans l'Hérault, nous étions 1540 membres de l'ADMD. C'est un chiffre record ! Durant cette année, plus de 150 personnes ont adhéré, d'autres se sont éloignées de nous, ce qui fait que notre progression nette est de 52.

Ces chiffres sont le reflet de l'intense activité que tous les bénévoles ont déployée sur le terrain.

Nous avons été nombreux à diffuser nos idées sur les marchés et à répondre au désarroi de ceux qui trouvaient que la nouvelle loi n'apportait pas de réelles améliorations.

La participation au débat d'orientation a été un succès, et nous avons noté que nombre de nos demandes se retrouvent dans le document final et vont être mise en œuvre.

En mars, nous étions environ 150 à la conférence du docteur Giniès sur le sujet de la douleur, abordé de façon vivante et originale.

La plantation d'un arbre de vie (un grenadier) à Pérols fut un moment fort pour notre délégation. Les médias locaux (presse, TV) ont parfaitement relayé cette initiative et ils ont permis de faire passer un message.

Au mois de novembre, nous avons rejoint nos amis du Gard lors de la venue de la députée Véronique Massonneau, qui nous a longuement expliqué la difficulté de faire avancer la loi à l'Assemblée nationale.

Nous sommes intervenus auprès des stagiaires BPJEPS Animation Sociale de Montpellier et nous avons reçu de nombreux étudiants dont la fin de vie était leur sujet d'étude.

Il nous reste à résoudre le problème de la permanence de Béziers : toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Certains adhérents, qui ont été fort actifs dans notre association, ont demandé à prendre un peu de recul. Nous les remercions de leur apport car nous leur devons en partie les résultats que nous avons obtenus à ce jour.

Merci à tous pour vos actions qui font évoluer les idées et rend le changement de la loi impératif.

35 - ILLE-ET-VILAINE



790 adhérents

Déléguée : Jane Chaussy- 5, rue Toullier

- 35000 Rennes - admd35@admd.net

NATIONAL

Les 5 et 6 février : journées des délégations, si nous avons parlé de la loi Claeys/Leonetti et des nouvelles directives anticipées, la conférence « Comment répondre aux demandes d'aide de nos adhérents » n'a rien apportée, hélas ! en dehors de la Suisse. Le samedi : définition des éléments de stratégie pour les années à venir.

DÉPARTEMENTAL

9 janvier : consultation des adhérents sur les possibles stratégies d'actions. Il ressort que pour obtenir une loi, l'association sur le plan national ne sensibilise pas suffisamment le grand public en faisant des opérations d'envergure. Les opérations au niveau local apparaissent satisfaisantes.

2 février : cinéma Le Vauban à Saint-Malo, 200 personnes sont venues assister à la projection-débat du film « La dernière leçon », en présence de Noëlle Châtelet.

3 mars : école des infirmières à Fougères, présentation de l'ADMD, sui-

vie du documentaire sur la Belgique « Vivre avec l'euthanasie ». Discussion sur les soins palliatifs, la nouvelle loi Claeys/Leonetti et sur les directives anticipées.

10 mars : réunion de travail sur les stratégies d'actions pour présentation à l'ADMD.

23 avril : à la demande des adhérents, mise en place d'ateliers pour échanger sur différents sujets. Une vingtaine d'adhérents ont participé à l'atelier « Sortie de secours » et il a été vu en détail, pour chaque organisme, les conditions d'admission d'un dossier pour obtenir « le feu vert ».

28 mai : pour notre 9^{ème} semaine de mobilisation, distribution de tracts au marché de Cesson Sévigné.

3 septembre : forum de Villejean, rencontre annuelle avec Frederika et Liliane. Une trentaine de personnes ont pris de la documentation et se sont informées sur les nouvelles directives anticipées, c'est un moment qui permet un échange sur la nécessité de ne pas négliger cet aspect de la vie.

15 septembre : rencontre de l'ensemble des groupes pour définir le mode de fonctionnement futur de chaque groupe suite à la nouvelle loi Claeys/Leonetti. Désignation éventuelle d'un groupe d'accompagnants. Prochaines rencontres à programmer. Organisation rencontre dînatoire vers mi-décembre.

13 octobre : atelier de discussion sur la fin de vie

Ce premier atelier de la saison a regroupé une quarantaine d'adhérents pour répondre à leurs interpellations et à leurs questions.

Nous avons vu comment préparer sa fin de vie, surtout l'aborder sans tabou avec son médecin et ses proches. Les dispositions qui peuvent être prévues, comment partager et créer des liens pour préparer, le mieux possible, cette éventualité incontournable.

Après 2 heures d'un échange intense, un cocktail était prévu pour un bon moment de convivialité entre tous les participants.

5 novembre : atelier « Sortie de secours »

Plus de 100 adhérents participaient à la projection de ce documentaire dont l'objectif était de montrer à la

fois la possibilité d'un départ pour la Suisse, mais aussi la nécessité de s'y préparer car faire accepter son dossier n'est pas aussi simple que cela.

« C'est sécurisant d'avoir une solution sous la main », dit une adhérente ! C'est vrai, mais ce film très émouvant, explique bien comment il faut être déterminé, avoir une maladie incurable, des douleurs insupportables ou plusieurs polypathologies invalidantes dues au grand âge. Pour obtenir une aide au suicide assisté, il faut un rapport médical, il y a aussi des formalités administratives.

Bernard est venu expliquer son parcours et celui de son épouse, son dossier qui n'aboutissait pas, mon intervention pour lui expliquer la marche à suivre, j'ai pu le diriger vers un autre organisme et un mois ½ après la constitution du nouveau dossier, il accompagnait son épouse en Suisse. Témoignage chargé d'émotion, montrant l'exemple concret d'un parcours à la fois exceptionnel mais rassurant car le suicide assisté s'est déroulé dans des circonstances parfaites.

Chaque situation étant particulière, son déroulement est différent pour chaque personne.

Vers 17h30 nous nous sommes retrouvés autour d'un pot de l'amitié, ce qui permet toujours un échange privilégié.

1^{er} décembre : atelier sur les nouvelles mesures relatives aux directives anticipées.

50 adhérents participaient à ce troisième atelier. Nous avons vu les deux décrets apportant des précisions sur la sédation profonde et continue jusqu'au décès, ainsi que les directives anticipées, telles que prévues dans la loi sur la fin de vie du 2 février 2016.

Le développement de ces mesures, du développement des soins palliatifs, mais aussi du refus d'un traitement a permis un échange riche et fructifiant.

Un cocktail termina cette soirée.

Permanences : rappel des permanences tous les 2^{ème} mardis du mois, de 16h à 18h, dans les locaux de l'APRAS - 5, rue du Pré Perché, à Rennes.

Chacun y trouvera tous les renseignements sur la fin de vie : adhésion, directives anticipées et situation particulière.

Sollicitation des groupes de lycéens de la région, cette année Saint-Malo et Redon, souhaitant des informations sur notre association et surtout sur les raisons pour lesquelles nous militons pour une demande d'euthanasie.

15 décembre : nous avons terminé l'année par notre rencontre dînatoire. L'axe de l'année 2016 a surtout porté sur l'information des adhérents ainsi que sur les groupes d'entraides pour les adhérents ayant choisi cette option.

36 - INDRE



279 adhérents

Déléguee : Francine Noël

106, avenue Charles-de-Gaulle - 36000
Châteauroux - admd36@admd.net

Compte rendu de la réunion du 26 février à Châteauroux, animée par Jean-Luc Romero

Environ 130 personnes sont venues écouter notre président Jean-Luc Romero nous parler de la fin de vie et de la déception de l'ADMD devant la loi qui a été votée par le Parlement, c'est encore le médecin qui décide de notre fin de vie, le patient n'a pas été mis au centre des décisions le concernant.

Témoignages, questions, l'auditoire a exprimé son soutien à notre combat.

Compte rendu de la réunion du 5 novembre, Salle de Touvent, à Châteauroux, sur le thème « La loi Claeys/Leonetti : des changements ? »
Devant une trentaine de personnes, notre déléguée présente les décrets pris pour l'application de la loi du 2 février 2016.

Obstination déraisonnable, directives anticipées, décision de limitation ou d'arrêt de traitement, procédure collégiale, sédation profonde et continue sont évoquées.

S'engage une discussion animée.

La sédation profonde pose des problèmes éthiques comme euthanasie qui ne dit pas son nom. D'un autre point de vue, elle apparaît comme

une mort à petit feu, sans aucun intérêt.

Stockage de médicaments en vue d'un suicide par utilisation massive, si besoin. À ce détournement de médicaments, dont il a été question dans des groupes d'entraide, notre déléguée est fortement opposée : des tentatives de suicide peuvent se terminer par une situation pire que précédemment ; ne jamais demander à un médecin de pratiquer un acte illégal (mise en danger dans sa situation professionnelle et au-delà). En cas de problème, les adhérents peuvent recourir à un médecin-conseiller de l'ADMD, par l'intermédiaire de la déléguée ou d'ADMD-Écoute.

Soins palliatifs, savoir qu'ils sont possibles à domicile (et que, localement, ils sont opposés à l'euthanasie).

Inégalité entre personnes pour faire appliquer la loi. Si un médecin ne la respecte pas, les adhérents peuvent faire appel au service juridique de l'ADMD (qui est la seule à avoir édité une plaquette sur les « droits du patient »).

Dynamisme des Jeunes de l'ADMD (maintenant plus de 1000). L'AdmdTour, de même que la campagne « J'accuse », a touché de nombreuses personnes.

L'ADMD n'est-elle pas « trop gentille » ? Plutôt que des manifestations de rue, elle privilégie l'action politique, où notre président, Jean-Luc Romero, a fourni un gros travail (plus de 120 réunions par an).

Les discussions se poursuivent autour d'un pot de l'amitié et d'un repas sur place.

Forum des associations à Châteauroux : 17 et 18 septembre. 5 adhérents se sont mobilisés pour tenir le stand et répondre aux questions nombreuses des visiteurs. Des discussions intéressantes se sont engagées.

Le débat public sur la bientraitance : organisé par l'ARS et la Mutualité Française le 14 octobre. 2 adhérents ont apporté leur aide à la tenue du stand de l'ADMD, et plusieurs adhérents ont assisté au débat, organisé autour de scénettes évoquant le maximum de situations de dépendance possibles.

37 - INDRE-ET-LOIRE**706 adhérents**

Délégué : Alain Fievez - 135, boulevard Charles-de-Gaulle - 37540 Saint-Cyr-sur-Loire - admd37@admd.net

Progression du nombre d'adhérents de + 12,8 %.

ACTIONS HABITUELLES

Une permanence mensuelle le deuxième mardi de chaque mois, de 15h à 17h, aux Halles de Tours, suivie d'une réunion du bureau de l'ADMD 37.

Une lettre aux adhérents est envoyée par mail régulièrement (7 envois en 2016).

Participation aux actions nationales : animations sur les marchés de Tours (Coty) et Joué-les-Tours les samedi 5 et dimanche 6 mars, sur le marché d'Amboise le dimanche 22 mai et sur les marchés de La Riche, Saint-Avertin et Tours (Beaujardin) le 2 novembre (une dizaine d'adhérents intervenants).

Poursuite des contacts avec les parlementaires départementaux (rencontre d'une sénatrice socialiste en février) et liens fréquents avec deux députés socialistes.

Fonctionnement de deux groupes de solidarité et d'entraide (réunis en un seul en septembre) pour affiner notre réflexion sur la fin de vie (6 réunions durant l'année).

Le 9 avril, à Tours, réunion des adhérents, pour échanger et proposer des éléments d'évolution de l'ADMD (50 personnes).

ACTIONS SPÉCIFIQUES

Jedi 31 mars : projection avec le CNP Cinémas Studio à Tours (environ 100 personnes) du documentaire « Le moment et la manière » d'Anne Kunvari, suivie d'un débat sur le thème « Fin de vie, qui choisit ? » avec Mickaël Boulay, administrateur de l'ADMD, avocat.

Vendredi 29 avril, Jean-Luc Romero étant invité pour une rencontre littéraire par un restaurateur

du département (à Saint-Martin-le-Beau) nous relayons l'information et de nombreux adhérents y assistent. Permanences sur stand aux Journées du Bénévolat à Tours les samedi 1^{er} et dimanche 2 octobre.

Vendredi 7 octobre : présence questionnante lors d'une après-midi consacrée à la législation sur la fin de vie organisée par l'Association régionale des Soins Palliatifs à la Faculté de Médecine.

Samedi 10 décembre à Tours, réunion publique avec Yves de Lochet, médecin belge, consacrée à sa pratique de l'euthanasie en Belgique (90 personnes). Informations claires (présence dans la salle et intervention du député de Tours). Conclusion : l'avenir ne consiste pas à aller en Belgique mais à obtenir une telle loi en France.

38 - ISERE**1508 adhérents**

Déléguée : Marielle Mas
31, avenue Marie-Reynoard - 38100 Grenoble - admd38@admd.net

- Permanence tous les premiers lundis du mois.

- Réunion du groupe d'animation (entre 12 et 16 personnes) tous les 2^{èmes} lundis du mois, précédée d'un ordre du jour et suivi d'un compte rendu.

- 5 et 6 février : 36^{èmes} journées des délégations à Paris.

- 7 mars : projection du film « Fin de partie » au cinéma Le Club.

- 2 avril : réunion à Voiron, en présence de quatre membres de notre groupe.

- 22 mars : accompagnement en Suisse, à Berne, d'une adhérente, à la demande de celle-ci.

- 4 avril : rencontre avec une journaliste du *Dauphiné Libéré* à Crolles. Article dans le journal le lendemain.

- 26 avril : projection publique du film « Mar Adentro ».

- 9 mai : rencontre publique à Meylan avec le député Olivier Véran, lui-

même médecin, opposé à l'euthanasie.

- 14 juin : repas au restaurant de tout le groupe pour bien terminer l'année (18 personnes).

Outre ces réunions régulières ou programmées, plusieurs rencontres avec des étudiant(e)s, et visites à domicile de nombreux adhérent(e)s.

- Août 2016 : AdmdTour, reçu par deux personnes de notre groupe, en mon absence.

- 10 septembre : assemblée générale de l'ADMD à Antibes.

- 19 septembre, 10 octobre, 14 novembre, 12 décembre : réunions du groupe d'animation.

- 22 septembre : réunion publique à Fontaine, en présence du maire, de la députée communiste Annie David et d'un autre député LR. Témoignage de Mme Rizzi sur les souffrances de son mari en soins palliatifs à l'hôpital.

- 26 novembre : réunion à Voiron.

39 - JURA**292 adhérents**

Déléguée : Brigitte Prost-Blondeau
- 12, rue du Midi - 39000 Lons-le-Saunier - admd39@admd.net

Tout au long de l'année, avec l'aide précieuse de mon délégué adjoint sur la ville de Dole et une personne ressource à Saint-Claude, nous avons poursuivi nos objectifs :

- Ouvrir des espaces de rencontres et d'échanges afin de faire passer les convictions de l'ADMD, dans un souci de respect de l'autre, dans sa différence.

- Favoriser la prise de conscience sur la fin de vie à travers la projection/débat du film « Fin de partie » en présence d'environ 80 personnes et d'une élue en charge des maisons de retraite sur la ville de Lons-le-Saunier.

- Multiplier les interventions auprès d'associations amies : présentation de l'ADMD lors de l'assemblée générale des crématistes, lors d'une assemblée d'association familiale laïque.

- Susciter une plus grande visibilité

de l'ADMD à travers notre présence sur les marchés à Lons-le-Saunier, aux forums des associations à Dole, interventions lors d'une conférence de libres penseurs ou de cercle de réflexion (cercle Condorcet), participation à une conférence du CODERPA sur la prise en charge des personnes âgées.

- Contacter la presse locale, les élus.
- Contacter l'école d'infirmières pour une intervention auprès des élèves infirmier(e)s.

- Fédérer et soutenir les adhérents isolés : réunions sur Saint-Claude, Dole et Lons-le-Saunier et visites à domicile.

- Dynamiser les réunions en invitant des personnes extérieures : Stéphane Haslé, philosophe et auteur d'un ouvrage « la non vie » ; le docteur Monange, président de la Ligue contre le cancer et représentant des usagers qui nous a présenté son rôle et ses missions au sein du conseil d'administration de l'hôpital de Lons-le-Saunier ; Patricia Maïtret, déléguée pour le département voisin de Haute-Saône et membre du conseil d'administration de l'ADMD.

- Représenter l'ADMD dans les instances médicales avec une proposition de trois candidatures de représentants des usagers d'adhérents sur les hôpitaux de Dole, Saint-Claude et Lons-le-Saunier.

- Maintenir le lien essentiel avec l'ADMD à travers ma participation à la réunion des délégations de février et l'assemblée générale à Antibes.

- Soutenir les initiatives des jeunes de l'ADMD : présence à Vesoul lors du passage de l'AdmdTour.

La nette progression du nombre d'adhérents me donne envie de poursuivre les actions entreprises et d'élaborer des projets ambitieux pour le Jura.

40 - LANDES



440 adhérents

Délégué : Pierre Dumoulin

Le Blanc - 40170 Saint-Julien-en-

Born - admd40@admd.net

Depuis 2 ans, le nombre d'adhérents de notre délégation des Landes est passé de 356 à 440 adhérents en décembre 2016 (+ 87, soit quasiment 25%), malgré décès et changements d'adresses... L'intérêt pour notre mouvement ne fait que progresser !

L'année 2016 s'est révélée riche en rencontres ponctuelles avec les adhérents landais : déplacements auprès de ceux qui ne peuvent venir aux forums ou permanences, et rencontres diverses (journée mondiale, réunion d'adhérents, semaine de mobilisation), mais veulent garder le contact, visites à ceux qui demandent conseil et soutiens, visite aux futurs adhérents.

Pour le délégué, réunion à Paris les 5 et 6 janvier, participation à l'assemblée générale d'Antibes le 10 septembre, accompagné de 2 adhérents landais.

Rappelons qu'une permanence se tient 2 fois par mois à Mont-de-Marsan, à la Maison des associations, boulevard Candau. Renseignements et horaires auprès du délégué (annonces dans le journal local et les panneaux lumineux de la ville).

En mai, pour la semaine de mobilisation, des adhérents locaux ont animé les marchés de Dax, Mimizan, Mont-de-Marsan, Capbreton, et déposé de la documentation dans les mairies des autres villes. Certaines de ces mairies ont diffusé dans leur bulletin municipal des articles de présentation de l'ADMD. Des tractages ont été faits aux terrasses, déjà bien remplies, en cette période de l'année, grâce à la douceur de notre climat ! L'évènement a été annoncé sur *France Bleu Gascogne* et *France 3*, ce qui a valu à la responsable montoise une interview en direct sur le marché Saint-Roch.

En juin, participation du délégué à

la permanence de Mont-de-Marsan, pour élaboration sur site d'un article avec photos, adressé aux journaux locaux et bulletin municipal.

Durant toute la saison d'été en zone côtière, précisons que nous déposons les cartes postales ADMD chez tous les restaurateurs et hôteliers qui ne nous opposent pas de refus...

En août, pour les volontaires qui se proposent d'animer les forums de septembre, réunion (avec repas champêtre), au domicile du délégué : organisation et consignes diverses, distribution de documentation. Les adhérents landais ont au préalable été informés par courrier et peuvent nous aider à tenir le stand, ou simplement passer nous voir pour diverses informations, suivant leur proximité géographique du lieu du forum, et surtout venir accompagnés d'amis et connaissances.

En septembre, comme chaque année, nous avons participé aux forums associatifs de diverses villes du département : Saint-Pierre-du-Mont, Soustons, Dax, Mont-de-Marsan, Parentis-en-Born. Capbreton a malheureusement été annulé à cause de la pluie. La participation est bonne.

En octobre, une adhérente sophrologue tenant un stand au salon du Bien-être, à Dax, propose notre documentation à ses visiteurs et leur présente l'association.

Toujours en octobre, contacts divers pour organisation de la Journée mondiale de novembre : durant tout le mois, distributions dans tout le département d'affiches, de dépliants, de flyers annonçant cette manifestation, envoi de dossiers de presse aux médias.

En novembre a eu lieu la 9^{ème} Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité, cette année à Mimizan, sur invitation de Christian Plantier, le maire, qui a ouvert la réunion publique.

Avant la réunion publique, la réunion interne des adhérents landais a amené comme toujours de nombreux échanges et permis de faire émerger diverses idées et préoccupations. Micheline Claes, invitée, y a présenté les CDU nouvelle formule.

Le traditionnel lâcher de ballons (autorisé cette année !) a suivi cette réunion, clôturée par le pot de l'amitié,

offert par la municipalité que nous remercions.

Bien que nous ayons réuni moins de monde que dans une grande ville, la couverture médiatique a été satisfaisante : le journal *Sud Ouest* a annoncé l'évènement, tout comme *France bleu Gascogne* et *Radio Grands Lacs* (radio locale).

Nous avons participé auparavant (le 26 octobre) à un direct d'une heure sur cette radio locale qui couvre toute la zone côtière Nord-Landes, et est écoutée jusqu'à Dax ; l'enregistrement et la photo prise au cours de l'émission ont été dirigés sur le blog de l'ADMD.

En décembre, le délégué apprend par l'ARS sa désignation comme membre du CDU de la Clinique Napoléon à Saint-Paul-les-Dax, avec sa suppléante Monique Périer. Première réunion de ce nouveau CDU le 20 décembre.

Pas d'étape du bus de l'AdmdTour en 2016, mais c'est au programme 2017 ! Notre réseau de correspondants locaux continue à s'étoffer, ce qui est nécessaire sur un département aussi étendu. Les volontaires, déjà nombreux, sont invités à se faire connaître. Ce réseau est efficace pour l'organisation des forums, de la Journée mondiale, le dépôt de documentation dans les mairies et autres lieux publics, la diffusion d'articles informatifs dans les bulletins municipaux. L'important pour continuer à se mobiliser est d'avoir une équipe avec soi ! Chacun peut participer, à quelque niveau que ce soit...

Merci à tous ceux qui nous aident et contribuent à la bonne marche de notre délégation, et à ceux qui, ne pouvant plus le faire, nous encouragent de leurs écrits ou de leurs messages. Ils sont tous là pour faire avancer notre cause.

41 - LOIR-ET-CHER

262 adhérents

Cette délégation n'est plus représentée. Les adhérents qui le souhaitent peuvent adresser leurs courriers au siège de l'ADMD : 50, rue de Chabrol - 75010 Paris ou joindre l'ADMD-Ecoute, du lundi au vendredi, de 10h à 19h, au 01 48 00 04 92.

42 - LOIRE



830 adhérents

Délégué : Henri Duchez - 2, rue Fréchat
- 42300 Villerest - admd42@admd.net

En 2016, la délégation a fait de son mieux pour participer et dynamiser l'ADMD au sein du département et j'en profite pour remercier tous les acteurs qui y ont participé : tout particulièrement les deux groupes de travail : celui de Roanne Loire nord et celui de Saint-Etienne Loire sud.

Depuis de nombreuses années, il me semblait indispensable d'établir un « pont » entre le nord et le sud, évidemment le centre qui jusqu'alors était un territoire en grande partie laissé pour compte.

Depuis fin 2016, cette lacune est comblée : Chantal Médal nous a rejoints pour prendre en charge la délégation adjointe du centre. Merci.

TROIS TYPES D'ANIMATIONS FORGENT LA VIE DE LA DÉLÉGATION

Réunion de travail à Saint-Etienne et Roanne périodiquement en fonction de l'actualité

A ces réunions participent des adhérents militant à notre cause et auxquels se joignent très souvent des personnes qui désirent avoir des renseignements en vue d'une éventuelle adhésion.

Animations prévues par le conseil d'administration

- les marchés
- la Journée mondiale du 2 novembre
- une animation départementale : assemblée sur chaque zone
- présence aux assemblées régionale et nationale du délégué.

Animations spécifiques au département

- Projection de film suivie d'un débat animé par le délégué et son équipe.
- Participation à l'animation programmée par la ville de Saint-Etienne à « La Ville en partage » accompagnée par la projection d'un film suivie d'un débat sur la fin de vie.
- Intervention dans des lycées professionnels dédiés à la formation et pré-

parations aux métiers liés à la santé.

- Réunion de presse et de soutien à Jean Mercier, lors de son jugement pour non-assistance à personne en péril.

- Rencontre avec les médias : TV (TL7), radios (*France bleu Saint-Etienne*), presse (*Le Progrès*, *Pays Roannais*).

- Rencontre ou entretien téléphonique ou internet avec des personnes désirant abrégier leur vie à l'aide du suicide assisté en Suisse.

- Intégration de 9 personnes adhérentes à l'ADMD dans les établissements de santé pour la fonction de représentant des usagers.

Toutes ces interventions sont axées sur la fin de vie, directives anticipées, personne de confiance, droits des malades...

Ces animations se sont déroulées comme suit :

POUR LE NORD

14 janvier : réunion de travail.

8 février : interview du délégué par une journaliste du *Pays Roannais* sur la fin de vie.

10 mars : réunion de travail.

26 mars : assemblée départementale ouverte à tout public.

2 juin : réunion de travail.

7 septembre : réunion de travail.

10 septembre : participation au forum des associations.

13 octobre : rencontre avec un couple désirant adhérer à l'ADMD et avoir des renseignements pour la Suisse.

27 octobre : réunion de travail : compte rendu des manifestations et projet Journée mondiale.

2 novembre : 9^{ème} Journée mondiale : stand ADMD à Roanne en centre-ville (bonne participation).

POUR LE SUD

8 janvier : projection du film sur la fin de vie de Mireille Jospin, adaptation du livre « La dernière leçon », et débat avec Noëlle Chatelet et le délégué au Théâtre Libre de Saint-Etienne.

11 janvier : réunion de travail.

7 mars : réunion de travail et réflexion sur le GSE.

11 mars : projection du film « Le choix de Michèle » avec débat animé par le délégué au Cinéma Le Colisée à Saint-Galmier.

25 mars : assemblée départementale ouverte à tout public.

8 avril : projection du film « La dernière leçon » avec débat animé par le délégué dans la salle d'art et essai de Saint-Chamond.

19 mai : projection du film « La dernière leçon » avec débat animé par Christophe Michel, secrétaire général, et le délégué au cinéma « Le Chaplin » à Rive-de-Gier.

30 mai : réunion de travail et réflexion sur les GSE.

7 septembre : interview du délégué à la Télévision stéphanoise TL7 au journal télévisé de 18h30, en direct, sur le procès de Jean Mercier.

28 septembre : réunion de travail.

4 octobre : réunion à l'Hôtel de ville de Saint-Etienne pour coordination du projet « La Ville en Partage » 2017 et participation de l'ADMD.

14 octobre : réunion de travail (forum, ville en partage, Journée mondiale).

21-22 octobre : participation au forum des associations.

30 octobre : présence de l'ADMD sur le marché de Saint-Just Saint-Rambert : bonne participation.

2 novembre : 9^{ème} Journée mondiale : rencontre d'information sur l'ADMD et la fin de vie à la Maison des associations.

22 novembre : réunion de travail.

24 novembre : intervention du délégué sur la fin de vie, accompagné de son adjointe du Centre, à la Maison des associations de Saint-Etienne à la demande des membres de l'association AVAL.

13 décembre : réunion de travail.

POUR LE CENTRE

29 septembre : rencontre du délégué avec Chantal Médal pour sa prise de fonction d'adjointe pour la zone Centre.

22 novembre : première intervention à Champdieu du délégué et de son adjointe Chantal Médal. Présentation de l'ADMD et échanges sur la fin de vie.

29 novembre : à Montbrison, au lycée Saint-Paul-en-Forez, participation de l'ADMD au forum des associations avec les élèves de classes terminales.

EN COMPLÉMENT (HORS ZONE)

5-6 février : participation du délégué adjoint sud, Jacques Fauconnet, aux journées des délégations à Paris, en remplacement du délégué absent.

22 juillet : à Lyon, rencontre avec le délégué du Rhône, Hubert Sapin, pour la coordination dans le cadre de l'affaire Jean Mercier.

8 septembre : procès de Jean Mercier à la Cour d'appel de Lyon : conférence de presse avec Jean-Luc Romero, Hubert Sapin et le délégué de la Loire.

9 septembre : présence à Antibes du délégué de la Loire à l'assemblée générale de l'ADMD.

8 octobre : à Sérignan (34) visite du délégué avec Jean Mercier.

10 novembre : à Lyon, présence du délégué et d'adhérents pour le verdict du procès Jean Mercier en appel : relaxe de ce dernier.

Je vais continuer avec les différentes équipes de participer pleinement à l'avancée de la raison d'être de l'association dans la Loire.

Je continuerai en 2017.

43 - HAUTE-LOIRE

186 adhérents

Délégué jusqu'en mars 2017 :

Bernard de Wiet



Délégué depuis mars 2017 : Stéphane

Gery - 3, rue du Prat du Loup - 43000

Le Puy-en-Velay - admd43@admd.net

Une mandature de délégué départemental pouvant être renouvelée dure 4 ans ; ayant été nommé en juin 2013, j'ai demandé pour des raisons de santé - tout en restant membre du bureau - à raccourcir ce délai d'un trimestre, ce pourquoi, vous avez été averti de la nomination par le conseil d'administration de mon successeur, l'actuel délégué adjoint, Stéphane Gery.

Nous étions 101 lorsque j'ai pris la succession de notre ami Henri Farjot, au 31 décembre 2016 nous sommes 186, à nous battre comme 95% des

Français, pour que nous ayons la mort digne que nous souhaitons tous. L'obscurantisme de nos politiques dans un état se disant laïque, qui cède, devant des lobbies religieux, me stupéfie et doit nous inciter tous, à militer pour renforcer nos rangs. Votre bureau départemental vous remercie par avance de tous vos efforts pour mieux faire connaître notre association.

Ce sont ces efforts effectués en 2016 par l'ensemble du bureau - qui se réunit tous les 2^{èmes} lundis du mois, généralement au Puy-en-Velay et auquel vous pouvez participer après vous être fait inscrire - que ce rapport annuel, va vous décrire.

- Journée d'extériorisation sous forme « portes ouvertes » le 16 mars, à Brioude, dans le Collectif EDUSA (Education pour la Santé) ; ce collectif d'associations, nous permet d'avoir une lisibilité importante, principalement dans le brivadois.

- Conférence publique, le 29 avril au Centre Hospitalier de Craponne-sur-Arzon, sous l'égide du CISS (Collectif Inter associatif Sur la Santé) Auvergne, débat ahurissant de bêtise avec une avocate spécialiste (sic) de la loi Leonetti/Claeys, qui répétait comme un mantra : « *cette loi est formidable, car elle oblige les médecins à calmer les douleurs* » et lorsque je disais, qu'entre autres, il y a des douleurs neurologiques inapaisables - en accord avec le médecin modérateur - elle répétait : « *mais la loi le prévoit...* » ; rien sur les souffrances morales, rien sur le manque de lits spécialisés de soins palliatifs : en Haute-Loire en 2013 il y avait au Centre Hospitalier Emile Roux officiellement : 5 LIPS (Lits Identifiés en Soins Palliatifs) ; 5 lits pour une population recensée à l'époque de 226 203 habitants ! De qui se moque la loi Leonetti/Claeys ?

Mais, c'était la première fois que l'ADMD 43 a pu officiellement donner son point de vue sur ce sujet, dans un débat contradictoire.

- Le 29 mai, accompagné de Louise Chapuis, un premier contact très positif avec VMEH (Visiteurs Malades en Etablissements Hospitaliers), dont la présidente départementale est une de nos adhérentes ; nous souhaitons qu'une réunion annuelle puisse se

pérenniser.

- Votre délégué a participé le 10 septembre, à notre assemblée générale statutaire, qui s'est déroulée cette année à Antibes – Juan-les-Pins, où, le député-maire le docteur Leonetti, qui, bien qu'invité, a brillé par son absence...

- Conférence publique à Brioude, le 14 octobre, avec en axe thématique principal, l'ignominie des poursuites engagées contre notre ami Jean Mercier, âgé de 88 ans...

- Conférence publique au Puy-en-Velay le 2 novembre sur la même thématique...

- Le 24 novembre, l'ADMD a été représentée à une réunion EDUSA, préparatrice à la future journée « portes ouvertes » de mars 2017 à Brioude.

- Le 7 novembre, à Beauzac, notre association a été invitée officiellement à participer à une conférence-débat sous l'égide de l'ADOT (Association des Donneurs d'Organes et Transplantés).

Mais, de tout ceci, l'événement à retenir pour 2016, ce fut la profonde émotion, pour tous les membres du bureau, d'avoir été, en novembre, partie prenante des maillons de ce qui fut une grande chaîne humaine de fraternité, tenue à un bout par notre vice-présidente Jacqueline Jencquel et à l'autre par Madeleine Schleiss d'Ex-International, qui a permis à un altiligérien atteint de la maladie de Charcot, de terminer son existence, entouré d'amour familial, et ceci dans la dignité d'une vie d'homme telle qu'il - et ses proches - la concevait.

Cela nous encourage tous pour lutter que cette « bonne mort » puisse, non plus se prodiguer en Suisse, mais en France le pays qui se dit celui des droits de l'Homme !

Bernard de Wiet

44 - LOIRE-ATLANTIQUE



1358 adhérents

Déléguée : Madeleine Denis

- 1, allée Beau-Rivage - 44200

Nantes - admd44@admd.net

L'année 2016 a été une année particulière : le 2 février, la loi était fixée sans l'aide active à mourir que nous sommes si nombreux à souhaiter.

Par ailleurs, dans le programme de leurs études, des élèves choisissent l'euthanasie volontaire pour sujet de TPE (travaux pratiques encadrés) et à chaque fois, beaucoup d'intérêt et d'étonnement : « pourquoi n'est-ce pas déjà un droit ? » L'Admd a ainsi pu renseigner les élèves du lycée de la Bourdonnière et du lycée Mandela à Nantes, des élèves du lycée Aristide Briand de Saint-Nazaire et ceux du lycée Saint-Dominique de Saint-Herblain.

Le début de l'année, c'est aussi les réunions de bilan des forums associatifs de l'année passée et les inscriptions pour l'année en cours. Notre association est bien présente sur tout le département grâce aux adhérents-militants qui ne manquent pas d'apporter leur aide pour la tenue des stands. Une fois de plus et par la voie de ce compte-rendu d'activités, je les en remercie vivement.

L'activité de votre association, c'est aussi par le canal de votre déléguée, l'écoute, le conseil, la présence auprès des adhérents – ou de leur famille – fragilisés par la maladie, la fin de vie difficile et le désarroi.

La délégation de Loire-Atlantique reçoit aussi souvent des appels demandant des informations sur l'aide active à mourir ou le suicide assisté possible en Suisse. Il y a, à chaque fois, nécessité d'informer sur la loi des pays où l'euthanasie est légalisée ou bien sur les règles encadrant le suicide assisté en Suisse - règles bien justifiées pour la protection de chacun.

Le 12 mars, l'Admd 44 a reçu avec beaucoup de succès, le docteur Yves de Loch, médecin généraliste belge, pratiquant l'euthanasie dans son

pays. 200 personnes se sont réunies à la Manu pour l'écouter et suivre son exposé avec beaucoup d'émotion.

Printemps 2016, les déléguées de la région (44-49-85) se sont retrouvées à Nantes pour s'initier à la pratique des réseaux sociaux (twitter). Une façon de plus pour faire connaître notre Association et le combat qu'elle mène. Elles en ont profité pour envisager des actions communes à ces trois départements.

30 avril, réunion d'adhérents et sympathisants à Pornic. 20 personnes seront là pour parler directives anticipées et personnes de confiance.

Du 21 au 29 mai, nous nous mobilisons en tractant à travers le département : marchés de Guérande, de La Baule, de Talensac à Nantes, de Saint-Sébastien, de Savenay, de Carquefou, d'Ancenis, du Croisic, de Saint-Nazaire, d'Orvault, de Sainte-Luce, de Blain (avec un bel article dans *Ouest France*), de Pornic et même sur l'île de Nantes devant l'éléphant.

Nos militants ont reçu un bon accueil et leur travail a été récompensé par cette belle adhésion à une loi de liberté.

Juin a été un mois dur où il m'a fallu vivre auprès d'une famille pleine de douleurs et de colère, la fin de vie interminable (13 jours) de leur parente mise sous sédation profonde et continue.

C'est avec des cas concrets comme celui-là qu'on découvre le côté inhumain de la loi Leonetti.

8 juillet, l'AdmdTour passe à Nantes. Les jeunes, toujours aussi dynamiques, ont reçu avec enthousiasme les adhérents reconnaissants venus les saluer et les passants de la place du Commerce curieux de notre Association.

Septembre, intense occupation autour des forums associatifs. L'Admd sera présente à Thouaré-sur-Loire, à Carquefou, à Sainte-Luce, à Rezé, à Saint-Nazaire, à Nantes place du Commandant Cousteau, place Viarme.

Tous ces Forums se sont bien déroulés, les équipes de bénévoles étaient motivées et généreuses de leur temps. L'Admd a donc eu encore cette année de bons « ambassadeurs » et sept fois l'occasion d'aller au-devant du public qui nous sou-

tient dans sa très grande majorité.
9 septembre, départ pour l'assemblée générale à Antibes. Comme toujours, organisation parfaite de cette grande manifestation, discours motivant de notre président Jean-Luc Romero, très belles interventions des invités et soutiens.

13 septembre, présentation de l'Admd devant les membres de la CEC (consultation d'éthique clinique du CHU de Nantes) réunis en séance d'autoformation. Echanges intéressants et promesses de collaboration.

1^{er} octobre, réunion d'adhérents à Saint-Sébastien-sur-Loire. 20 personnes étaient présentes pour s'informer sur la loi du 2 février, ses avancées, ses limites. Invitée, France Adot 44 nous rappelle les conditions de don d'organes.

22 octobre, réunion régionale (44-49-53-72-85) à Laval autour de Jean-Luc Romero. Point sur nos délégations et agenda des actions 2017.

7 décembre à Guérande, café écolo citoyen organisé par les écologistes de la presqu'île. Seule l'Admd a daigné répondre à leur invitation. Pourtant les 30 personnes présentes étaient curieuses d'informations et d'explications. Très bonne ambiance et bons dialogues.

45 - LOIRET



614 adhérents

Déléguee : Jacqueline Bach-Riffaut - 8, rue de la Vallée - 45300 Guigneville - admd45@admd.net

Réunions régulières du groupe de travail.

Organisation d'une réunion d'information-échanges et débats (5 avril). Participation de la déléguée aux journées des délégations en février ainsi qu'à l'assemblée générale en septembre.

Participation des adhérentes RU (Représentant(e) des Usagers) aux journées de formation du CISS (la déléguée, Marie-Reine Alix et Marie-Claude Béchereau).

Participation à Paris le 20 juin à la journée du CISS (prix du médicament).

Participation avec Marie-Claude Béchereau à la journée sur la Bientraitance organisée par la Mutualité Française (30 septembre).

Participation à *Rentrée en fête* début septembre à Orléans.

Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité : plantation d'un arbre à Marigny-les-Usages. A cette occasion, une invitation pour un entretien par *France Bleu* le 1^{er} novembre et un entretien avec un journaliste de *La République du Centre*.

En qualité de RU (Représentante des Usagers), participation aux réunions des CDU (Commission des Usagers) des centres hospitaliers de Pithiviers, Beaune-la-Rolande et Neuville-aux-Bois.

Membre du conseil d'administration du SSIAD (Service de Soins Infirmiers A Domicile) de Pithiviers.

46 - LOT



374 adhérents

Déléguee depuis janvier 2017 : Nathalie Micheneau - Avenue Gustave-Delol - 46110 Les Quatres-Routes - admd46@admd.net

Nouvellement recréée, cette délégation n'a pas connu d'activités durant l'année 2016.

47 - LOT-ET-GARONNE



385 adhérents

Déléguee : Viviane Naimon - Plaine de Fourtou - 47300 Pujols - admd47@admd.net

En 2016, laborieusement, l'équipe a continué à mener des actions, souvent dans l'ombre (nous sommes peu relayés par les médias), à petits pas, mais l'augmentation significative du

nombre des adhérents (une soixantaine) nous conforte à aller de l'avant.

PETIT BILAN DES ACTIONS

12 mars : nous étions sur les marchés de Villeneuve et Agen - malgré le froid et toujours dans un bon esprit de convivialité.

24 mai : invités par l'association REPERES au Centre Culturel de Villeneuve, nous avons animé un débat autour du film *Mar Adentro* en présence d'une soixantaine de personnes intéressées et avec un dialogue très positif.

29 mai : à Nérac. Comme nous nous y étions engagés, nous essayons d'aller dans différents points du département : le matin, présence sur le marché et conférence l'après-midi à la salle des Ecuyers. Après la projection d'un petit film, réponse aux questions pratiques que chacun se pose. Là aussi une soixantaine d'adhérents et de nouveaux interlocuteurs ainsi que le nouveau délégué pour le Gers, Thierry Decrock, venu en voisin.

Nous prévoyons en effet de partager autant que possible les infos sur les actions limitrophes menées dans nos départements.

Ainsi nous serons invités en mars 2017 à la conférence avec le docteur François Damas, près d'Auch.

En septembre, l'assemblée générale de l'association à Antibes a rassemblé dans la ville de monsieur Leonetti les délégués de toute la France.

Les conférences, par la qualité des intervenants qui ont apporté leurs points de vue philosophique, humanistes, et l'engagement des personnalités ont permis une belle réflexion à chacun de nous.

Le 22 septembre : le comité d'éthique de la Clinique Esquirol Saint-Hilaire organisait une conférence sur les directives anticipées, très bien préparée et argumentée par les médecins et administratifs de cet établissement. Seule la présence d'Alliance nous a gênés par son parti pris systématique contre l'ADMD et notre présence dans le public a permis de recadrer leurs interventions (au demeurant une quinzaine de personnes nous ont sollicités pour obtenir le modèle des directives anticipées de l'ADMD après la conférence).

Les 1^{er} et 2 octobre : le Salon

Horizon Vert de Villeneuve nous accueillait. L'équipe soudée était présente comme chaque année et je les remercie encore d'avoir assuré une présence sans faille sur les 2 jours en raison de mon indisponibilité.

Le 2 novembre : Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité. Nous étions place Wilson à Agen. Merci aux adhérents qui ont pu venir passer un moment avec nous.

ACTION PRESSE

Depuis plusieurs mois nous faisons passer un petit entrefilet dans *La Dépêche* et *Le Petit Bleu*.

Ceci déclenche 3 à 4 coups de téléphone par semaine auxquels je réponds en expliquant encore et toujours les buts de notre association et l'hypocrisie de la loi Leonetti/Claeys. Je constate que le terme euthanasie active fait de moins en moins peur et que l'idée même semble de plus en plus partagée, y compris par des correspondants souvent âgés et qui ne veulent pas imposer à leurs enfants ce que eux-mêmes ont vécu à la mort de leurs parents.

RÉUNION DE L'ÉQUIPE MILITANTE

Je voudrais rappeler en préambule que ces réunions sont ouvertes à tous ceux qui voudraient venir travailler de façon régulière avec nous à la réflexion et l'organisation des actions sur le département.

Vous pouvez m'appeler si vous souhaitez nous rejoindre.

Désormais, l'équipe militante se réunit à la Maison de la Vie Associative à Villeneuve une fois par mois (parfois deux). Ces réunions nous permettent de nous retrouver et nous tenir informés de la vie de l'association, préparer les manifestations, mais aussi réfléchir à notre positionnement individuellement et en groupe. Ainsi, cette année, avons-nous réétudié nos directives anticipées ; pour certains cela nous a amené à les modifier et mettre à jour.

LES PROJETS POUR 2017

Nous continuons notre tour du département.

Pour la semaine de tractage sur les marchés nous serons en avril à Marmande, sur le marché le matin et salle Henriette Bonin l'après-midi pour

une conférence.

Manifestations des 17 et 18 mars à Paris (journées des délégations et réunion publique au Cirque d'Hiver) : c'est Claudine Rostan qui représentera le 47 et se rendra à Paris pour ces deux jours. Je l'en remercie ; nous serons avantagement représentés par une militante active et profondément convaincue.

D'ores et déjà nous retiendrons un stand au Salon Horizon Vert à Villeneuve les 7 et 8 octobre.

Nous serons mobilisés pour le 2 novembre et nous cherchons une idée neuve pour nous faire entendre.

Alors un grand merci à ceux qui nous soutiennent : je reçois vos petits messages avec plaisir même quand vous ne pouvez venir du fait de la distance, du handicap ou de l'âge et merci à l'équipe qui me soutient sans faille, avec énergie, humour et disponibilité.

Je reste à la disposition de chacun d'entre vous et espère vous rencontrer lors de nos prochaines manifestations.

48 - LOZERE



149 adhérents

Délégué : Marc Moulis

8, lotissement le Coulagnet - 48100

Marvejols - admd48@admd.net

Actions vers les adhérents, les sympathisants et le grand public

Des réunions d'animation ont été organisées pour mieux mobiliser nos adhérents : mars et septembre sont les dates choisies pour relayer le travail de la journée des délégations et l'assemblée générale. Une trentaine de personnes y participent à chaque fois avec des échanges très riches et les retours dans la presse locale ou radios sont toujours satisfaisants. Des ateliers thématiques comme sur les directives anticipées animent nos réunions. La conférence débat en mai avec Gérard Tourette dans les Cévennes a permis d'attirer des adhé-

rents et sympathisants de la Lozère et du Sud Aveyron.

Une visibilité renforcée avec la participation de l'ADMD au 1^{er} forum des Séniors de Lozère en octobre.

La Journée mondiale annuelle pour le droit de mourir dans la dignité le 2 novembre n'a pas fait l'objet d'actions terrain mais 2 interviews radio ont été obtenues sur les ondes locales.

Des actions modestes mais qui payent puisque le nombre d'adhérents est passé de 114 mi 2014 à 150 fin décembre 2016. L'objectif fixé a donc été atteint grâce à l'implication et au relais de tous.

Actions vers les politiques : des courriers adressés aux parlementaires lozériens (sans réponse) et des échanges sur le sujet avec des conseillers départementaux et la conseillère régionale. A signaler que des adhérents se mobilisent régulièrement pour interpeller le député sur le sujet par courrier.

Actions vers le médical : les représentants des usagers en établissement ont siégé dans les conseils de surveillance et ont fait le nécessaire pour occuper des postes dans les futures commissions des usagers après la nouvelle loi créant les GHT.

Le délégué départemental a participé à tous les événements : journées des délégations, journées des délégués Midi-Pyrénées à Toulouse, assemblée générale à Antibes et toutes les manifestations locales.

Nos projets :

Densifier en 2017 nos actions engagées et profiter de toutes les opportunités pour faire connaître l'ADMD (campagne des élections présidentielles puis législatives).

Organiser des ateliers thématiques (rédaction des directives anticipées, la philosophie et la fin de vie, la sophrologie et l'accompagnement des malades...).

Augmenter le nombre d'adhérents sur le département avec pour objectif de 200 fin 2017 (pour rappel la Lozère ne compte que 76 000 habitants).

Densifier les rencontres partenariales avec le milieu médical (école d'infirmières, HAD...) et associations sympathisantes comme la Libre Pensée.

49 - MAINE-ET-LOIRE



621 adhérents

Déléguee : Agnès Bourdain
23, place Molière - 49100 Angers
- admd49@admd.net

Nous fonctionnons toujours en équipe de 8 personnes.

Jeudi 7 janvier : réunion de l'équipe.

février : participation de la déléguée aux journées des délégations.

Samedi 5 mars : réunion annuelle des adhérents suivie d'un repas froid salle Paul-Bert, 12 rue d'Assas à Angers. Nous étions près de 83 adhérents.

Guillaume Rolland, avocat était là en tant que juriste pour nous parler des différents procès en cours et particulièrement celui de Jean Mercier.

Le débat a été très intéressant et d'un haut niveau suite à l'exposé d'un de nos adhérents philosophe Jean-Louis Chevreau sur le thème : « Est-ce ainsi que les hommes meurent ? » : développant l'emprise progressive de la médecine et de la religion sur nos vies depuis quelques siècles, nous volant ainsi la maîtrise de notre naissance, de notre sexualité et évidemment de notre mort.

Un message à transmettre était aussi celui du « comment devenir des militants de l'ADMD ? ». Dans la rue, dans les structures hospitalières, dans les médias, dans les réunions diverses évoquant la fin de vie et surtout en devenant militants de base en osant parler de la mort avec nos familles et nos proches.

14 mars : rencontre à Saumur avec quelques adhérents, préparation de la réunion publique.

25 avril : réunion de l'équipe.

Lundi 9 mai : une réunion d'informations à Saumur : présentation de l'ADMD à l'aide d'un diaporama de présentation de l'association et de la conférence de Jean-Louis Chevreau : « Est-ce ainsi que les hommes meurent ? ». 35 personnes présentes.

23 mai : réunion de l'équipe.

Participation à la semaine de mobilisation du 23 au 28 mai :

distribution de tracts sur les marchés de La Fayette, place Bordillon, et au grand marché place Leclerc.

Depuis le mois de juin : 2 adhérentes faisant partie de l'équipe font une permanence 1 fois par mois au CHU en tant que représentantes des usagers pour accueillir les diverses plaintes des patients.

28 juin : réunion de l'équipe.

Samedi 10 septembre : participation de 3 d'entre nous à l'assemblée générale à Antibes.

19 septembre : réunion de l'équipe.

Dimanche 25 septembre : pique-nique à la Possonnière. Une réelle réussite encore une fois : après la pluie du matin, les chapeaux de paille ont été nécessaires pour affronter le soleil ! Le partage des plats ainsi que les rencontres ont été fort sympathiques et personne n'a regretté d'être venu.

18 octobre : réunion de l'équipe.

Samedi 22 octobre : rencontre de la déléguée avec Jean-Luc Romero et les délégués de la région et ceux de Bretagne, à Laval.

Mercredi 2 novembre : manifestation pour la 9^{ème} Journée mondiale pour le droit à mourir dans la dignité. Nous avons brandi des banderoles, lu des témoignages et distribué aux passants le « J'accuse », campagne de communication lancée par l'ADMD. Nous avons même tous entonné un chant dédié à Vincent Lambert et écrit par une de nos adhérentes sur l'air de « L'eau vive ».

22 novembre : Agnès Bourdain a rencontré 3 lycéennes du lycée Saint-Martin à Angers qui avaient choisi l'euthanasie comme thème de travaux personnels encadrés. Rencontre très intéressante car ces 3 jeunes-filles se dirigent vers des études de médecine.

13 décembre : réunion de l'équipe. Tous ces rendez-vous sont ponctués par des coups de téléphone pour des renseignements divers ou par des rencontres avec des personnes intéressées par notre association.

50 - MANCHE



476 adhérents

Délégué : Daniel Emery - 74, rue Saint-Jean - 50400 Granville - admd50@admd.net

Délégués adjoints : Michel LAIR (centre Manche), Morgane Noël (nord Manche)

Activités internes à la délégation.

Accueil des nouveaux adhérents (envoi d'une lettre, bulletin de la délégation et proposition d'inscription sur l'annuaire) et relances si nécessaire selon informations venant du siège. 2016 a été encore une année de progression des adhésions, 45 au total et un solde positif de 18 par rapport à 2015 (adhésions moins décès, radiations, fermetures). La délégation reste convaincue et mobilisée sur la priorité de renforcer l'association par son développement. L'observation faite en 2015 doit être ici confirmée : quelques adhérents perçoivent notre association comme un « service » qui s'occupera de tout le moment venu. Le courrier d'accueil et contacts téléphoniques ou email se doivent de préciser les buts et fonctionnement de l'association. Les rappels successifs pour les directives anticipées, les articles et précisions dans le bulletin incitent les adhérents à les rédiger et adresser au siège. Au sein de la délégation, on considère que l'action doit viser le vote d'un droit et aussi la démarche personnelle dans le cadre de ce droit nouveau toujours à obtenir. L'annuaire et deux bulletins (janvier et juin) envoyés aux adhérents assurent le contact régulier pendant l'année. Trois réunions avec les adhérents ont été organisées : le 20 février à Granville (30 participants), le 27 février à Tourlaville (45 participants) et le 5 mars à Agon (25 participants). Lors de ces réunions (regroupement d'un adhérent sur cinq pour la délégation) les propositions et perspectives d'actions pour l'année à venir ont été discutées, précisées et elles ont été transmises au siège pour décisions. Dans une délégation rurale

comme la Manche ces regroupements sont appréciés par les adhérents qui y viennent souvent avec des amis intéressés et futurs adhérents. L'équipe réunie autour du délégué est l'appui indispensable pour assurer toute l'animation et représentation de la délégation, y compris les permanences régulières à Granville et Cherbourg.

Activités de niveau régional et national

La Journée mondiale du 2 novembre à Cherbourg a réuni près de 50 personnes avec une visibilité plus grande que d'habitude compte tenu du lieu de regroupement (Théâtre). Envois de courrier aux députés, élus et diffusion des communiqués du siège.

Réunions publiques, conférences

La délégation a aidé à la publicité et à la participation à une conférence de Jean-Luc Romero à Saint-Lô le 10 juin. Dans un contexte municipal peu favorable à l'organisation de la conférence et en plein « Euro de football », la conférence a été suivie avec intérêt par plus de 200 personnes.

Presse, médias

Dans la Manche, les médias et la presse en particulier restent peu favorables à notre démarche. Cette année les annonces ont été régulièrement diffusées ou reprises. La Journée mondiale a été bien couverte par la radio publique (*France Bleu cotentin*) et *la Presse de la Manche*. La ligne éditoriale de *Ouest France* reste opposée à notre combat et diffuse souvent des éditoriaux et articles au mieux compréhensifs avec une évolution de la loi actuelle... Quant aux réunions et événements de notre association dans la Manche, ce média annonce sa venue sans jamais être présent. La publication régulière de nos permanences et réunions dans les agendas des journaux locaux assurent notre visibilité au quotidien. Le compte Twitter est utilisé mais seulement suivi par quelques rares adhérents.

Relations avec les élus

Les bulletins (deux par an) sont adressés aux conseillers généraux, maires des villes et aux parlementaires. L'année 2016 ayant vu le vote de la loi, les bulletins ont été envoyés aux députés et sénateurs sans autre commentaires malgré notre décep-

tion quant à l'absence d'engagement des députés rencontrés en 2015.

Permanences

Grâce à l'engagement de nos adhérents, les permanences (mensuelles) sont tenues à Granville et Cherbourg, de même que la participation à la MDU (Maison des Usagers) de l'hôpital de Cherbourg.

Divers

Dans la perspective du renouvellement des délégations de représentants des usagers (RU) arrêté par une ARS de région élargie, un appel aux candidats au sein de la délégation a été fait dès fin 2015 et maintenu courant 2016. Le délégué, RU jusqu'au début de l'année 2016, n'a pas sollicité de renouvellement de son mandat. On peut noter à travers les multiples relances via le CISS les difficultés de mise en œuvre et prise en considération d'une « démocratie sanitaire » sans grande utilité, efficacité seulement en termes d'image et d'annonce.

51 - MARNE



391 adhérents

Déleguée : Frédérique Gauttier - 12, rue de la Noue-Hermandre - 51520 Saint-Martin-sur-le-Pré - admd51@admd.net

Représentation des usagers du système de santé

En 2016 les représentations des usagers du système de santé se sont encore développées avec :

Madame Baudry au CHU de Reims, assure également des permanences à la Maison des usagers. Marie-France Venerosy à la clinique d'Épernay.

Madame Gauttier à la Commission de Conciliation et d'Indemnisation des accidents médicaux. Avec Madame Duvivier. Cette commission nous réunit en moyenne un mois sur deux. Et quatre fois par an à la CRUQPC de l'hospitalisation à domicile du secteur Chalons-Saint-Ménéhould.

Si vous êtes intéressé venez compléter notre équipe en contactant madame Gauttier.

Courant 2016 les CRUQPC ont changées de nom et sont remplacées par les commissions des usagers (CDU).

Adhésion au CISS (Collectif Inter associatif du système de santé) Champagne Ardenne et participation au conseil d'administration

Cette adhésion permet aux représentants des usagers de se former gratuitement. Si vous souhaitez devenir représentant des usagers du système de santé, adressez-vous à votre déléguée qui est aussi administratrice.

Conférences et réunions proposées dans le département

La réunion avec les adhérents : la réunion annuelle de Reims, du 12 mars, a regroupé une soixantaine d'adhérents. Les thèmes abordés étaient les dernières évolutions de la loi sur la fin de vie et le rôle de la personne de confiance.

La réunion publique a été faite sous la forme d'un ciné-débat : le film « Fin de partie » a réuni, le 14 octobre, une cinquantaine de personnes au Cinéma Opéra de Reims. Le débat a été animé avec Annie Gautrat, connue sous son nom d'artiste Stone, et son mari Mario d'Alba. Les participants ont largement échangé. Nous avons partagé l'application de la loi néerlandaise grâce à un témoignage d'une adhérente originaire de ce pays. C'est la date la plus proche de la Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité que nous sommes parvenus à obtenir.

Les adhérents

Le projet de loi sur la fin de vie a mobilisé les habitants de notre département. Les contacts dans le cadre du suivi du portefeuille d'adhérents sont destinés à communiquer sur les valeurs de l'association.

Les appels des adhérents font objet d'échanges, voire de visites sur un lieu d'hospitalisation ou à domicile.

La délégation développe également les contacts par messagerie.

La délégation de la Marne est présente sur les secteurs suivants :

Secteur

Châlons-en-Champagne

Frédérique Gauttier : 03 26 68 25 11

Secteur Epernay

Marie-France Venerosy : 03 26 54 35 81

Secteur Vitry-le-François

Vacant, avis au volontaire

Secteur Reims

Annick Henri : 03 26 07 10 27

Merci à nos différents correspondants qui permet à notre délégation d'être présente dans 2 autres villes du département.

52 - HAUTE-MARNE**85 adhérents**

Cette délégation n'est plus représentée. Les adhérents qui le souhaitent peuvent adresser leurs courriers au siège de l'ADMD : 50, rue de Chabrol - 75010 Paris ou joindre l'ADMD-Ecoute, du lundi au vendredi, de 10h à 19h, au 01 48 00 04 92.

53 - MAYENNE**178 adhérents**

Délégué : Michel Neveu - 22, rue Saint-Luc - 53000 Laval - admd53@admd.net

11 janvier : réunion des adhérents à Mayenne dans le cadre d'une réflexion sur une nouvelle stratégie dans les années à venir au sein de notre association.

12 janvier : réunion également des adhérents à Laval afin de proposer des idées pour une nouvelle stratégie.

14 janvier : permanence à la Maison des Usagers au Centre Hospitalier de Laval. L'ADMD est présente chaque 2^{ème} jeudi de chaque mois de 14h à 16h.

5 et 6 février : participation aux 36^{èmes} journées des délégations.

15 mars : réunion des adhérents à Mayenne afin de débattre sur l'ensemble des textes transmis par les adhérents de l'ADMD dans le cadre d'une nouvelle stratégie de notre association pour les prochaines années.

17 mars : réunion des adhérents à Laval afin de débattre également sur l'ensemble des textes transmis par les adhérents de l'ADMD.

22 mars : première réunion délocalisée à Château-Gontier, afin de rencontrer les adhérents du Sud-Mayenne.

23 mai : tractage sur le marché de Mayenne, dans le cadre de la semaine de mobilisation. Suite à cette action, de bons retours dans la presse et une diffusion sur les ondes de *France Bleu Mayenne* le lendemain toute la matinée.

5 juillet : j'ai rejoint les jeunes de l'AdmdTour au Mans afin de soutenir leur action. Un excellent moment passé en leur compagnie ainsi qu'avec les adhérents présents et les délégués des départements voisins.

10 septembre : participation à l'assemblée générale à Antibes.

13 septembre : réunion des adhérents à Château-Gontier.

15 septembre : réunion des adhérents à Mayenne.

20 septembre : réunion des adhérents à Laval.

22 octobre : réunion publique à Laval en présence de Jean-Luc Romero qui a rassemblé 70 personnes. Réunion régionale en matinée en présence des délégués des départements voisins.

19 novembre : journée de sensibilisation auprès de l'opinion publique à Laval. Tractage sur le marché toute la matinée et tenue d'un stand d'information toute la journée en centre-ville.

54 - MEURTHE-ET-MOSELLE**539 adhérents**

Délégué : Jean-Claude Couturier - 69, rue Vayringe - 54000 Nancy - admd54@admd.net

Sur l'ensemble de l'année 2016, nous avons voulu faire porter l'effort sur les contacts avec nos adhérents et nous nous en félicitons. Nos permanences sont fortement suivies (avec une moyenne de 16 adhérents par réunion !), tant par des adhérents de fraîche date que par des plus anciens. Nous avons poursuivi notre travail de popularisation de notre combat sur les ondes notamment de *Radio Caraïbes Nancy* et de *Radio Aria* sur le pays haut ainsi que notre présence

sur la place publique qui remporte toujours un vif succès.

A souligner également une participation avec Daniel Couturier, délégué 55, à une réunion du Comité d'éthique de Bar-le-Duc qui a permis d'utiles contacts et montré que certains médecins partageaient incontestablement nos positions, ainsi que la participation avec Christophe Michel à une réunion LGBT fort intéressante.

Nous avons beaucoup travaillé sur l'année 2016 notamment avec Laureina, une sociologue doctorante sur les problèmes de fin de vie.

Notre présence sur Toul est maintenue avec le dynamisme de notre ami Bernard et sur le Pays Haut avec l'engagement total de Claudette qui a multiplié les initiatives (réunion publique, émission radio et télé notamment).

Que tous nos adhérents, anciens ou nouveaux soient ici remerciés pour leur engagement.

55 - MEUSE**69 adhérents**

Délégué : Daniel Couturier - 6, chemin de la Tonne - 55160 Watronville - admd55@admd.net

En janvier : j'ai fait publier des articles sur divers journaux locaux ainsi que sur *l'Est Républicain* (journal régional).

En février : journées des délégations à Paris.

Avril : présentation de l'ADMD lors de la réunion générale crématiste à Longeville-en-Barrois (55).

Mai : courrier adressé aux adhérents de la Meuse leur demandant d'interpeller leur député de circonscription.

Juin : publication d'un article sur journal local.

Juillet : publication d'un article sur le journal local du canton voisin. Septembre assemblée générale à Antibes.

Septembre : courrier adressé au député de la 2^{ème} circonscription de la Meuse s'étonnant de mes propos sur mon rapport d'activité de 2015, cour-

rier adressé à l'ensemble des adhérents par l'intermédiaire du siège.

Octobre : parution d'un article sur *l'Est Républicain* (journal régional).

Novembre : affichages d'informations dans 10 mairies de mon canton pour une future soirée débat.

12 décembre : parution d'un article sur notre journal local.

14 décembre : entrevue avec le docteur Baccaro de l'hôpital de Barle-Duc en vue d'une soirée débat éthique sur la sédation profonde, le suicide assisté, et sur l'euthanasie, qui aura lieu le 2 mars 2017.

56 - MORBIHAN



719 adhérents

Déléguée : Renée Jeanjean - 3, rue du Général-Wood - Parc du Valombois - 56000 Vannes - admd56@admd.net

En avril, nous avons eu le plaisir d'accueillir Jacqueline Jencquel, vice-présidente, pour 2 réunions bien différentes ! Bien qu'ayant le même sujet.

Le 21 avril d'abord, nous sommes allées à Locminé, à 25 km de Vannes. Nous avons été contactées par l'UTL du Pays de Lominé (Université du Temps Libre), une association qui regroupe environ 200 personnes. Un public d'une centaine de personnes, public très attentif et curieux, nous a accueillies sous la présidence de Madame Antoinette Le Saux. Ce public ne connaissait pas l'ADMD, et ce fut une découverte pour lui. De nombreux échanges positifs ont clôturé cette réunion. L'idée forte de cette conférence partait d'une citation du professeur Léon Swartzenberg dans son livre « *Changer la mort* » ; et dans lequel il écrivait en 1977 : « Je suis tout simplement contre le maintien à tout prix d'une vie qui n'est plus qu'une existence ». Qu'en est-il 40 ans après ?

Le lendemain 22 avril, nous étions à Vannes au Palais des Arts pour cette même conférence-débat avec Jacqueline Jencquel, « *Changer la mort* ». 90 personnes y ont assisté.

Beaucoup d'autres se sont excusées car, d'une part il y avait ce soir-là, au Palais des Arts aussi, un spectacle qu'elles avaient déjà réservé depuis longtemps, à 20h, et d'autre part, nous étions dans une zone de vacances scolaires. Nous avons terminé cette réunion par le traditionnel pot de l'amitié, lequel rencontre chaque fois un franc succès car il permet des échanges plus personnels avec les intervenants. J'en profite pour remercier chaleureusement David Robo, maire de Vannes, ainsi que ses collaborateurs, qui nous facilitent beaucoup l'organisation de nos réunions.

Pour toucher le plus de monde possible, aidés par des adhérents, nous avons distribué environ 2000 flyers, ce qui a permis de faire savoir au plus de gens possible que l'ADMD existait. Je redis un grand merci aux adhérents qui nous ont permis de distribuer ces flyers sur une grande partie du Morbihan : Etel, Lorient, Lamor-Plage, Port-Louis, Hennebont, Inzinzac-Lochrist, Pontivy, Ploermel, Saint-Avé, Vannes, Theix, Auray, Séné, Arradon, Saint-Nolff, Sarzeau et Camors. Mon souhait était qu'ensuite nous puissions nous rencontrer pour faire le bilan de cette distribution de flyers sur les différents marchés ; mais nous avons été perturbés car Bernard, mon époux, a été malade à ce moment.

Cette année a aussi été marquée par l'intervention d'une journaliste de *Ouest France*, Julie Schittly, auprès de Madame Calvez. Celle-ci, en collaboration avec cette journaliste, a pu témoigner du non-respect des directives anticipées de son mari par un centre hospitalier de Lorient. Je suis allée voir Madame Calvez, et suis restée en contact avec la journaliste qui a réussi à faire passer ¼ de page régionale dans *Ouest France* sur cette déplorable affaire.

J'ai eu également de nombreux contacts avec des adhérents, par mail, par téléphone, ou que je suis allée voir à leur domicile dans tout le Morbihan. Mais lorsque l'on fait le bilan, on trouve toujours que l'on aurait pu en faire plus, et surtout on se demande comment faire avancer cette loi, comment arriver à plus d'humanisme...

Une chose est certaine, nous devons faire en sorte que chacun rédige ses

directives anticipées, en désignant une personne de confiance, et c'est mon objectif.

Pour information : nous sommes passés de 440 adhérents à plus 700 adhérents dans le Morbihan en quelques années. C'est déjà un point positif.

57 - MOSELLE



487 adhérents

Délégué depuis mai 2016 : Thomas Scudéri - 15, rue Delesse - 57000 Metz - admd57@admd.net

Participation à l'assemblée générale le 10 septembre.

Dans le cadre de la 9^{ème} semaine de mobilisation, réunion publique en présence du secrétaire général, le 24 mai, à Metz.

Réunion publique le samedi 29 octobre, à Metz.

58 - NIEVRE

279 adhérents

Déléguée jusqu'en octobre 2016 : Jacqueline Guichené

Cette année a été bien perturbée ; j'ai toutefois effectué l'assemblée départementale le 23 janvier, en présence du docteur Senet, manifestation qui s'est très bien déroulée.

Je me suis rendue à la manifestation des Jeunes de l'ADMD lors de l'étape de l'AdmdTour à Nevers le 27 juillet.

Et puis j'ai bien entendu effectué comme d'habitude des déplacements auprès d'adhérents qui le souhaitaient.

J'ai reçu bien des courriers d'adhérents qui regrettent ma cessation du poste de déléguée, ce qui fait naturellement bien plaisir. Bonne continuation pour enfin obtenir la loi que l'on souhaite.

59 - NORD



1028 adhérents

Délégée : Lise-Marie Meyssonnier
 - Clos Saint-Maur - 8, avenue Mormal
 - 59800 Lille - admd59@admd.net

En 2016, le nombre d'adhésions a été important et permet de pallier les changements d'adresse, les non-renouvellements d'adhésion et, malheureusement, les décès d'adhérentes et adhérents.

- A cet égard, je remercie les personnes qui me téléphonent pour me dire ces disparitions, m'expliquer les conditions de leur fin de vie - conformes à leur demande, ou non - et dire aussi leur peine.

L'année 2016 est une nouvelle « année de déception, d'incompréhension, de colère », comme l'écrivait Claude Janot en 2014. Cela a encore été largement exprimé lors de nos réunions mensuelles et lors de débats publics.

Je laisse le soin aux adhérents de lire ou/et relire les analyses de l'ADMD portant sur la nouvelle « loi Hollande-Leonetti-Claeys » du 2 février 2016, décrets d'application du 3 août 2016.

Une équipe d'une vingtaine de personnes œuvre à mes côtés, en fonction de leurs disponibilités.

Des adhérents - nouveaux et plus anciens - relaient les informations.

Mais il faudrait que chaque adhérent soit militant, comme le répète Jean-Luc Romero : faire connaître l'ADMD en ayant un minimum de documentation, notamment des triptyques que l'on peut remettre facilement à un parent, un-e ami-e, un médecin, un soignant... et que l'on peut déposer dans des MDA, MRES, lieux de vie publique...

Réunion mensuelle, le dernier jeudi du mois, sauf en juillet, août, décembre. 15h-17h. MRES 23 rue Gosselet à Lille.

Des jeunes, un groupe d'étudiants, nous ont parfois rejoints. Des adhérents de l'ADMD 62 (Pas-de-Calais), y ont également participé, en raison de la proximité géographique et dans l'intention de fonder un groupe ADMD à Béthune. Leur présence a

vraiment enrichi nos échanges.

Des rencontres avec de petits groupes d'étudiants ainsi qu'avec des soignants ont eu lieu.

En 2016, comme en 2015, les appels téléphoniques, les demandes de rendez-vous, les réunions publiques ont malheureusement témoigné de la grande souffrance physique, mentale et morale de patient-e-s, victimes de maladies chroniques, de handicaps..., du désarroi de familles devant l'acharnement thérapeutique pour un proche, de la solitude rencontrée pour soi ou pour aider un proche.

- Un courrier-témoignage a parfois été adressé au Conseil Régional et à l'ARS (Agence Régionale de Santé), mais il n'y a pas eu de réponse.

- Cinq personnes ont témoigné de fins de vie conformes à notre demande.

- La demande d'euthanasie ou de suicide assisté (pays étrangers) a été très forte en 2016. Il est vraiment douloureux de répondre que la loi n'est pas passée en France, pays des Droits de l'Homme.

Pour défendre les droits des malades et patients, l'ADMD 59 fait tout ce qu'elle peut pour avoir des représentants d'usagers de santé au sein des hôpitaux et cliniques, mais nos adhérent-e-s ne répondent pas à cette demande, pour de multiples raisons, très légitimes.

Le CISS (Comité Inter-associatif Sur la Santé) est devenu UNAASS : Union Nationale des Associations Agréées d'usagers du Système de Santé. URAASS pour chaque région.

Bernard Fiolet est devenu membre de la CRSA : Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie.

- Durant la semaine de mobilisation, des adhérent-e-s ont fait des marchés avec distribution de tracts, notamment à Marcq-en-Baroeul où, sur 3 marchés, l'accueil a été extraordinaire.

Nous avons également rencontré des élu-e-s.

8 avril 2016, Bourghelles, Nord. Nadine Bourgois a organisé une réunion publique d'information, suivie d'un débat. Interventions de Lise-Marie et Christian Meyssonnier. « Les raisons de notre demande de légalisation de l'euthanasie pour les personnes qui en auraient fait la demande ».

10 octobre 2016, Louvil, Nord. Edith Giraud a organisé une réunion d'information suivie d'un débat. « Les directives anticipées, leur rédaction, le choix de la personne de confiance. » Interventions de Claude Janot - médecin et ex-délégué de l'ADMD -, et de Lise-Marie Meyssonnier.

2 novembre, 9^{ème} Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité. Réunion publique à la MDA, rue Royale à Lille.

Interventions de :

- Véronique Massonneau, députée de la 4^e circonscription de la Vienne (Parti écologiste),

- Jacqueline Herremans, présidente de l'ADMD-Belgique.

Nous avons pu comparer la loi belge et la loi française, et, bien sûr, nous avons déploré le manque de soins palliatifs de qualité pour tous les Français et l'absence de droits citoyens concernant le libre choix pour sa fin de vie.

Intervention à l'Institut Formation Soins Infirmiers Ambroise Paré (IFSI) de Lille (Claude Janot et Lise-Marie Meyssonnier), réunion chez une adhérente, participation au Village Associatif de Lille, ainsi qu'à une réunion organisée par le Parti Socialiste du Nord, sur la fin de vie, avec Jean-Luc Romero et un juriste en droit pénal.

Mais il reste des zones noires : aucun adjoint ADMD ou référent ADMD dans les grandes villes, comme Maubeuge, Douai, Valenciennes, Dunkerque...

Qui se propose ? Il faudrait juste une « attache ADMD 59 », comme nous allons pouvoir le faire à Tourcoing.

Et n'oubliez pas : chaque adhérent devrait être militant, en fonction de ses possibilités.

Qu'enfin nos droits à l'euthanasie et au suicide médicalement assisté soient inscrits dans une loi, comme en Belgique, notre voisine.

Et continuons à échanger très cordialement.

60 - OISE

402 adhérents

Délégée jusqu'en mai 2016 : Anny Adam

Cette délégation n'est plus représentée. Les adhérents qui le souhaitent

peuvent adresser leurs courriers au siège de l'ADMD : 50, rue de Chabrol - 75010 Paris ou joindre l'ADMD-Ecoute, du lundi au vendredi, de 10h à 19h, au 01 48 00 04 92.

61 - ORNE



186 adhérents

Délégué : Marc Bugey - 4, rue de la Carrière- Mâle - 61260 Val-au-Perche - admd61@admd.net

8 janvier : participation à la projection-débat du film « La dernière leçon » organisée par la délégation d'Eure-et-Loir à Nogent-le-Rotrou.

5 et 6 février : participation à la 36^{ème} journée des délégations à Paris.

1^{er} mars : réunion publique à Alençon dans le cadre de l'Université Inter-âges.

10 septembre : assemblée générale de l'ADMD à Antibes.

25 octobre : participation à une conférence-débat avec des élèves infirmiers de 3^{ème} année à l'IFSI Croix-Rouge d'Alençon (Institut de Formation en Soins Infirmiers).

2 novembre : réunion publique à Flers à la Maison d'Activités Saint-Michel, 25 rue du Mont-Saint-Michel, pour la 9^{ème} Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité.

Mise en place de permanences avec des adhérents bénévoles pour répondre aux préoccupations, expliquer la loi actuelle, ses récentes et timides évolutions et remplir les directives anticipées.

Permanences aperiodiques :

La Ferté Macé : Maison Bobot, 22 rue de la Barre.

L'Aigle : Maison des Associations, rue Marcel Guiet.

Permanences mensuelles :

Alençon : Maison de la vie associative, 25 rue Demées.

Permanences trimestrielles :

Flers : Maison d'Activités Saint-Michel, 25 rue du Mont-Saint-Michel.

Les dates et heures de ces permanences sont diffusées dans la rubrique « Infocale » de *Ouest France*

et dans la presse locale ainsi que sur le blog de la délégation : admd61.fr. Interview de journalistes pour des parutions d'articles dans *Ouest France*, *Le Perche*, *l'Orne combattante...*

Déplacement dans le département pour rencontrer des adhérents et futurs adhérents pour informer et remplir les directives anticipées.

Gestion du blog de la délégation pour l'Orne : <http://www.admd61.fr>

62 - PAS-DE-CALAIS

394 adhérents

Délégué jusqu'en décembre 2016 : Jean Logier

Cette délégation n'est plus représentée. Les adhérents qui le souhaitent peuvent adresser leurs courriers au siège de l'ADMD : 50, rue de Chabrol - 75010 Paris ou joindre l'ADMD-Ecoute, du lundi au vendredi, de 10h à 19h, au 01 48 00 04 92.

63 - PUY-DE-DÔME



668 adhérents

Déléguée : Jeany Galliot - 56, rue Anatole-France - 63000 Clermont-Ferrand - admd63@admd.net

Au 31 décembre 2016, l'ADMD comprend 68 251 adhérents dont 668 pour la délégation du Puy-de-Dôme (628 au 31 décembre 2015) et a enregistré 86 nouveaux adhérents.

Les différentes actions engagées les années précédentes (actions pilotées par le Centre national, celles pilotées par le département, la communication, la participation à la démocratie sanitaire) ont été poursuivies, une action nouvelle a pu être mise en place (la création d'un café-débat).

1. Les actions pilotées par le Centre national

La 9^{ème} Semaine de mobilisation de l'ADMD, du 22 au 28 mai 2016

- le 22 mai, tractage sur les marchés d'Aubière,

- le 24 mai, tractage à Clermont-Ferrand (aux abords du CHU à Gabriel Montpied),

- le 27 mai, tractage au marché Saint-Pierre à Clermont-Ferrand.

L'AdmdTour à Clermont-Ferrand

- tractage le 17 juillet, au marché d'Aubière et au Mont-Dore, pour préparer la venue des Jeunes de l'ADMD,

- le 26 juillet, AdmdTour sur la place de Jaude à Clermont-Ferrand.

Le pique-nique annuel

- le 3 septembre au Jardin Lecoq à Clermont-Ferrand.

La 36^{ème} assemblée générale

Le 10 septembre à Antibes Juan-les-Pins.

Le forum des associations

Le 17 septembre (9h00-18h00), place de Jaude à Clermont-Ferrand.

9^{ème} Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité

- le 2 novembre : 2 tractages à Clermont-Ferrand : place de Jaude et marché Saint-Pierre,

- ensuite, déjeuner amical dans un restaurant de Clermont-Ferrand.

2. Les actions pilotées par l'ADMD du Puy-de-Dôme

Les réunions mensuelles de la délégation départementale

- le 1^{er} mardi du mois (14h-17h) au Centre des Associations, 21 rue Jean-Richepin (1^{er} étage - salle B12) à Clermont-Ferrand,

- les réunions portent sur les thèmes pilotés par le conseil d'administration (débriefing de l'assemblée générale annuelle, actions à mener auprès des parlementaires ou du grand public) ainsi que sur les actions proposées au plan local.

Les permanences ou rencontres personnalisées

- les 1^{er} et 3^{ème} mardis du mois (9h-12h) au CHU à Estaing - Kiosque des Associations (rez-de-chaussée ; près du Bureau des Entrées) - Clermont-Ferrand ;

- les 2^{ème}, 4^{ème} (voire 5^{ème}) mardis du mois (9h-12h) au CHU à Gabriel Montpied - Kiosque des Associations (rez-de-chaussée ; près du Kiosque des Renseignements) - Clermont-Ferrand ;

- le 1^{er} mardi du mois (14h-17h) au Centre des Associations, 21 rue Jean Richepin (1^{er} étage - salle B12) - Clermont-Ferrand (sur demande

expresse d'une personne) ;
- sur rendez-vous.

Les Cafés Liberté et Dignité

- en février 2016, une rencontre et des pourparlers ont eu lieu avec les dirigeants du bar associatif « Les Augustes » (5, rue sous les Augustins - Clermont-Ferrand), en vue de la création d'un café-débat autour de la fin de vie en France ;

- ce café-débat « Liberté et dignité » a pu se tenir sept fois, le 1^{er} mercredi du mois (18h-20h) sur le thème « Comment peut-on, en France, exercer son choix de fin de vie ? ».

La JEDS (Journée Européenne des Droits en Santé)

Le CISS (Collectif Interassociatif sur la Santé) de la région Rhône-Alpes organisait cette JEDS pour la 6^{ème} année consécutive. En 2016, la région Auvergne y a participé pour la première fois, avec :

- **lundi 18 avril** (11h-15h) au CH de RIOM : animation d'un stand avec informations sur « Les droits des usagers » par Jean-Claude Montagne (adhérent de l'ADMD 63) ;

- **lundi 18 avril** (9h-17h) à l'Hôpital Privé La Châtaigneraie : animation d'un stand et conférence-débat (14h30-15h30) sur « Les directives anticipées et la personne de confiance » par la déléguée départementale ;

- **mardi 19 avril** (9h-15h) au CHU à Estaing : animation d'un stand ;

- **mercredi 20 avril** au Pôle Santé République : conférence-débat (14h-15h) sur « Les Droits individuels et collectifs des Patients » par la déléguée départementale ;

- **jeudi 21 avril** (10h-14h30) au CHU à Gabriel Montpied : animation d'un stand.

Les conférences-débats publics organisées par l'ADMD 63, ou avec sa participation

À côté des réunions spécifiques à l'association, des réunions publiques ou semi-publiques sont organisées sur des thèmes proposés par les adhérents ou la déléguée.

- « Les nouvelles directives anticipées et la personne de confiance » : le 1^{er} mars (organisée par l'ADMD63) à Clermont-Ferrand.

- « Fin de vie » : le 14 mars (organisée par l'association L'Amicale Laïque Chamaliéroise) à Chamalières. Ani-

mateur : Pierre Juquin, et 4 participants : Béatrice Collay-Sahuc (juriste), François Dissait (médecin urgentiste), Bernard Dumoulin (philosophe) et la déléguée ADMD pour le Puy-de-Dôme.

- « Les droits des usagers » : le 27 mai (organisée par La Fédération Les Libres Penseurs du Puy-de-Dôme) à Clermont-Ferrand.

- « L'expression des droits des usagers du système de santé » : le 29 mars (dans la cadre des fonctions d'administratrice de la déléguée au CISS Auvergne), au Lycée Sidoine Apollinaire à Clermont-Ferrand.

- « La protection juridique des majeurs » : le 7 avril (organisée par l'ADMD63 en partenariat avec l'association Le Relais Amical Malakoff Médéric du Puy-de-Dôme) à Clermont-Ferrand.

- Atelier « Ecrire un journal en institution » : le 7 juin (en collaboration avec l'ISTRA/Institut du Travail Social en Auvergne) à Clermont-Ferrand.

- « Le cinéma et la fin de vie » : le 10 juin (organisée par l'ADMD63). Orateur : Roland Sauzedde (ami et bénévole), à Clermont-Ferrand.

- « La création d'un groupe de Réflexion et d'entraide à l'ADMD63 » : réunion spécifique ADMD, prévue le 17 juin mais reportée (action devant être revue par le national de l'ADMD).

- « Les directives anticipées et la personne de confiance » : le 15 septembre (organisée par l'ADMD63 sur demande d'une des adhérentes de la Résidence Senior « Les Patios d'Or ») à Clermont-Ferrand.

- « Si nos gouvernants écoutaient » : le 25 novembre (organisée par La Fédération Les Libres Penseurs du Puy-de-Dôme) à Thiers.

3 - La communication

La communication interne à l'association du Puy-de-Dôme

- abordée, précisée et explicitée chaque 1^{er} mardi du mois, lors de la réunion mensuelle ;

- outre la communication pendant les permanences, conférences et réunions, de nombreuses informations sont transmises par courriels aux adhérents : toutes les actualités sur la fin de vie grâce aux envois de l'ensemble des services administratifs de l'ADMD [dont Daniel Carré, jusqu'à la

fin août (Vincent Lambert, le Dr Bonnemaison, l'affaire Jean Mercier, la loi Santé, la loi Vieillesse, la PPL Fin de vie, le renouvellement d'agrément de l'ADMD, l'UNAASS,...)].

La communication externe

- les médias : les contacts pris précédemment sont entretenus avec le journal *La Montagne* (qui se fait l'écho de chacune de nos permanences hebdomadaires et réunions mensuelles, de nos conférences-débats pour le grand public, des événementiels pilotés par le siège de l'ADMD) ;

- les radios (*France Bleu Auvergne* et *France 3*) et le directeur du cinéma Les Ambiances ;

- les photos des différentes actions sont transmises au siège de l'ADMD.

Les colloques, conférences et réunions avec les organismes et associations de santé

Cette participation de l'ADMD 63 est l'occasion de nombreux échanges avec les responsables d'organismes et d'associations de santé.

- **le 29 janvier** : Elles créent (manifestation théâtrale par le CIDFF 63/Centre d'Information Droits des Femmes et des Familles) ;

- **le 23 février** : Mourir chez soi. Quels droits ? Quelles limites ? Conférence grand public avec Vincent Morrel (organisée par PalliAdôm, réseau départemental de soins palliatifs) ;

- **le 28 avril** : La loi Santé ; ce qui va changer dans nos territoires (conférence-débat par le CISS Auvergne-Rhône-Alpes, à Lyon) ;

- **le 19 mai** : rencontre avec les responsables et visite du Centre de Répit « Les Bruyères » (par la Fondation Denise Picard, à Brugheas, dans l'Allier) ;

- **le 16 juin** : Début et fin de l'accompagnement. Si on prenait le temps d'en parler ? (formation par l'association Mais/Mouvement pour l'Accompagnement et l'Insertion sociale) ;

- **le 20 juin** : Le prix des médicaments innovants menacent-ils l'accès aux soins ? (par le CISS national, à Paris) ;

- **le 21 juin** : Le développement des compétences psychosociales en prévention et promotion de la santé (formation par le Pôle Régional de Compétences) ;

- **le 23 juin** : Le travail, c'est la santé ? (conférence-débat par le CISS

Auvergne-Rhône-Alpes, à Clermont-Ferrand) ;

- le 15 décembre : Accompagner les usagers vers l'autonomie en santé (conférence-débat par le CISS Auvergne-Rhône-Alpes, à Lyon).

Le CISS (Collectif Interassociatif sur la santé) de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (de Clermont-Ferrand à Lyon)

L'adhésion de l'ADMD 63 au CISS Auvergne, devenu, depuis la fusion du 1^{er} mai 2016, le CISS Auvergne-Rhône-Alpes

- réélection de la déléguée départementale comme administrateur au Collectif ;

- information et suivi des formations des autres RU de l'ADMD ;

- a permis la visibilité de l'ADMD 63 auprès des autres associations de santé comme des responsables de l'ARS.

Les formations du CISS et réunions avec les formateurs du CISS (national et régionaux) et les dirigeants d'associations participatives :

- le 26 février : Le RU et le système de santé ;

- le 25 mars : Le RU et le rapport de la CRUQPC/Commission des Relations avec les Usagers et de la Qualité de la Prise en Charge ;

- le 4 novembre : Le RU et la sécurité du patient ;

- le 7 novembre : RU-nion sur les points d'actualité (la mise en place des CDU/Commissions des Usagers, et les GHT/Groupements hospitaliers territoriaux)

- le 14 novembre : Le RU et l'organisation du système de santé.

4 - La participation à la démocratie en santé

À l'occasion du renouvellement des mandats en novembre 2016, trois adhérents ADMD pour le Puy-de-Dôme (dont la déléguée départementale) ont été nommés RU/ Représentants des Usagers à la CDU/Commission des Usagers (six postes dont un au CHU de Clermont-Ferrand) ;

Deux adhérents (dont la déléguée départementale) sont membres de la CCI/Commission de Conciliation et d'Indemnisation (cinq réunions annuelles à Clermont-Ferrand) ;

La déléguée départementale est

membre du CPP/Comité de Protection des Personnes (réunion chaque 1^{er} vendredi du mois à Clermont-Ferrand) ;

La déléguée départementale est membre de la CRSA /Commission Régionale de la Santé et de l'Autonomie Auvergne-Rhône-Alpes, à Lyon.

La participation à ces différents travaux permet à l'ADMD de se faire connaître et apprécier grâce au sérieux, à la compétence et à la disponibilité de ses adhérents.

5 - Les objectifs réalisés en 2016 – Les objectifs et projets 2017

Les objectifs de 2016 ont été respectés, particulièrement en ce qui concerne les directives anticipées

Au 31 décembre 2016 : 69,31% des adhérents du Puy-de-Dôme ont déposé leurs directives anticipées (pour 68,31% au 31 décembre 2015).

Les objectifs 2017 reprennent ceux de 2016, et notamment

- poursuivre les actions d'information vers les adhérents n'ayant pas encore déposé leurs directives anticipées (rencontres, envoi de lettres et courriels) ;

- informer et expliquer les modifications introduites par la loi du 2 février 2016 et les décrets d'application des 5 août 2016, ainsi que ceux du 18 septembre 2016 (directives anticipées et personne de confiance en institutions) ;

- informer les citoyens sur les droits des patients ;

- expliquer et former pour faire respecter les droits des personnes en fin de vie (directives anticipées, personne de confiance...);

- continuer de militer pour la légalisation de l'euthanasie, du suicide assisté et le développement des soins palliatifs (interpellation des politiques...).

Également... un grand merci à toutes celles et ceux qui participent à la vie de l'association sur le terrain ainsi qu'aux adhérentes et adhérents lesquels - ne pouvant parfois plus se déplacer - se rappellent au bon souvenir de la déléguée en se manifestant par appels téléphoniques, courriels ou lettres.

64 - PYRENEES-ATLANTIQUES



891 adhérents

Délégué : André Weiss - Lotissement Ader - 64250 Louhossoa - admd64@admd.net

Permanences

Bayonne : le dernier jeudi de septembre et de janvier de 16h à 17h - Maison de la Vie Citoyenne, 26 avenue de l'Ursuya.

Pau : le premier mercredi d'octobre et février de 15h à 17h - Centre Social de la Pépinière, 4-8 avenue Robert Schuman.

Responsable des permanences : Colette Weiss - Tél. 05 59 93 34 85

Janvier

Permanence à Bayonne et réunion du collectif ADMD-local.

Échanges téléphoniques avec 8 adhérentes ou personnes qui désiraient recevoir des informations.

Février

3 février, permanence à Pau.

5 et 6 février, journée des délégations à Paris.

Échanges téléphoniques avec 6 adhérentes ou personnes qui désiraient recevoir des informations ou adhérer.

Mars

Déplacement à Biarritz pour informer et recueillir une adhésion.

Échanges téléphoniques avec 6 adhérentes ou personnes qui désiraient recevoir des informations.

Avril

Réunion annuelle des adhérents à Pau le mercredi 13 avril.

Réunion annuelle des adhérents à Bayonne le jeudi 14 avril.

À ces 2 réunions, distribution des modèles de directives anticipées et de fascicules « les Droits du malade... »

Suite à ces 2 réunions, envois par poste ou par courriel du modèle de directives anticipées et du fascicule « les Droits du malade... » à 24 personnes.

Échanges téléphoniques avec 7 adhérentes ou personnes qui désiraient recevoir des informations ou adhérer. Déplacements à Biarritz pour finaliser des adhésions.

Le 27 avril à Mauléon, participation à une réunion-débat organisée par le Pôle Autonomie de l'Hôpital public d'Oloron-Sainte-Marie, sur le thème des nouveaux droits des malades créés par la loi du 2 février 2016. Participants au débat : ADMD, Alliance-Vita et professionnels de la santé. Distribution aux participants de la documentation ADMD.

Mai

Échanges téléphoniques avec 8 adhérentes ou personnes qui désiraient recevoir des informations ou adhérer. Envoi à 2 personnes, par courriel ou par la poste de documents, notamment le tableau comparatif entre la proposition de loi de l'ADMD et la loi Claeys-Leonetti du 2 février 2016.

Juin

Envoi de modèles de directives anticipées par courriel ou par la poste à 3 personnes.

Envoi de documents concernant l'ADMD et des affichettes de l'AdmdTour 2016 à une adhérente pour diffusion dans la région de Pau.

Juillet

18 juillet, déplacement à Pau pour l'AdmdTour qui y faisait étape.

28 juillet, déplacement à Aressy pour aide à la rédaction des directives anticipées d'une nouvelle adhérente.

Envoi de modèle de directives anticipées à 3 personnes.

Août

Échanges téléphoniques et envois de modèle de directives anticipées à 2 personnes.

Septembre

Envois de documents pour information et adhésion.

29 septembre, permanence à Bayonne et visite d'un psychologue clinicien.

29 septembre, réunion du collectif local de l'ADMD.

Octobre

5 octobre, permanence à Pau, 9 personnes : présentation de la loi du 2 février 2016, des décrets d'application et du modèle des directives anticipées. Distribution aux personnes présentes du texte de la loi et du modèle des directives anticipées.

Suite à cette permanence, envoi du texte de loi à 3 adhérents.

6 octobre, réunion à Louhossoa pour rédaction de directives anticipées.

12 octobre, déplacement à Biarritz

pour aide à la rédaction de directives anticipées.

21 octobre, dans le quotidien *Sud Ouest* article avec photo expliquant la nouvelle loi du 2 février 2016 sur la fin de vie et annonçant la réunion publique.

24 octobre, réunion publique à Hendaye, organisée par la municipalité, pour présenter la nouvelle loi et les directives anticipées, 40 personnes présentes. La municipalité d'Hendaye s'est proposée pour organiser des ateliers pour inciter les citoyens à rédiger des directives anticipées. La correspondante ADMD pour cette ville, Madame Maitena Isidori, participe à la mise en place de ce projet. Ces ateliers devraient commencer en 2017.

28 octobre, dans l'hebdomadaire *La Semaine du Pays Basque*, compte-rendu avec photo de la réunion publique du 24 octobre et interviews d'adhérents.

Novembre

19 novembre, stand à l'assemblée générale de l'Association Crématisse et distribution de documentation et de modèles de directives anticipées.

Échanges téléphoniques avec 8 adhérentes ou personnes qui désiraient recevoir des informations ou adhérer. Envoi à 3 personnes de la documentation et des modèles de directives anticipées.

Déplacement à Anglet pour présenter le suicide assisté en Suisse à une personne intéressée.

Décembre

Échanges téléphoniques et envoi de documentation, notamment à la demande d'un médecin de Pau, envoi de fascicules « Les Droits du malade... » et de modèle de directives anticipées pour l'information de ses patients.

65 - HAUTES-PYRENEES



308 adhérents

Délégué depuis mai 2016 : Jean Haillet - 28, sente des Rossignols - 65290 Louey - admd65@admd.net

J'ai été nommé délégué pour les Hautes-Pyrénées par le conseil d'administration de mai 2016.

Dans les jours qui ont suivi cette nomination, j'ai envoyé ou remis en mains propres à une trentaine de personnes, parents et amis, des documents ADMD (*Quelques vérités bonnes à rappeler concernant la fin de vie et Témoignages*).

Le 31 mai, répondant à l'appel téléphonique d'une adhérente, je suis allé la voir à Maubourguet (36 km de chez moi). Cette personne est en train de perdre la vue, elle vit seule et ne sort pratiquement plus. Elle souhaitait que je l'aide à remplir les directives anticipées et en savoir davantage sur les possibilités de mettre un terme à une existence devenue sans intérêt. Nous avons longuement conversé. Elle m'a confié ses directives anticipées pour que j'en fasse des photocopies et que j'en adresse un exemplaire au Fichier national.

Le 8 août, c'est à Vic-en-Bigorre (27 km de chez moi) que je me suis rendu pour rendre visite, sur sa demande, à une adhérente dont le cancer s'aggravait et lui faisait prévoir une fin proche, qui eut lieu, d'ailleurs, quelques semaines après. Avec elle aussi, les possibilités de mettre un terme à la vie ont été évoquées.

Dans les semaines qui ont suivi ma nomination, j'ai adressé un courriel aux adhérents du département pour une première prise de contact. Des adhérents de Lannemezan m'ayant répondu qu'ils aimeraient me rencontrer, je leur ai répondu qu'à mon retour de Grèce (tout le mois de septembre), je les recontacterai, ce que je fis.

Le 24 octobre, je les ai rencontrés à Lannemezan (à 40 km de chez moi) : une dizaine de personnes étaient présentes. Nous avons envisagé les di-

verses actions à mener dans leur ville, en particulier distribution de tracts, et ils firent cette action au début de novembre.

Le 28 octobre, réunion à Tarbes avec une dizaine d'adhérents. Mêmes objets d'entretien, dont la fixation de la date de distribution de tracts.

Le 17 novembre, distribution de tracts à la Halle Marcadieu, le jeudi, jour de très grande fréquentation. À 7 ou 8 personnes, nous avons distribué de 8h à 12h30 environ 300 tracts.

Le 21 novembre, nouvelle réunion à Lannemezan. Sujet principal : l'organisation d'une réunion d'information avec projection d'un film.

Le 23 novembre, répondant à l'appel d'une adhérente en détresse, je suis allé lui rendre visite à Loures-Barousse (à 75 km de chez moi). Atteinte de la DMLA, elle aussi vit seule, sans famille et sans amis. Longue conversation au cours de laquelle est naturellement évoquée la fin de vie. Je l'aide à rédiger ses directives anticipées. Elle vient de me les faire parvenir et, pour ma part, j'ai envoyé une copie au Fichier national.

Actions projetées en 2017

Action programmée : le 21 avril, grande réunion publique à Tarbes dans un amphithéâtre universitaire de 300 places, en présence de Jean-Luc Romero. Celle-ci sera précédée de contacts avec la presse locale et de distribution de tracts.

Actions projetées pour le mois de mars : réunion publique d'information à Lannemezan, distribution de tracts à Lourdes et à Bagnères-de-Bigorre.

Autre projet : rencontre avec l'Ordre des médecins. Si un candidat à l'élection présidentielle vient à Tarbes, rencontre avec des membres de son équipe. Quand seront connus les candidats aux élections législatives, rencontres avec ceux de mon département.

66 - PYRENEES-ORIENTALES



722 adhérents

Délégué depuis septembre 2016 : René-Jean Cambillau - 6, rue des Ecoles - 66550 Corneilla-la-Rivière - admd66@admd.net

Nouvellement créée, peu d'activités en 2016 :

- Participation à l'assemblée générale à Antibes du 10 septembre,
- Tenue d'un stand le 19 septembre au forum des associations sur le village de Corneilla de la Rivière,
- Tenue d'un stand et distribution de tracts à l'occasion de la 9^{ème} Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité le 2 novembre au pied du Castillet à Perpignan.

67 - BAS-RHIN



695 adhérents

Délégué : Robert Wohlfahrt - 24, rue de l'Eglise - 67160 Rott - admd67@admd.net

La délégation du Bas-Rhin se porte bien grâce à une équipe efficace.

Les permanences mensuelles dynamisées par le journal local attirent toujours des personnes en quête de renseignements de tout genre.

Nous avons invité en réunion publique (qui a eu un franc succès) un professeur de médecine anesthésiste, président du comité d'éthique en Alsace, pour nous parler de la loi, ce qui a permis d'abord de se rapprocher du corps médical, et de nous faire reconnaître comme partenaire à part entière de ce problème et enfin pour nous réconcilier avec certains aspects de la nouvelle loi.

Nous aimerions nous rendre plus autonomes pour nous rapprocher de certains groupes comme la Libre Pensée afin de discuter des conséquences que nous avons en Alsace, comme le problème du concordat.

Nous rapprocher de nos collègues du grand est afin de pouvoir parler de nos problèmes spécifiques liés au territoire et à nos traditions comme la promiscuité avec la Belgique et la Suisse et même avec l'Allemagne où il se passe beaucoup de choses.

68 - HAUT-RHIN



335 adhérents

Déléguée : Huguette Wiczerzak - 53, rue du 3 décembre - 68150 Ribeauvillé - admd68@admd.net

En complément d'une réunion d'adhérents au printemps 2016, j'ai invité Édith Deyris, déléguée nationale chargée de l'ADMD-Écoute pour une conférence à Colmar intitulée « Nos droits, nos espoirs pour une meilleure fin de vie », au mois d'octobre.

J'ai également participé à l'élaboration d'un dossier sur le thème de la fin de vie (« Vers l'obtention du droit de disposer de notre fin de vie ») en faisant partie d'une commission au sein de l'UDI du Haut-Rhin. Nous avons réfléchi à plusieurs pour créer ce document destiné à être remis aux instances supérieures de l'UDI. Le dossier vise à obtenir qu'une loi légalisant le suicide médicalement assisté et assurant un accès universel aux soins palliatifs soit votée par le Parlement, comme le souhaitent plus de 90% des Français.

69 - RHÔNE



2021 adhérents

Délégué : Hubert Sapin - ADMD - Palais du Travail - 9, place Lazare-Goujon - 69100 Villeurbanne - admd69@admd.net

Le 14 janvier, le délégué a assisté aux vœux du maire de Villeurbanne, commune où se trouve le siège de la

délégation du Rhône de l'ADMD. C'est un moment qui permet de se faire connaître et d'avoir des échanges dans une ambiance conviviale.

La réunion annuelle s'est tenue le 16 janvier à l'hôtel Mercure de Villeurbanne en présence d'environ 160 personnes dont Jean-Luc Romero, président de l'ADMD, de Jean-Louis Touraine, député du Rhône et fidèle soutien du mouvement, de Muguette Dini, ancienne sénatrice du Rhône et de Chantal Roux, conseillère municipale, représentant le maire de la commune. Informée par les réseaux sociaux de la présence d'opposants à nos idées qui pourraient perturber la conférence, la police en civil et en tenue a pu assurer un service d'ordre efficace afin de permettre le bon déroulement de ce moment important dans la vie de la délégation. La réunion étant accessible aux adhérents et non-adhérents.

Les 5 et 6 février, le délégué était présent à Paris à la réunion des responsables départementaux et nationaux de l'ADMD.

La semaine de mobilisation a permis de distribuer des tracts avec l'aide des adhérents **le 25 mai** sur la place Charles-Hernu à Villeurbanne. C'est un lieu de passage très fréquenté en fin d'après-midi puisque c'est un axe de correspondance du métro lignes A et B, des lignes de tramway 1 et 4 et de plusieurs lignes de bus. Les nombreux passants, principalement jeunes, ont pris le temps d'écouter les buts de l'ADMD, de poser des questions et prendre des tracts. A quelques mètres, d'autres bénévoles ont effectué la même distribution sur le marché alimentaire du square Pellet.

Puis le 28 mai, une autre distribution avait lieu sur le marché du quai Saint-Antoine à Lyon ainsi qu'à la sortie du métro Saint-Jean dans le quartier du vieux Lyon. Chaque distribution a été riche en contacts.

Le 25 juillet, l'AdmdTour faisait étape à Lyon pour la 2^{ème} année. Les adhérents plus largement informés de la présence des Jeunes de l'ADMD sont venus les rencontrer. Installés sur la place Antonin-Poncet à quelques mètres de la place Bellecour, lieu central et de passages, le camping-car, la musique, les chaises longues ont attiré les regards et l'inté-

rêt des passants.

Un moment de détente a permis de réunir une trentaine d'adhérents dont des nouveaux à l'occasion du pique-nique qui a eu lieu par un temps ensoleillé au parc de la Tête d'Or à Lyon le 3 septembre. Beaucoup de participants avaient amené une bouteille, un gâteau. L'ordre du jour était simple : bonne humeur et bavardage !

Le 8 septembre, se tenait le procès en appel de Jean Mercier au Palais de justice de Lyon. Grâce à la mobilisation du délégué de l'ADMD pour la Loire (département où résidait monsieur Mercier au moment des faits) et qui est président de son comité de soutien, un car d'adhérents est venu de Saint-Etienne pour se joindre aux adhérents du Rhône. 200 personnes se sont donc rassemblées dans la salle des « pas perdus ». La salle d'audience ne pouvant accueillir qu'une cinquantaine de personnes. Arrivé sous les applaudissements, Jean Mercier, très ému, accompagné de son avocat et du président de l'ADMD a su défendre son acte durant les 3 heures de procès : avoir aidé sa femme à mourir le 10 novembre 2011.

Le jugement a été rendu le 10 novembre. Du fait de la date anniversaire du décès de son épouse, la mobilisation souhaitée par les délégués du Rhône et de la Loire a été plus discrète. Encore de l'émotion à l'annonce du verdict : acquitté ! Malheureusement, le parquet a fait appel.

Dernier grand rendez-vous de l'année, le 2 novembre dans le cadre de la Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité. La plantation d'un arbre aux abords de la Mairie du 8^{ème} a eu lieu en présence du maire de l'arrondissement, monsieur Coulon et de son 1^{er} adjoint, de madame Rabatel, adjointe au maire de Lyon, en charge de l'égalité des droits, de madame Muguette Dini, ancienne sénatrice du Rhône, de Pierre Girod, président de la Libre Pensée du Rhône. Les discours ont eu lieu dans l'espace citoyen puis un apéritif a clôturé cette matinée.

Le délégué a été sollicité pour rédiger un article dans le journal de l'ADMD. Celui-ci a été publié dans le numéro de décembre sous le titre « *La vie en EHPAD* ». Il a évoqué la vie de son

père en institution depuis 4 ans. Une fin de vie que beaucoup voudraient éviter.

Le délégué remercie toute son équipe pour l'avoir accompagné tout au long de ses activités de l'année écoulée.

Une permanence mensuelle est assurée à Villeurbanne (au Palais du Travail, le 1^{er} jeudi de chaque mois de 15h à 17h30). Un avis est publié dans la presse.

La permanence mensuelle de Villefranche s'est arrêtée en décembre. La fréquentation étant faible. Merci à Lisette d'avoir assuré ce temps de rencontres durant de nombreuses années.

Le délégué reçoit de nombreuses demandes de renseignements concernant les directives anticipées (envoi du modèle de l'ADMD, durée de validité etc...) ainsi que des précisions sur le suicide assisté en Suisse qui est proche du département.

« Il n'est point de bonheur sans liberté ni de liberté sans courage » (Périclès, homme d'état Grec mort en 429 avant JC). Citation toujours d'actualité ! Continuons « notre combat » face à des élus « sourds » à la demande de 90 % de leurs concitoyens.

70 - HAUTE-SAÔNE



163 adhérents

Déléguée : Patricia Maïtret - 21, rue Victor-Hugo - 70100 Gray - admd70@admd.net

Lexique : @dhérents : adhérents internautes. symp@athisants : sympathisants internautes.

31 mars : réunion départementale à 14h30 : nouvelles stratégies, semaine de mobilisation, bus des jeunes, matériel pour diffusion au cours de l'année, échange mutuel de personnes de confiance.

Repas à 12h30 au restaurant, en option.

22 au 28 mai : semaine de mobilisation.

13 juin : réunion départementale : compte rendu du conseil d'administration, compte rendu sur mobilisa-

tion, préparation bus des Jeunes.

28 juillet : tour de France du bus des Jeunes de l'AdmdTour. Préparation les 31 mars et 13 juin, ainsi que de nombreuses communications vers médias, politiques, adhérents, sympathisants. Une réussite. Des adhésions spontanées et à venir. Un article d'annonce et un de compte-rendu dans *l'Est Républicain* ; évocation aussi dans *la Presse de Vesoul*, ainsi qu'à Europe 1.

10 octobre : réunion départementale à Vesoul, préparation du 2 novembre.

2 novembre : Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité à Vesoul (cérémonie) et Fresnes-Saint-Mamès (plantation de l'arbre de la liberté).

31 décembre : dissolution de la section d'Héricourt, l'animateur démissionnaire n'a pas de successeur. Toute l'année : transfert de revue de presse aux adhérent(e)s et sympathisant(e)s.

Section Héricourt, par Henri Croissant

11 mars : réunion d'information sur les directives anticipées avec Patricia Maîtret, déléguée départementale, et Gilles Lamy, responsable vésulien.

11 mai : réunion pour préparer la semaine nationale de mobilisation du 22 au 28 mai. Peu de participation, 2 adhérents au marché de Lure et 3 au marché d'Héricourt pour distribuer des tracts.

27 mai : j'ai assisté à la conférence du député Leonetti à Belfort qui a porté la loi sur la fin de vie avec Alain Claeys. L'association Jalmav (jusqu'à la mort, accompagner la vie), farouche opposée à l'euthanasie, l'avait invité pour son congrès national.

3 septembre : forum des associations à Héricourt. Tenue d'un stand. Une dizaine de personnes se sont inscrites pour avoir des informations sur l'ADMD.

Prévisions 2017 : grande manifestation avant les élections présidentielles dont une marche à Paris, le 18 mars, et un grand meeting au Cirque d'Hiver ; semaine de mobilisation en mai.

71 - SAÔNE-ET-LOIRE



450 adhérents

Délégué depuis mai 2016 : Franck Dufour - 6, rue des Ecoles - 71160 Rigny-sur-Arroux - admd71@admd.net

Ayant emménagé récemment en Saône-et-Loire, pendant ma première année en qualité de délégué, j'ai eu avant tout, comme objectifs, de rencontrer nos adhérents ADMD sur tout le département et également de continuer de faire connaître l'association auprès des Saône-et-Loiriens. Ce sont les raisons pour lesquelles en septembre et octobre, j'avais prévu notre présence sur 14 marchés de grandes et moyennes villes afin de quadriller le département. Dans la très grande majorité des cas, les municipalités sollicitées ont été accueillantes et nous ont réservé un emplacement sur leur marché. Nous avons finalement été présents dans 12 villes (Gueugnon, Charolles, Le Creusot, Autun, Montceau-les-Mines, La Clayette, Chalon-sur-Saône, Digoïn, Tournus, Cluny, Louhans, Mâcon). À chaque fois, les adhérents du secteur ont été informés de notre présence et c'est ainsi qu'une vingtaine d'entre eux sont venus à notre rencontre, parfois pour nous aider, toujours pour nous encourager. Sur les marchés, nous avons distribué des dépliants d'informations ADMD et sommes allés à la rencontre des passants pour échanger avec eux : la plupart approuvait l'action de l'association, quelques-uns la désapprouvaient absolument.

Le 27 octobre 2016, à Tramayes, dans le cadre d'une soirée débat organisée par l'ARS (Agence Régionale de Santé) de Bourgogne, Franche-Comté et la mairie de Tramayes à laquelle étaient également invitées cinq autres associations, devant un public loin d'être acquis à notre cause, notre administrateur Hubert Sapin a fait une très belle présentation de notre association et de notre combat. Malheureusement, si la presse a bien relaté la réunion, elle n'a donné aucune

information ni même cité l'ADMD et les deux journaux régionaux que j'ai sollicités n'ont jamais fait paraître mes articles.

Fin 2016, nous avons eu la tristesse d'apprendre le décès de Stéphane Bernoud, délégué départemental durant de nombreuses années et qui s'est énormément investi pour le combat de l'ADMD en Saône-et-Loire.

En 2017, je vais continuer à être présent et disponible pour nos adhérents et je vais aussi diversifier mes actions, c'est pourquoi je lance un appel aux adhérents pour avoir des relais sur tout le département.

72 - SARTHE



485 adhérents

Délégué : Philippe Jamet - 7, rue des Résistants Internes - 72000 Le Mans - admd72@admd.net

Nous avons débuté l'année 2016 avec notre première réunion mensuelle à la Maison des associations, 4 rue d'Arcole au Mans **le 11 janvier**.

Une réunion publique était organisée **le 22 janvier** à Sablé-sur-Sarthe, avec une quinzaine de participants. Celle-ci a été relayée par la presse le 25 janvier, *Ouest France* en l'occurrence.

La réunion mensuelle de février était l'occasion de parler des journées des délégations et des différents événements qui devaient ponctuer l'année.

Le 3 mars, nous tenions une réunion publique à Mamers. Nous avons le plaisir d'accueillir parmi les participants, le médecin responsable de l'unité de soins palliatifs de l'hôpital de Mamers.

Le 17 mars, nous sommes intervenus pour une conférence devant des étudiants de 3^{ème} année de l'école d'infirmiers de la Croix Rouge au Mans. Les échanges avec ces futurs soignants furent particulièrement riches.

Les 4 avril et 2 mai, les réunions mensuelles permettaient d'accueillir comme à chaque fois une quinzaine

de participants. C'est également l'occasion pour les nouveaux ou futurs adhérents de venir s'informer sur l'ADMD et son actualité.

Nous clôturons la semaine de mobilisation avec notre réunion annuelle **le 27 mai** à la Rotonde de la Maison des associations au Mans où une trentaine de personnes étaient présentes. Nous avons eu un immense plaisir à recevoir les Jeunes de l'AdmdTour qui ont fait escale au Mans le 5 juillet. Cette journée a été extrêmement riche en échanges et nouvelles rencontres. Un élu de la municipalité Mancelle est venu saluer les jeunes et cet événement a été relayé par la presse locale avec un très bel article dans *le Maine Libre*.

La rentrée a été marquée par la participation à l'assemblée générale de l'ADMD qui se tenait à Antibes le 10 septembre.

Le 13 octobre, je rencontrais des élèves du Lycée Marguerite Yourcenar du Mans pour parler de la législation sur la fin de vie en France.

Le 22 octobre, Alexandra Durand m'accompagnait à la réunion régionale des délégations de l'ouest organisée par l'ADMD de la Mayenne et animée par notre président Jean-Luc Romero.

Le 29 octobre, avec Chantal Zylberberg et Sylvie Aguilar, nous avons répondu présent à l'appel de l'Association Nationale des Étudiants en Médecine de France (ANEMF) qui tenait un séminaire dans la Sarthe à Saint-Denis d'Orque. La matinée d'échange avec ces futurs médecins, nous a permis d'espérer très fortement sur l'évolution du monde médical.

À l'occasion de la Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité qui se tenait le 2 novembre, nous avons organisé une réunion publique. Le 12 décembre, l'école d'Infirmiers de la Croix Rouge nous invitait pour la deuxième fois de l'année à parler de l'ADMD et des droits des patients devant des étudiants.

Je profite de ces quelques lignes pour remercier les déléguées adjointes : Sylvie Aguilar, Chantal Zylberberg, Alexandra Durand et Béatrice Sylvain. Je remercie également tous les adhérents qui ont donné de leur temps pour aider au bon déroule-

ment des animations.

Je sais que de nombreux adhérents ne peuvent pas ou plus se déplacer aux différents événements qui sont organisés. Certains m'écrivent pour s'en excuser et je les en remercie chaleureusement. J'aimerais pour ma part aller plus à la rencontre des adhérents éloignés, mais la gestion d'une association d'aide aux victimes obère considérablement mon emploi du temps. Cependant les moyens de communication mis à notre disposition par l'ADMD telles que la messagerie ou le service ADMD-Écoute sont des moyens efficaces pour garder le contact.

73 - SAVOIE



480 adhérents

Délégué depuis novembre 2016 : Florian Penaroyas - 2bis, rue de la Boigne - 73000 Chambéry - admd73@admd.net

Nouvellement recréée, cette délégation n'a pas connu d'activité en 2016.

74 - HAUTE-SAVOIE



753 adhérents

Délégué : Cyril Journet - 3, rue André-Fumex (Appt. 131) - 74000 Annecy - admd74@admd.net

Durant l'année scolaire (début septembre à mi-juillet principalement)

Distribution de tracts dans les boîtes aux lettres après un maillage départemental précis. Ces opérations ponctuelles remportent un vif succès car les adhésions sur la zone dans les 3 mois qui suivent le passage sont encourageantes.

Ponctuellement et sur demande d'élèves en lycées, je les rencontre pour la réalisation de leurs travaux

ou dossiers d'études.

À 3 reprises, des interventions en lycées et classes préparatoires d'IFSI (Institut de Formation aux Soins Infirmiers), j'ai pris 2 heures pour présenter l'association, le rôle du délégué et le combat que nous menons. Après 30-45 minutes de présentation, je réponds aux questions des élèves afin de les éclairer sur la problématique liée à la fin de vie et les enjeux à valider une loi autorisant l'euthanasie.

Après s'être rapproché du Ciss Rhône-Alpes (Collectif Inter Associatif sur la Santé), en tant que délégué je suis investi dans 2 commissions de représentants d'usagers aux hôpitaux de Sallanches comme titulaire et Annecy comme suppléant. Participation aussi à l'assemblée générale du Ciss.

A des dates précises

Le 5 septembre s'est tenu le forum des associations d'Annecy où l'ADMD a été présente à l'Espace Bonlieu.

Pour la Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité du 2 novembre, il n'y a pas eu de marche ou de manifestations engagées, une interview dans la presse locale a été réalisée (*Dauphiné Libéré*) mais l'article n'est pas paru... selon l'honnêteté du journaliste, il dit que la rédaction a bloqué l'article pour sa parution.

Vendredi 25 novembre, à l'initiative des membres de l'université populaire antenne du Léman, nous avons tenu une réunion entre les membres de l'ADMD de Haute-Savoie localisés dans le nord du département et les membres de l'université populaire du Léman.

Samedi 26 novembre, nous avons tenu la réunion annuelle entre les membres de l'ADMD de Haute-Savoie et son président Jean-Luc Romero.

En partenariat avec d'autres associations

En collaboration avec les associations locales des crématistes d'Annecy et celles du Mont-Blanc, en partenariat avec l'ADOT 74 (don d'organes), nous nous rencontrons pour leurs assemblées générales et les vœux de début d'année.

Tâches administratives et rencontre des nouveaux adhérents

Chaque mois lorsque je reçois la liste des nouveaux adhérents, je prends

systématiquement contact avec eux par simple mail en les remerciant d'avoir adhéré, et je leur propose en cas où ils le souhaitent et seraient disponibles, de me seconder dans certaines tâches pour mener à bien mon rôle de délégué.

75 - PARIS

1^{er}

85 adhérents

Délégué depuis octobre 2016 :

Rémi Chauvet - admd.paris1@admd.net

Se reporter à la délégation pour le 10^{ème} arrdt.

2^e



60 adhérents

Déléguée : Annie Gautrat - 12, rue Sainte-Foy - 75002 Paris - admd.paris2@admd.net

Mon emploi du temps professionnel me retient fréquemment éloignée de la délégation dont j'ai la responsabilité, néanmoins j'ai très souvent l'occasion d'évoquer avec mes interlocuteurs (journalistes, personnalités) la question de la fin de vie et les revendications que porte notre association depuis 36 ans.

Je sais que les adhérents de notre arrondissement sont suivis, lorsque le besoin s'en fait sentir, par les bénévoles du service ADMD-Ecoute (01 48 00 04 92), du lundi au vendredi de 10h à 19h, que je remercie chaleureusement.

A ma façon, je reste une déléguée mobilisée et à votre service. Je suis au côté de notre président, Jean-Luc Romero, lors de la mobilisation dans le cadre de la Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité, à Paris.

3^e

147 adhérents

Délégué : Rémi Chauvet

- admd.paris3@admd.net

Se reporter à la délégation pour le 10^{ème} arrdt.

4^e

114 adhérents

Déléguée jusqu'en novembre 2016 :

Mireille de Mun



Délégué depuis mars 2017 : Franck

Duquénoy - 7, boulevard Morland -

75004 Paris - admd.paris4@admd.net

Une méchante année pour le droit de mourir dans la dignité.

Une triste année avec la mort de Benoîte Groult qui nous accompagnait déjà avant la naissance de l'ADMD en tant que féministe, et celle de Daniel Carré, fervent acteur et conseiller efficace au sein de l'association, toujours souriant et remarquable de sobriété dans ses observations et recommandations.

Mais un bel espoir maintenu avec le lancement d'une réflexion pour une nouvelle stratégie globale de l'ADMD qui a fait l'objet, les 5 et 6 février, aux 36^{èmes} journées des délégations, de vigoureux échanges renouvelés et enrichis encore lors de la très chaude (en référence aux débats) et belle (en référence à l'apport intellectuel de formidables intervenants) assemblée générale organisée à Antibes Juan-les-Pins en septembre, en présence d'une active et joyeuse équipe des Jeunes de l'association.

Au moment où j'écris ces mots, cela fera sept mois que j'aurais quitté l'ADMD en tant que déléguée, mais pas en tant qu'adhérente loin de là. Aussi, y a-t-il une expérience nouvelle rencontrée brutalement cette année auprès d'une personne très malade, qui semblait avoir tout prévu avec précision et bonne humeur, sauf que la personne de confiance qu'elle connaissait depuis sa jeunesse lui

tournerait casaque à l'instant même où elle lui indiquait que le moment était venu de tenir bon.

Je renouvelle cette interrogation formulée en 2015, quand elle me taraudait déjà et à laquelle je demande instamment que l'on réfléchisse en l'élargissant : comment éclairer la personne de confiance de l'étendue de sa responsabilité et s'assurer de sa détermination ?

Vis-à-vis du malade, tourner casaque est un coup dans le cœur. Le malade décidé a aussi une force infinie.

Mireille de Mun

5^e & 6^e



5^e : 346 adhérents

6^e : 275 adhérents

Déléguée : Edith Deyris - 14, boulevard Saint-Michel - 75006 Paris - admd.paris5@admd.net

Comme chaque année, s'est déroulée notre traditionnelle rencontre d'information et d'échanges, le 5 novembre, dans la salle de réunion de la Maison des associations du 6^{ème}, rue Saint-André des Arts, en présence de Nathalie Andrews, administratrice de l'ADMD belge à Bruxelles. Devant un auditoire d'une soixantaine de personnes, nous avons abordé trois sujets de réflexion : l'absolue nécessité de rédiger des directives anticipées, l'importance et le rôle de la personne de confiance, les renseignements sur les associations suisses et sur la situation législative en Belgique.

Les visites à domicile auprès des personnes âgées ou handicapées ont permis à beaucoup d'adhérents absents à la réunion de rédiger leurs directives anticipées, de préciser les relations utiles avec le médecin-traitant et avec la famille, et surtout d'être informés des droits conférés par la dernière loi de février 2016 et, par voie de conséquence, de l'aide que peut apporter l'ADMD pour les faire respecter. Je rappelle à tous les adhérents, que je suis à leur disposition au bureau de l'Ecoute, 50 rue de Chabrol, tous les

mercredis de 13h à 16h, au téléphone (01 48 00 04 92) ou sur rendez-vous.

Au titre de déléguée nationale

- conférences dans les délégations : 23 janvier à Caen, 15 octobre à Colmar.

- chargée de l'ADMD-Ecoute : permanences les mercredis de 13h à 16h, organisation de réunions annuelles avec l'équipe des accueillants (les 20 mai, 21 juin et 19 novembre).

Je tiens à souligner l'intérêt grandissant des jeunes pour le sujet de l'euthanasie. Les demandes de rendez-vous émanant de lycéens et d'étudiants pour des entretiens auprès des bénévoles de l'écoute sont de plus en plus fréquentes.

7^e

212 adhérents

Déléguée : Jacqueline Jencquel
- admd.paris7@admd.net

Se reporter à la délégation pour le 16^{ème} arrdt.

8^e

135 adhérents

Déléguée : Jacqueline Jencquel
- admd.paris8@admd.net

Se reporter à la délégation pour le 16^{ème} arrdt.

9^e



206 adhérents

Délégué : Mathieu Hervé-Barrouyer
- 66, rue Condorcet - 75009 Paris
- admd.paris9@admd.net

2016 aura été une année en pente douce pour la délégation. J'ai rencontré, y compris à leur domicile, des adhérents, leurs familles et des personnes qui souhaitaient des renseignements plus détaillés sur les actions de notre association. La curiosité est bien là, l'envie ou la possibilité de s'engager au-delà de la cotisation annuelle pas nécessairement. Pour

ma part, il n'a pas été possible de me rendre aux manifestations organisées au niveau national. Je renouvelle donc mon souhait de l'an dernier de trouver un délégué adjoint qui pourra m'appuyer et, pourquoi pas, me remplacer si je suis amené à déménager hors du 9^{ème} arrondissement. Avis aux personnes intéressées.

10^e



215 adhérents

Délégué : Rémi Chauvet
- 34, rue d'Hauteville - 75010 Paris - admd.paris10@admd.net

Une activité régulière et des manifestations ponctuelles

Chaque début de mois, la Maison des Associations du 10^{ème} arrondissement, à ma demande, diffuse sur ses écrans un message au profit de notre association. Une publicité gratuite qui a un fort impact auprès de personnes qui ne sont pas nos adhérents...

Et tous les premiers samedis du mois (sauf en été), je me suis tenu à la disposition des adhérents lors d'une permanence. Les bénévoles de l'Admd-Ecoute, présents en permanence au siège de notre association, ont également reçu plusieurs adhérents des délégations dont j'ai la charge. Un compte rendu d'entretien m'a été transmis le cas échéant.

Le 30 janvier, j'ai participé à la cérémonie des vœux à la Maison des associations du 10^{ème}. En période préélectorale, ce fut un bon moyen de nouer des contacts pour le travail local que les délégués ont à faire.

Les 5 et 6 février, j'ai participé aux 36^{èmes} Journées des délégations, à Bagnolet, comme les autres délégués de notre association.

En mars, j'ai pu finaliser l'inscription de l'ADMD à la Maison des Associations du 3^{ème} arrondissement, afin de pouvoir participer aux futurs forums des associations et bénéficier des services que cette structure peut fournir aux associations.

Le 21 mai, j'ai tenu un stand lors des Rencontres de l'engagement Citoyen, événement organisé par la Fédération de Paris du Parti Socialiste, où j'ai pu échanger avec les nombreux participants et les élus présents ce jour-là, notamment Anne Hidalgo, Maire de Paris et membre du conseil politique de l'ADMD, ainsi que Seybah Dagoma, députée pour la 5^{ème} circonscription de Paris.

Le 18 septembre, avec quelques bénévoles, j'ai également tenu un stand lors du forum des associations du 10^{ème} arrondissement, dans le Jardin Villemin. L'occasion d'échanger avec plusieurs élus locaux, dont Rémi Féraud, Maire du 10^{ème} arrondissement, soutien de longue date de l'ADMD et de nos revendications.

Le 20 septembre, j'ai également rencontré Benoît Solès, conseiller Les Républicains à la Mairie du 3^{ème}, qui m'avait sollicité pour mieux comprendre notre combat pour une loi de liberté.

Le 4 octobre, j'ai participé au Meet'Up organisé par le président de l'ADMD sur le thème des réseaux sociaux et à compter du 27 octobre, j'ai été nommé délégué pour le 1^{er} arrondissement de Paris. La délégation n'ayant pas eu de délégué de 2009 à 2016, les adhérents de la délégation ont été régulièrement associés aux réunions organisées dans d'autres arrondissements, et notamment dans ceux dont il m'a été confié la charge.

Le 2 novembre, j'ai bien sûr participé au rassemblement sur la Place de la République à l'occasion de la Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité.

Le 3 décembre enfin, j'ai organisé une grande réunion à l'Espace Saint-Martin (3^{ème}), autour du médecin belge Yves de Loch - qui pratique des euthanasies dans son pays - et de notre vice-présidente, Jacqueline Jencquel. Une réunion à laquelle près de 200 personnes ont participé avec un très grand intérêt et une très grande reconnaissance pour l'humanité du docteur de Loch. Je regrette simplement l'absence des élus que j'avais sollicités, ainsi que des candidats alors déjà déclarés pour les élections législatives de 2017.

Vous l'aurez compris, chacune de ses manifestations, à laquelle je vous en-

courage à participer, fut l'occasion de rencontrer les élus de la circonscription et ceux des arrondissements, et de leur rappeler nos revendications. Les réponses de leur part, positives ou négatives, ne sont malheureusement pas toujours au rendez-vous. Comme je continuerai à le faire, je vous encourage donc à les solliciter et à les sensibiliser à nos revendications. C'est un travail sur la durée, indispensable, si nous souhaitons obtenir des engagements de la part de ceux qui nous demanderont nos bulletins de vote dès 2017.

11^e**485 adhérents****Délégué :** Dominique Barthélémy

- 11, rue Servan - 75011 Paris
- admd.paris11@admd.net

Au cours de cette année 2016, j'ai rencontré des problèmes personnels qui ont limité mon activité de délégué et j'ai par ailleurs été éloigné de la capitale pendant plusieurs mois. J'encourage les adhérents du 11^{ème} arrondissement qui le peuvent à participer aux actions organisées pour l'ensemble des adhérents de Paris (rassemblement du 2 novembre, pique-nique de rentrée, semaine de mobilisation).

12^e**515 adhérents**

Délégué : Jean-Luc Romero - Président de l'ADMD - 50, rue de Chabrol - 75010 Paris - admd.paris12@admd.net

Comme dans toutes les délégations de l'ADMD, nous avons organisé les manifestations prévues par la charte des délégués : réunion publique, tractage sur les marchés durant la

semaine de mobilisation, célébration du 2 novembre avec toutes les délégations parisiennes, place de la République.

Le pique-nique annuel, qui réunit aussi toutes les délégations parisiennes qui le souhaitent, est organisé par la délégation de Paris 12 qui s'occupe du lieu et de fournir un dessert à toutes et à tous. Il a lieu au bois de Vincennes et est devenu un moment important de la vie de notre délégation car beaucoup de nos adhérents sont aussi demandeurs de moments conviviaux. Et le ciel a toujours été avec nous depuis la première édition...

Les deux parlementaires du 12^{ème} arrondissement – Sandrine Mazetier et Patrick Bloche – ont été rencontrés à plusieurs reprises. Ces deux députés soutiennent d'ailleurs l'action de l'ADMD.

J'ai noté cette année un besoin de plus en plus fort de certains adhérents âgés et isolés de contacter plus régulièrement leur délégué pour avoir seulement des échanges sociaux. On sent chez certains une très grande solitude et un isolement. Dans le même temps, la délégation se rajeunit et on retrouve beaucoup de jeunes et de personnes dans la vie active dans nos actions militantes, ce qui est porteur d'espoir.

Bref, comme la majorité de nos délégations, celle du 12^{ème} arrondissement de Paris se développe, se mobilise et rajeunit aussi.

13^e**686 adhérents****Déléguée :** Michelle-Annie Copin

- 10, place Pinel - 75013 Paris
- admd.paris13@admd.net

L'année 2016 est terminée, année avant les élections présidentielles.

Depuis 2012, nous espérons que le projet de loi serait adopté et nous avons beaucoup œuvré dans ce sens. La nouvelle loi semble satisfaire le corps médical mais pas les adhérents de base, qui se sentent trahis.

Pourtant, les manifestations habituelles ont rassemblé des militants ADMD, des adhérents et des observateurs, perplexes devant la nouvelle loi et très déçus par les promesses :

- Le 13 septembre, participation à « Rentrée 13 », journée des associations de la mairie du 13^{ème} où nous avons eu des échanges fructueux sous un beau soleil encore d'été,

- Le 1^{er} octobre à la Maison des associations nous avons rencontré les adhérents et parlé à nouveau des directives anticipées, après la loi Leonetti-Claeys, les échanges avec les participants ont été riches des expériences vécues,

- Le 2 novembre, nous nous sommes retrouvés, quelques-uns de l'arrondissement, dans la manifestation sur la place de la République pour la 9^{ème} Journée mondiale pour le droit à mourir dans la dignité,

- Notre groupe « philo » poursuit sa réflexion et le groupe « Pinel » continue à travailler régulièrement malgré les accidents de la vie et le départ des anciens.

Le travail accompli depuis plusieurs années contribue à maintenir le réseau d'adhérents. Un travail important se fait discrètement mais il faut noter la baisse du nombre des bénévoles actifs. Découragement, fatigue ?

Pourtant, le travail d'écoute au quotidien des adhérents et de leur questionnement au sujet de leur fin de vie devient de plus en plus important, au fur et à mesure que les adhérents augmentent « en nombre, en âge et en conscience ». Les réponses aux problèmes posés sont souvent difficiles à trouver et le contexte politique n'a pas été facile à expliquer.

Pour conclure, l'activité de l'année 2016 montre que notre présence sur le terrain est fortement ressentie par le réseau associatif et les élus de l'arrondissement.

Malgré les obstacles pour obtenir notre ultime liberté, nous avons essayé de ne pas désespérer.

14^e**632 adhérents**

Cette délégation n'est plus représentée. Les adhérents qui le souhaitent peuvent adresser leurs courriers au

siège de l'ADMD : 50, rue de Chabrol - 75010 Paris ou joindre l'ADMD-Ecoute, du lundi au vendredi, de 10h à 19h, au 01 48 00 04 92.

15^e**971 adhérents**

Délégué : François Wellhoff - 47, rue de l'Église - 75015 Paris - admd.paris15@admd.net

L'année 2016 fut une année riche en activités militantes, impulsées par l'équipe en charge de la délégation :

- Michelle Calandre, Anne Laudembach et Jacques Mazière, animation des groupes de travail et d'échanges « paroles libres ».

- Yvonne Jacquemot, administration de la délégation du 15^{ème} arrondissement.

- Josette Sottile, liaisons avec le siège de l'ADMD et représentations extérieures.

- François Wellhoff, délégué pour le 15^{ème} arrondissement.

Deux réunions semestrielles des adhérents du 15^{ème} ont été tenues dans la nouvelle Maison du patronage laïc, le 30 mars en soirée permettant d'entendre le professeur Bernard Lebeau et le 18 octobre l'après-midi avec la projection d'un film sur les soins palliatifs en Belgique. Ces réunions d'information et de débat ont été l'occasion de dialoguer avec les adhérents. Une soirée cinéma-débat a été organisée au cinéma Le Chaplin (15^{ème}) en octobre avec la projection en avant-première du film « La dernière leçon ».

Les adhérents du 15^{ème} sont venus nombreux aux rassemblements franciliens (pique-nique et Journée mondiale de l'ADMD). Deux distributions de tracts ont été effectuées sur des marchés pour soutenir notre projet de loi.

Le recueil de textes « A chacun sa propre mort », initié par Jean Guilhot, publié aux éditions Libertaires, a été vendu lors de chacune de nos réunions.

Les groupes de réflexion et de travail ont poursuivi leurs activités. Ils ont donné lieu à divers documents portant sur la fin de vie.

La délégation a tenu un stand au forum des associations du 15^{ème} en septembre, occasion de nombreux contacts et discussions.

Enfin la délégation s'efforce de continuer à répondre aux demandes d'adhérents âgés, souvent isolés et confrontés à la souffrance, voire à la déchéance.

16^e**567 adhérents**

Déléguée : Jacqueline Jencquel - 97, rue du Bac - 75007 Paris - admd.paris16@admd.net

En 2016, j'ai organisé plusieurs permanences à mon domicile : les 8 et 15 mars et les 14 et 15 novembre. Ces permanences sont toujours très appréciées et c'est un moment privilégié qui nous permet de nous rencontrer en petit comité autour d'un verre de l'amitié.

Les 30 mars et 18 octobre, les adhérents des différents arrondissements dont j'ai la charge ont été invités à participer aux réunions-débats qu'organisait le délégué pour le 15^{ème} arrondissement.

En ma qualité de vice-président, j'ai animé des réunions : le 13 février à Limoges (Haute-Vienne) au côté de Nicole Labarre, les 21 et 22 avril à Locminé et Vannes (Morbihan) au côté de Renée Jeanjean et le 4 octobre à Auxerre (Yonne) au côté de Michèle Skowron.

J'ai participé à la réunion des délégations les 5 et 6 février à Paris, le 10 septembre à l'assemblée générale de l'ADMD à Antibes et le 2 novembre au rassemblement place de la République.

De nombreux déplacements à Paris et en province pour rendre visite à des adhérents.

17^e**422 adhérents****Déléguée jusqu'en avril 2017 :**

Jacqueline Jencquel

Délégué depuis avril 2017 : ArmandBrajtman - 2, boulevard Bessières - 75017 Paris - admd.paris17@admd.net

Se reporter à la délégation pour le 16^{ème} arrdt.

18^e**422 adhérents**

Délégué : Jean-Pierre Vinas - 6, rue Cortot - 75018 Paris - admd.paris18@admd.net

2016 nous a permis de digérer la déconvenue consécutive à la loi Leonetti bis car malgré le découragement nous ne baissons pas la garde et gardons espoir. Comme beaucoup d'autres, notre délégation a enregistré une hausse des adhésions. On aurait pu imaginer une diminution des appels de détresse mais il n'en a rien été, les situations de grande souffrance sont de plus en plus nombreuses et accroissent l'exode vers la Suisse.

Outre la réunion annuelle des adhérents, la délégation a participé à la totalité des opérations nationales, en particulier l'assemblée générale à Antibes, sur les terres de notre pourfendeur, et à la conférence du Dr belge Yves de Lochet à l'initiative de Rémi Chauvet, délégué pour le 10^{ème} arrondissement. Le point d'orgue fut le tractage sur les marchés, qui permet de sensibiliser nos concitoyens ainsi que de leur expliquer le sens de notre mobilisation.

Enfin, le 18^{ème} a été bien représenté à la Journée mondiale du 2 novembre de même qu'au pique-nique de rentrée dans le bois de Vincennes.

D'autre part, les contacts se poursuivent par mail, téléphone ou par visites à domicile et en maison de retraite. Nous rappelons sans cesse les points essentiels : directives anticipées et personnes de confiance ce

qui sera le thème de la réunion des adhérents le 20 avril 2017.

L'année 2017 devra être une année de mobilisation et de préparation des échéances électorales, elle sera cruciale afin d'obtenir des futurs candidats des engagements précis en faveur de notre ultime liberté. Pour finir, je m'appuie toujours sur un petit groupe d'adhérents, merci à ces quelques fidèles qui répondent toujours présents.

19^e & 20^e



19^e : 406 adhérents

20^e : 522 adhérents

Déléguee : Sophie Grassano - Rue Saint-Fargeau (Appt. 56) - 75020 Paris - admd.paris19@admd.net

5 et 6 février : participation aux journées des délégations.

15 avril : réunion au Carré Baudoin dans le 20^{ème} arrondissement, présidée par Christophe Michel, secrétaire général et co-responsable des Jeunes de l'ADMD, sur le thème « *Loi fin de vie : entre échec et mensonge, que faire ?* ».

18 avril : réunion à la Mairie du 19^{ème} arrondissement, présidée par Jean-Luc Romero, président de l'ADMD, sur le thème « *100% des Français vont mourir, les politiques le savent-ils ?* ».

Pour chacune de ces rencontres, il y avait environ 50 participants.

10 septembre : participation à l'assemblée générale à Antibes.

2 novembre : participation à la 9^{ème} Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité, place de la République.

En 2016, j'ai eu des soucis personnels ; pour cette raison, je n'ai pas eu l'énergie pour mener des opérations de mobilisations sur le terrain en 2016.

Pour le futur, si - membres des 19^{ème} et 20^{ème} arrondissements - vous pouvez accorder quelques heures de votre temps à l'ADMD, merci de me le signaler (soit par texto sur mon portable : 06 31 07 09 11, soit par mail :

admd.paris20@admd.net, soit en m'appelant au 01 48 00 09 89. Je suis toujours à la recherche de bénévoles pour des actions plus fortes ou mieux encadrées - comme par exemple :

- m'assister lors de réunions, préparation en amont et gestion de logistique,
- tenir un stand sur un forum,
- participer aux tractages de la semaine de mobilisation,
- être force de propositions...

76 - SEINE-MARITIME



990 adhérents

Déléguee : Marie-Françoise Fauvel - 93, rue de Tourneville - 76600 Le Havre - admd76@admd.net

Des ennuis de santé ont réduit mes activités pour cette année 2016.

A part notre présence sur les marchés importants du département pendant la semaine de mai, l'accueil à l'occasion de l'étape de l'AdmdTour le lundi 4 juillet à Rouen et le repas des adhérents et la réunion publique qui a suivi en présence de Jean-Luc Romero à Rouen le 24 septembre.

Je remercie mes délégué(e)s-adjoint(e)s et bénévoles d'avoir pris le relai pendant toute cette longue période d'indisponibilité.

Nous n'assurons plus que des permanences mensuelles à Rouen (Halle aux Toiles), à Sotteville-lès-Rouen, Le Havre et Dieppe. Canteleu uniquement sur rendez-vous. Les permanences de Fécamp et Elbeuf ont été supprimées, faute de public.

77 - SEINE-ET-MARNE



945 adhérents

Déléguee : Annick Guillo - 2, rue des Passereaux - 77680 Roissy-en-Brie - admd77@admd.net

Suite à la décision du conseil d'administration, désormais il n'y aura plus qu'un seul délégué par département, j'ai donc envoyé un courrier à tous les adhérents pour leur expliquer la situation et solliciter leur aide. La Seine & Marne, est un département sinistré en matière de transports et communication, ce qui ne facilite pas nos rencontres. C'est pourquoi il y a nécessité de créer une équipe avec des correspondants aux quatre coins du département. J'ai eu pas mal de réponses et cela m'a permis d'organiser différentes actions.

Les 5 & 6 février j'ai participé aux journées des délégués à Bagnole

7 mai : nous avons distribué des tracts sur le marché à Torcy nous étions quatre, nous n'avons pas pu mettre de table le maire nous l'a refusé, c'est incompréhensible puisqu'il nous a prêté un local pour notre réunion.

10 mai : nous avons tenu cette réunion à Torcy, nous étions une quinzaine, c'était une première, j'ai regretté qu'aucun membre de la direction n'ait pu se libérer, j'ai tenu cette réunion seule et ça s'est très bien passé. Je sollicite toujours quelqu'un pour les réunions, parce que les adhérents aiment bien connaître leurs dirigeants.

20 juin : j'ai participé à une journée inter-associative organisée par le CISS sur le thème : Le prix des médicaments menace-t-il l'accès aux soins. Les réunions du CISS sont toujours très intéressantes et j'y participe chaque fois que je peux.

1^{er} septembre : je me suis rendue à Barbizon chez une adhérente qui s'est proposée pour tenir un stand au Forum des associations dans sa ville, pour lui apporter du matériel.

3 septembre : nous avons tenu à deux le stand au forum des asso-

ciations à Roissy-en-Brie, les gens finissent par nous connaître et ça permet des discussions plus libres et plus ouvertes.

10 septembre : à Barbizon deux adhérentes ont tenu le stand, c'était la première fois et elles ont été enchantées de leur expérience et pensent la renouveler cette année.

10 septembre : j'ai participé à l'assemblée générale à Antibes. Le compte rendu de cette AG figure dans le journal de l'Association.

22 septembre j'ai participé au Congrès des représentants d'usagers à Paris. Cela a permis de rencontrer d'autres représentants des usagers et on s'aperçoit que d'un établissement à l'autre les choses ne se passent pas de la même façon, ni aussi facilement ces échanges sont très enrichissants.

22 octobre : nous étions trois pour distribuer des tracts sur le marché de Melun cela m'a permis de faire connaissance avec des adhérentes qui m'ont aidé et sur qui j'ai pu compter.

25 octobre : nous avons tenu une réunion à Melun, ce fut un succès, une quarantaine de personnes ont participé, c'était à l'Astrolabe de la Médiathèque, une salle très conviviale qui facilite le débat. J'avais demandé à Mélanie Raphaël-Béthune, si elle était d'accord pour participer, ce qu'elle a gentiment accepté et les adhérents étaient tout étonnés par sa présence. Elle les a séduits en leur expliquant sa motivation et son engagement. Ce fut un très beau moment.

2 novembre : nous sommes allés au rassemblement Place de la République où nous avons retrouvés quelques adhérents.

30 novembre : j'ai assisté à Paris à une réunion pour les représentants d'usagers organisée par le CLIN Ile de France sur les mesures d'hygiène à prendre pour les patients en auto-traitement

Je suis représentante des usagers dans un établissement de soins SSR et EHPAD en Seine & Marne. J'assiste à toutes les réunions de la CDU et de la CME ainsi qu'aux autres commissions CLIN - COMEDIS - Bienveillance -

Le fait d'avoir sollicité les adhérents et d'avoir eu des retours positifs m'ont remotivée, cette année nous allons être présents, je l'espère dans

plusieurs forums, Barbizon, Chelles, Roissy-en-Brie, peut-être Melun et la Ferté-sous-Jouarre. Je pense pouvoir organiser plusieurs réunions sur le département. Il n'y a jamais foule dans nos réunions car comme je le disais plus haut les déplacements ne sont pas faciles et le département très étendu mais elles sont néanmoins intéressantes car les participants prennent plus facilement la parole. Je reste disponible pour les adhérents qui ont besoin de mon aide et je me déplace quand c'est nécessaire. Je remercie toutes les personnes de bonne volonté qui m'ont apporté leur concours lors des manifestations et si d'autres veulent bien les rejoindre ce sera avec plaisir.

78 - YVELINES

1933 adhérents

Déléguée jusqu'en mai 2016 :

Claude Van de Velde

Cette délégation n'est plus représentée. Les adhérents qui le souhaitent peuvent adresser leurs courriers au siège de l'ADMD : 50, rue de Chabrol - 75010 Paris ou joindre l'ADMD-Ecoute, du lundi au vendredi, de 10h à 19h, au 01 48 00 04 92.

79 - DEUX-SEVRES



211 adhérents

Délégué : Jean-Yves Bitaud - 2ter, boulevard de la République - 79300 Bressuire - admd79@admd.net

En 2016, les permanences mensuelles (le 4^{ème} jeudi de chaque mois, de 17h30 à 19h) ont été assurées à Niort, à l'Hôtel Municipal de la Vie Associative. C'est l'occasion de donner des informations à ceux, adhérents ou non, qui le souhaitent sur les objectifs poursuivis par l'ADMD et d'échanger et répondre aux questions que chacun peut se poser.

Par ailleurs, à 4 reprises au cours de l'année 2016, ces permanences se sont transformées en réunions

d'échange, auxquelles étaient invités les adhérents de l'association. Ces réunions étaient également ouvertes aux non-adhérents. Des échanges fructueux ont porté essentiellement sur le contenu de la nouvelle loi Leonetti/Claeys du 2 février 2016 et sur les décrets d'application d'août 2016. Ont été examinés en particulier le cadre général de la loi et les changements opérés par cette loi, en particulier les nouvelles modalités de nomination des personnes de confiance et de rédaction des directives anticipées»

80 - SOMME

184 adhérents

Déléguée jusqu'en octobre 2016 :

Denise Inderbitzin

Cette délégation n'est plus représentée. Les adhérents qui le souhaitent peuvent adresser leurs courriers au siège de l'ADMD : 50, rue de Chabrol - 75010 Paris ou joindre l'ADMD-Ecoute, du lundi au vendredi, de 10h à 19h, au 01 48 00 04 92.

81 - TARN



391 adhérents

Délégué : Claude André Despré - Le Bosc de Pillié - 298, chemin de Marlac - 81600 Técou - admd81@admd.net

La délégation tourne au ralenti et je suis toujours dans l'attente d'une personne pour assurer la continuité des actions menées jusqu'à présent.

Deux réunions se sont tenues dans l'année en juin et novembre et grâce au dévouement des personnes qui m'ont aidé toutes ces dernières années, des manifestations seront organisées par elles dans le courant de l'année 2017.

Un grand merci à elles.

82 - TARN-ET-GARONNE



260 adhérents

Déléguée depuis novembre 2016 :

Béatrice Ouin-Jacquier - 5, boulevard
Garrisson - 82000 Montauban
- admd82@admd.net

Nouvellement recréée, cette délégation n'a pas connu d'activités en 2016.

83 - VAR



1734 adhérents

Délégué : Christian Baloy - Les Pins
Parasols - 60, impasse de la Pinède -
83600 Fréjus - admd83@admd.net

L'effectif des adhérents s'est renforcé, pas autant que nous le souhaitons, mais il est en progression.

Comme chaque année déplacements auprès d'adhérents ayant des difficultés ou des demandes parfois délicates qui ne peuvent rester sans réponse, et nombreux contacts téléphoniques.

Participation en tant que représentant des usagers au titre de l'ADMD en établissement de santé à des réunions. Ci-dessous synthèse de quelques actions :

8 janvier : réunion avec étudiantes voulant s'informer sur la législation de fin de vie afin de rédiger un document qui fera l'objet d'un débat en cours.

11 janvier : rendez-vous à l'hôpital Sainte-Anne à Toulon avec la direction pour présenter une remplaçante à la représentante des usagers, ex-membre de l'ADMD démissionnaire. Notre proposition a reçu un bon accueil et l'adhérente retenue remplit parfaitement cette charge.

16 janvier : stand ADMD à la fête de la laïcité du comité 1905, aux Arcs-sur-Argens.

23 janvier : réunion à Marseille présidée par Jean-Luc Romero des délégués PACA.

5 et 6 février : participation aux journées des délégations à Paris.

29 février : conseil d'administration du CISS PACA où je suis correspondant Var.

9 mars : participation à l'assemblée générale des crématistes du Golfe, qui me donnent la parole pour informer sur l'actualité de l'ADMD.

12 mars : réunion à Sanary-sur-Mer pour exposé et projection devant adhérents et sympathisants du Var Ouest.

22 avril : réunion ADMD à Toulon en collaboration avec le CISS PACA, principal intervenant Daniel Carré.

23 au 28 mai : présence chaque jour sur des marchés de communes du Var avec l'aide d'adhérents, pour documenter et informer sur notre revendication.

Nous n'avons pas été les bienvenus sur le marché de Saint-Tropez où la police municipale nous a fait quitter les lieux, une lettre au maire a été adressée, mais n'a pas reçu de réponse.

6 juin : participation aux États Généraux du CISS PACA à Hyères.

20 juillet : présence à Toulon avec l'équipe de l'AdmdTour.

3 septembre : stand au forum des associations de Sanary-sur-Mer.

3 et 4 septembre : stand aux Journées associatives d'Hyères.

4 septembre : stand aux Journées des associations de Fréjus. La participation d'adhérents - que je remercie - a permis la tenue d'un stand, le même jour dans des communes différentes.

10 septembre : assemblée générale de l'ADMD à Antibes, 80 Varois avaient fait le déplacement pour participer à cette journée parfaitement organisée par Jacques Desanay délégué pour les Alpes-Maritimes, en collaboration avec le siège. La presse régionale se fit l'écho de cette action et des prises de parole des intervenants.

27 octobre : les bonnes relations d'une adhérente locale avec le Club Rotary de Sanary-Bandol-Ollioules, nous ont valu une invitation à un dîner débat, afin de faire connaître l'ADMD, de préciser sa position sur la législation de fin de vie. Des médecins présents furent en désaccord avec notre philosophie, ce qui permit d'avoir un débat animé intéressant et

d'affirmer notre position.

2 novembre : interview sur radio France Bleu Provence.

26 novembre : stand au forum des associations de la Seyne-sur-Mer.

30 novembre : enregistrement sur radio *Mosaïque FM* qui émet dans le Var, d'une émission de 20 minutes programmée pour les 4 et 7 décembre, sur l'ADMD, ses actions, sa position sur la législation de fin de vie.

Il est à déplorer que la loi toujours imparfaite de 2016 incite de plus en plus de personnes à aller à l'étranger pour obtenir l'aide qu'elles ne peuvent obtenir en France.

84 - VAUCLUSE



751 adhérents

Déléguée : Jacqueline Giraud-Eyraud -
19bis, avenue Guillaume de Fargis (Entrée
C) - 84130 Le Pontet - admd84@admd.net

Réunions de bureau

7 janvier, 12 mai et 29 septembre

Visites individuelles et suivi

14 janvier à Beaumes-de-Venise

28 janvier à Avignon

26 février, 24 mars et 26 avril, Collectif Montana Avignon

28 juin au Pontet

23 octobre au Pertuis

25 octobre à Cavaillon

Intervention auprès d'étudiants et scolaires

2 mars au Lycée Pasteur à Avignon

14 mars au Pontet

Forum des associations :

Tenue d'un stand les 3 et 4 septembre

Conférence annuelle

Le 26 novembre à Maubec

85 - VENDEE



518 adhérents

Délégée : Maryse Kalsch - 25, route d'Avrillé - 85540 Saint-Avaugourd-des-Landes - admd85@admd.net

Année 2016, année charnière et un peu déprimante, la proposition 21 de François Hollande qui nous avaient tous tant fait rêver s'est transformée en citrouille... 2016 a vu la naissance de cette pseudo loi de progrès injustement nommée « Loi créant de nouveaux droits pour les personnes malades en fin de vie ». Or, rien ne change ; les personnes malades et en fin de vie continuent de crier leur colère et leur désespoir dans un vide sidéral... les médecins sont toujours autistes...

5 et 6 février : journée des délégations et grande réunion où nous nous retrouvons et pouvons échanger sur nos petites victoires, grandes défaites. Et nos espoirs. Mais lorsque nous nous quittons, nous sommes à nouveau gonflées à bloc et prêtes pour de nouveaux combats avec une volonté et une croyance en notre cause intactes.

Cette année, j'ai vu encore s'accroître le nombre de demandes d'aide pour mourir. Certains prêts à partir en Suisse et qui ont été au bout de leur démarches et hélas des suicides pour les plus déterminés mais ne pouvant ou ne voulant pas aller en Suisse.

Des adhérents âgés sans famille, ou en conflit familial grave, pour lesquels nous sommes les seules « personnes de confiance » pour collecter les documents nécessaires pour un départ en Suisse... à qui ils peuvent « parler de ça ». Et que c'est compliqué et long... et chronophage !

Semaine de tractage sur les marchés du 23 au 29 mai : pour la première fois cette année, des villes ont refusé le tractage (Saint-Hilaire-de-Riez, Jard-sur-Mer...) malgré un argumentaire en béton auprès des services de la mairie auprès desquels j'avais gentiment demandé une autorisation.

Mais pour les villes qui nous ont reçus, l'accueil a été sympathique et curieux, de plus en plus de personnes comprennent ce que veut dire mourir dans la dignité.

11 juin : réunion à La Roche-sur-Yon animée par Christophe Michel sur le thème : « *La nouvelle loi Leonetti* ». 80 personnes dans la salle de l'Hôtel Kyriad de la Roche. Réunion cordiale et détendue avec la présence cette année encore de notre députée Sylviane Bulteau, qui j'espère, deviendra notre défenseur auprès de ses collègues à l'assemblée... Des médecins dans la salle qui ont écouté avec attention les discours et les témoignages des uns et des autres. « L'après réunion » devant le buffet a été riche en échanges et les adhérents qui s'étaient déplacés m'ont témoigné leur grande satisfaction.

Printemps de la laïcité 11 juin aux Sables-d'Olonne. Un temps radieux qui incite à la promenade sur le remblai le long de la plage, propice à la détente et à l'ouverture d'esprit. Beaucoup de monde cette année ; plus de 80 kits de documentation distribués à des personnes qui souhaitaient vraiment des renseignements pour adhérer et ont passé de longs moments sur le stand de l'ADMD à discuter avec les adhérents qui tenaient le stand et que je remercie ; mais aussi entre eux, même combat mêmes préoccupations, même attente.

2 novembre : 9^{ème} Journée mondiale pour le droit à mourir dans la dignité comme chaque année place Napoléon à la Roche-sur-Yon. Un public de plus en plus nombreux et de plus en plus curieux. Espérons que tous ces rendez-vous réguliers nous permettrons de convaincre et de fidéliser notre public Vendéen pas facile à entraîner.

86 - VIENNE

386 adhérents

Délégée jusqu'en novembre 2016 :

Françoise Casado

Cette délégation n'est plus représentée. Les adhérents qui le souhaitent peuvent adresser leurs courriers au siège de l'ADMD : 50, rue de Chabrol - 75010 Paris ou joindre l'ADMD-Ecoute, du lundi au vendredi, de 10h à 19h, au 01 48 00 04 92.

87 - HAUTE-VIENNE



593 adhérents

Délégée : Nicole Labarre - 1, rue des Bleuets - 87350 Panazol - admd87@admd.net

Les années se suivent et se ressemblent... pas tout à fait quand même : nouveaux adhérents, nouvelles têtes, nouveaux conférenciers, nouveaux sujets. Les acteurs changent mais le combat reste le même. Nous poursuivons nos activités à pas menus, semant des graines sur notre chemin, en espérant toujours le grand pas en avant que, peut-être, ces nouvelles élections de 2017 nous permettront de franchir ? Vœu pieux ? Nous continuons cependant à y croire - il le faut ! - à faire valoir notre bon droit et à faire entendre notre soif de liberté sur la fin de vie, cette liberté de choix qu'on nous refuse depuis si longtemps. Et nous savons que vous comptez sur nous pour vous défendre en fin de vie, pour faire valoir les droits, même minimes, que nous avons obtenus et pour faire évoluer la loi.

La délégation a connu des départs importants de personnes qui comptaient beaucoup pour nous tous et qui ont beaucoup donné de leur temps au cours de ces quatre dernières années : mes deux adjoints ont passé la main : Fabien Dechelotte, parti dans le Sud, et Anne-Marie Dauny, pour des raisons familiales et personnelles. Pendant ces quatre ans, nous avons tous les trois travaillé en bonne harmonie.

Qu'ils soient ici remerciés pour leur travail et leur gentillesse.

Nous avons aussi eu le regret de perdre Jordan Skowyro, notre référent Jeunes, parti sous d'autres cieux et difficile à remplacer.

Une nouvelle organisation s'impose donc pour la suite : une nouvelle adjointe est pressentie, qui attend sa retraite pour s'investir davantage et un groupe d'adhérents solides m'entourent et me secondent dans toutes les tâches. Merci aussi à eux, qui permettent à la délégation de continuer à bien fonctionner et à ne pas tourner au ralenti.

Notre rayon d'action

Comme précédemment, nous avons entretenu ou noué de bonnes relations avec différentes associations : en tout premier lieu, la Libre Pensée, dont plusieurs membres sont aussi adhérents de l'ADMD et qui a animé notre Journée mondiale ; mais aussi l'Université Tous Âges, qui a plusieurs fois mis notre sujet à son ordre du jour ; ainsi que le CISS et les associations de santé qu'il regroupe (son président Patrick Charpentier est toujours partant pour venir parler de la santé devant nos adhérents).

Les relations avec les médias restent toujours très fructueuses et même si les journalistes ne se déplacent pas chaque fois, ils acceptent toujours nos comptes rendus et en font un article. *Le Populaire du Centre*, *l'Écho* nous suivent avec fidélité ainsi que *France Bleu*. Il est un peu plus difficile de déplacer France 3. Dans la presse, nous avons compté une trentaine d'articles dans l'année et nous en sommes très satisfaits car cela suscite beaucoup de coups de téléphone et de demandes de documentation. La médiatisation de notre association est vraiment la clé de notre notoriété et c'est pour cela que nous sommes aussi très présents sur les réseaux sociaux (Facebook et Twitter / ADMD87)

Nous connaissons maintenant très bien les élus de notre département, de droite comme de gauche et nous sommes reconnus d'eux. Ils nous font l'honneur de leur présence assez fréquemment et certains sont plutôt réceptifs à nos thèses. Nous nous proposons de les rencontrer tous en 2017.

Nous avons été sollicités encore

cette année pour des interventions ciblées. J'incite les adhérents à proposer mes « services » dans des maisons de retraite, foyers logements ou mutuelles de leur connaissance. C'est ainsi qu'en 2016, nous avons pu assurer notre présence (par le biais d'une présentation des directives anticipées) dans une maison de retraite de Limoges ainsi que dans une résidence Séniors mais aussi dans les mairies de Cieux et de Châteauponsac à la demande des municipalités. Des rencontres qui, toujours, se passent très bien, et suscitent beaucoup de curiosité vis-à-vis de notre association et de notre combat.

Notre champ d'action est bien évidemment aussi centré sur nos adhérents, très souvent en demande d'aide soit pour rédiger les directives anticipées, soit pour se rendre à une réunion, ou tout simplement par besoin d'écoute. Les visites à domicile sont fréquentes pour des adhérents qui ne peuvent plus se déplacer et qui se sentent considérés si on va à leur rencontre... J'ai eu aussi l'occasion d'intervenir pour un cas d'acharnement thérapeutique manifeste et j'ai eu le plaisir d'apprécier l'importance du rappel à la loi et la crainte que nous pouvons susciter en tant que membres de l'ADMD, cette association réputée pour ne rien lâcher sur le respect des dernières volontés. Cela m'a encore plus convaincue qu'il ne faut pas se laisser faire et qu'exprimer fortement et de façon répétée sa volonté (soi-même ou par sa personne de confiance) est primordial.

C'est pour nos adhérents aussi, surtout ceux qui ne peuvent se déplacer, que nous publions deux fois par an notre « Petit Journal de l'ADMD87 ». Tous peuvent y trouver les comptes rendus des réunions, des activités et l'annonce des prochains rendez-vous. À mon grand soulagement, le comité de rédaction s'est étoffé d'une maquettiste-correctrice, Solange Bidault, que je remercie pour l'énorme travail de mise en page qu'elle effectue pour nous.

Toujours à destination des adhérents, quelques réunions conviviales ponctuent l'année : le pique-nique en septembre, la galette en janvier et le repas après l'assemblée départementale en juin. Ce sont des moments

chaleureux où chacun apprend à se connaître, où les amitiés se créent et les adresses s'échangent. Nous tenons à maintenir ces moments privilégiés qui contribuent à la bonne ambiance de la délégation.

Les conférences et réunions diverses Nous continuons avec nos réunions mensuelles, plébiscitées par nos adhérents et ouvertes au grand public. Le succès de ces réunions (régulièrement une cinquantaine de personnes) ne se dément pas au fil des mois et nous essayons de varier les sujets et les intervenants pour les rendre attrayantes.

En janvier, nous avons débattu comme beaucoup, de la stratégie pour les années à venir et les adhérents présents ont apprécié d'être investis de cette responsabilité et se sont bien approprié la réflexion.

En février, nous avons reçu Jacqueline Jencquel sur la situation internationale du droit de mourir dans la dignité. Une conférence passionnante.

Mars a été l'occasion de présenter les directives anticipées, détaillées et expliquées grâce à un diaporama. Ce sujet qui touchait tout le monde et les réponses concrètes apportées ont répondu à un réel besoin.

En avril, nous avons eu le plaisir d'accueillir Jean-Luc Romero à « Lire à Limoges » et le débat en présence de Noëlle Châtelet a eu un succès mérité... et les honneurs de la presse. En avril aussi, deux sophrologues de Limoges, Nathalie Ombreux et Fabienne Jaramillo nous ont présenté la sophrologie « comme outil de gestion du deuil et de la douleur ». Très bonne intervention avec en prime des travaux pratiques !

En mai, comme tous les ans, la parole était aux adhérents : discussions, débats, suggestions et idées étaient au programme.

En juin, l'assemblée départementale suivie du repas des adhérents réunissait beaucoup de monde pour un bilan des activités avant la trêve estivale.

En septembre, la réunion de rentrée a permis de rendre compte de l'assemblée générale à Antibes et de faire le point sur les axes de stratégie retenus.

En octobre, c'est avec plaisir que nous avons reçu Mélanie Raphaël-Béthune

venue nous parler de l'engagement des Jeunes et de ce débat volontairement étouffé. Conférence très intéressante.

En novembre, nous avons choisi de mettre deux pays à l'honneur : la Belgique avec le film « Vivre avec l'euthanasie » et la Suisse avec le compte-rendu de la conférence de Madeleine Schleiss à Montluçon à laquelle le délégué pour l'Allier avait eu la bonne idée de m'inviter ! Beaucoup d'envie exprimée devant la situation privilégiée de ces pays où il fait bien meilleur pour mourir.

Les manifestations

Notre équipe de militants bien formés a pris part à la semaine de mobilisation sur les marchés du 22 au 29 avril et nous avons distribué des tracts sur 5 marchés de la Haute-Vienne et sur un marché de la Creuse avec à chaque fois un très bon accueil de la population.

En juillet, ce fut une joie de recevoir l'AdmdTour, le 10 d'abord à Guéret, au lac de Courtille et le 11 à Limoges sur la place de la Motte. Beaucoup de visiteurs intrigués, beaucoup d'adhérents fiers de rencontrer les Jeunes et des quantités de contacts positifs.

La rentrée de septembre est toujours très riche en événements ADMD. Le premier week-end, nous étions présents au forum des associations de Limoges, qui attire la foule. Nous y avons maintenant notre place et les rencontres intéressantes sont nombreuses.

Le pique-nique eut lieu le 24 septembre dans le magnifique parc Victor-Thuillat de Limoges et réunit une vingtaine de personnes dans une ambiance chaleureuse.

Et enfin, la Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité attirera **le 2 novembre** une centaine d'adhérents autour d'un musicien et d'un conteur, amis de la Libre Pensée, venus animer notre après-midi bénévolement. Le rassemblement au kiosque du Jardin d'Orsay, accordé par la mairie, avait de l'allure. Cependant, le temps beau mais très froid eut raison de notre enthousiasme... au bout de deux heures !

Divers

Nous avons organisé cette année deux ciné-débats autour du film « Fin de partie », à Saint-Junien et à

Eymoutiers avec une assez bonne fréquentation et un intérêt certain de la presse.

J'ai bien sûr participé aux réunions annuelles des délégués, à Paris en janvier pour les Journées des délégations et à Antibes en septembre pour l'assemblée générale, moments d'échanges et de partages d'expériences indispensables. En tant qu'administratrice, j'ai assisté aux différentes réunions du conseil d'administration.

En ce qui concerne les adhésions, nous nous félicitons d'une bonne croissance en Haute-Vienne où nous sommes passés de 552 adhérents fin 2015 à 593 fin 2016. Par contre, les adhésions en Creuse stagnent - voire régressent à cause de pas mal de décès - et nous comptons 92 adhérents contre 94 fin 2015. Ce n'est pas facile en effet pour moi d'être aussi présente en Creuse et nous n'avons pas encore réussi à trouver un-e candidat-e à la délégation. C'est un regret que nous pouvons exprimer.

Voilà pour ce qui est du catalogue des activités réalisées en 2016. Nous avons essayé de faire du mieux possible, de nous montrer le plus possible pour qu'on nous connaisse, de nous faire entendre pour que notre combat soit compris, de répondre à toutes les sollicitations, de rencontrer, d'expliquer et de convaincre... avec le sourire !

Plus que jamais, lors de cette année politique importante qui débute, nous nous battons pour défendre notre ultime liberté.

Je ne terminerai pas sans remercier toute mon équipe d'adhérents actifs, dévoués, sérieux et fiables sans qui je ne serais pas grand-chose et grâce à qui la délégation peut apporter soutien, informations, formations mais aussi relations amicales à ses adhérents.

88 - VOSGES

156 adhérents

Délégué jusqu'en février 2017 :

Bernard Colté

Cette délégation n'est plus représentée. Les adhérents qui le souhaitent peuvent adresser leurs courriers au siège de l'ADMD : 50, rue de Chabrol - 75010 Paris ou joindre l'ADMD-Ecoute, du lundi au vendredi, de 10h à 19h, au 01 48 00 04 92.

89 - YONNE

420 adhérents

Déléguée jusqu'en décembre 2016 :

Michèle Skowron



Déléguée depuis janvier 2017 : Claudine Guinot - 2, rue Pierre et Marie Curie - Appt. 12 - 89000 Auxerre - admd89@admd.net

Ce sera mon dernier compte rendu d'activités puisque j'ai quitté mes fonctions de déléguée le 31 décembre 2016 et que je suis remplacée par Claudine Guinot qui avait intégré notre équipe d'animation depuis 8 ans.

Tout d'abord, il faut dire et redire que le travail de la déléguée serait difficile sans l'entourage d'une équipe motivée et des soutiens pour les manifestations ponctuelles.

J'ai le sentiment d'avoir fait connaître l'ADMD dans l'Yonne avec :

- les permanences régulières,
- la participation aux fêtes, forums d'associations, manifestations culturelles,
- les rencontres et actions avec les associations amies, laïques, toujours convaincues de la justesse de nos objectifs (Libre Pensée, crématistes, conjoints survivants, retraités de la fonction publique) et plus épisodiquement syndicats, partis politiques et maires des villes du département,
- intervention auprès de publics jeunes : lycée, écoles d'infirmiers, d'aides-soignants, aide à la rédaction de mémoires dans le cadre d'ateliers pédagogiques personnalisés,

- distribution de tracts sur les marchés.

Actions ponctuelles : relation avec les parlementaires, les élus, avec les médias locaux (journaux, radios, télévisions associatives)

Actions exceptionnelles en 2016

Banquet républicain avec la Libre Pensée.

Réunion de travail autour des stratégies à mettre en place pour faire aboutir nos revendications.

Conférence du docteur Michèle Vincent, vice-présidente d'honneur de la Libre Pensée sur le thème « Bioéthique, le fossé entre la pensée humaniste et la pensée religieuse ».

Conférence-débat avec Jacqueline Jencquel, vice-présidente de l'ADMD sur le thème « La Suisse, une alternative au mal mourir en France. Situation dans les pays européens ».

L'assemblée départementale avait contacté Yves de Loch, qui avait répondu favorablement mais « victime » des grèves n'a pu nous honorer de sa présence ; mais toujours présent en cas de nécessité.

Ebauche de la mise en place d'une structure de personnels de santé pour réfléchir sur la fin de vie, car je reste convaincue que notre alliance avec le personnel médical est indispensable. Je profite de ce compte rendu pour remercier tout le personnel salarié de l'ADMD qui m'a toujours facilité la tâche et avec qui j'ai pu nouer des contacts cordiaux.

Michèle Skowron

90 - TERRITOIRE-DE-BELFORT



211 adhérents

Déléguée : Sylvie Courroy
1, rue des Capucins - 90000 Belfort - admd90@admd.net

Présence régulière ADMD 90

Nous avons poursuivi notre travail d'ouverture aux personnes intéressées en tenant une permanence mensuelle, régulièrement annoncée dans la presse. Une réunion spécifique le

7 janvier a rassemblé une vingtaine d'adhérents pour discuter de nos propositions de stratégie pour l'ADMD.

Fréquemment sollicités par élèves et étudiants, nous avons pu exposer et défendre le point de vue de l'ADMD, en rendez-vous collectifs ou en réunions de classe.

Visites aux adhérents non mobiles : aide aux directives anticipées, informations sur leurs droits.

Semaine de mobilisation 21-28 mai : tracts sur les 2 marchés, annonces dans la presse et radio.

Assemblée générale à Antibes.

Journée mondiale de l'ADMD, 2 novembre : distribution de tracts aux marchés les 29 et 30 octobre, annonces dans la presse, réunions décentralisées à Giromagny le 2 novembre et à Delle le 3, inauguration d'un arbre de l'ADMD à Danjoutin le 5 novembre.

Comité d'éthique de l'EHPAD La Maison Blanche à Beaucourt.

CODERPA 90 (Comité Départemental pour les Retraités et Personnes Âgées) : membre qualifié.

OPABT (Office Pour les Aînés de Belfort et du Territoire), Maison de l'Autonomie.

Communication et dialogue autour de nos positions

« Cafés mortels », les 27 février et 6 octobre : rencontres publiques pour parler plus librement de la mort.

Rendez-vous avec les directeurs des soins palliatifs à Belfort et Montbéliard.

Participation à des événements ou organismes liés à notre cause

5 mai : invitation au débat autour du livre « La dernière Leçon », d'après le livre de Noëlle Châtelet.

Participation au colloque international Euthanasia 2016 à Amsterdam sur 3 jours complets.

Présence au forum de bioéthique de Strasbourg : 25 janvier sur la sédation comparée à l'euthanasie (avec Jacqueline Herremans, ADMD belge), et le 26 janvier sur les directives anticipées avec le Dr Sicard.

91 - ESSONNE



1451 adhérents

Délégué depuis janvier 2017 : Patrick Bourguet - 5, rue de Caracas - 91250 Saint-Germain-lès-Corbeil - admd91@admd.net

Nouvellement recréée, cette délégation n'a pas connu d'activité en 2016.

92 - HAUTS-DE-SEINE



3242 adhérents

Délégué depuis mai 2017 : Thomas Monteiro - admd92@admd.net

Nouvellement recréée, cette délégation n'a pas connu d'activité en 2016.

93 - SEINE-SAINT-DENIS



956 adhérents

Délégué : Stéphane Aujé - 3bis, avenue E. Cossonneau - 93220 Gagny - admd93@admd.net

L'année 2016 m'a permis de rencontrer un grand nombre d'adhérents. Certains à leur demande, d'autres à la demande de leur famille ou d'adhérents qui s'inquiétaient pour leur état de santé qui malheureusement, se dégradait trop rapidement. Au mois de mars, nous avons été présents sur de nombreux marchés lors de la semaine de mobilisation. Cela nous a permis d'interpeller un grand nombre de personnes sur les affaires en cours (Vincent Lambert, Jean Mercier...) et nous n'avons pu que constater que la majorité des personnes rencontrées étaient d'accord avec nous : l'euthanasie et le suicide

assisté doivent être légalisés afin que nous ne connaissions plus d'affaires comme celles-ci.

Peu avant les vacances d'été, j'ai lancé un appel aux adhérents afin d'organiser des réunions d'appartements durant la période estivale. Ce type de rendez-vous n'a pas eu le succès que j'imaginai même si nous avons pu en organiser quelques-unes à la demande de certains adhérents qui y avaient convié leur famille et leurs amis afin de les sensibiliser à notre cause. Ces moments d'échange ont permis de faire adhérer certains membres de la famille de nos adhérents qui ont compris le sens de notre démarche et le sens de notre action.

En septembre 2016, nous avons participé au pique-nique de rentrée des délégations de Paris, des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, au bois de Vincennes. Contrairement à d'autres délégations, je n'ai pas souhaité que les adhérents de Seine-Saint-Denis restent seulement entre eux et je n'ai pas organisé de « zone 93 » lors de ce pique-nique. Néanmoins, j'ai pu rencontrer quelques adhérents qui ont fait le déplacement et qui, je pense, ont apprécié ce moment de convivialité et les rencontres qu'ils ont pu y faire.

Le 2 novembre, je me suis rendu avec les adhérents de la délégation qui ont répondu présents au rendez-vous, à la manifestation organisée place de la République pour la Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité. Malgré le froid, cette manifestation a permis de rappeler notre engagement pour notre ultime liberté.

Enfin, le mois de décembre m'a permis de rencontrer, à leur demande, quelques élus locaux sensibles à nos revendications. Même si ceux-ci n'ont pas souhaité adhérer à notre association, ils m'ont assuré de leur soutien en vue d'organiser des événements dans leurs communes pour l'année prochaine. Devons-nous y voir là des promesses en vue des prochaines échéances électorales ? L'avenir nous le dira.

94 - VAL-DE-MARNE



1638 adhérents

Déléguée : Catherine Ruault - 109, rue Juliette-Savar - 94000 Créteil - admd94@admd.net

5 et 6 février : première participation à la réunion des délégations (porte de Bagnolet) échanges et informations intéressants.

24 mars : réunion à mon domicile de quelques adhérentes pour échanger sur le travail à accomplir sur le 94 (semaine de mobilisation, préparation des 2 assemblées départementales).

18 mai : première assemblée départementale des adhérents ouverte à tous au Kremlin-Bicêtre à la Maison des associations (salle prêtée par la Mairie grâce à l'intervention de l'ancienne déléguée Gilberte Brion). Une trentaine de participants en présence de Christophe Michel, secrétaire général. Très bon débat sur l'état de la loi, notre combat, nos perspectives. La discussion se poursuit autour d'un pot convivial.

Semaine de mobilisation **du 22 au 29 mai :** pour la première fois, à ma connaissance, distribution dans de nombreux endroits du 94 : Créteil, L'Hay-les-Roses, Kremlin-Bicêtre, Villejuif, Maisons-Alfort, le Plessis-Trévis, Vincennes. Grâce à l'implication de quelques adhérents, nous avons pu faire connaître notre combat.

2 juin : deuxième assemblée départementale des adhérents ouverte à tous à la Maison des associations de Saint-Maur-des-Fossés, ville où nous avons beaucoup d'adhérents, dommage que la mairie nous ait fait payer la location de la salle. Daniel Carré avait répondu à notre invitation sans hésitation, ses compétences, ses expériences, sa connaissance de la loi de février 2016 ont favorisé une riche discussion ; Daniel nous a quittés depuis, nous lui rendons hommage. Une quarantaine de personnes étaient présentes et la salle était très réactive ; un apéritif a clôturé la rencontre.

3 juillet : participation au départ de l'AdmdTour à Bastille.

18 septembre : pique-nique de rentrée sur la pelouse de Reuilly dans le bois de Vincennes, rendez-vous de rentrée.

2 novembre : 9^{ème} Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité. Rassemblement à la République, l'occasion de se retrouver avec quelques adhérents. Très belle affiche « J'accuse » diffusée largement sur le 94, collée sur les murs de Créteil, ce qui n'a pas été du goût de la municipalité qui s'est empressée de les faire enlever...

22 novembre : participation à une réunion des paroisses catholique et protestante dans le cadre du café Théophile de Choisy-le-Roi, l'ordre du jour étant : le grand âge, des réalités des défis. J'avais été sollicitée par une adhérente ADMD de la ville.

En dehors de toutes manifestations, j'ai continué de répondre aux sollicitations téléphoniques des adhérents, y compris de certains du 92 qui n'ont plus de délégué, souvent en détresse, en attente d'une écoute et de réponses. A ma demande, une petite équipe commence à se former à mes côtés, le travail est conséquent sur un territoire aussi vaste et étendu, une déléguée ne saurait suffire. Il nous faudrait rencontrer les parlementaires, les instances médicales, les écoles d'infirmières... Beaucoup de travail reste à faire, chacun à son petit niveau peut aider, n'hésitez pas à me contacter, je reste à la disposition de tous.

95 - VAL-D'OISE



828 adhérents

Déléguée : Céline Allaert - Résidence B. Jacques - 18B, avenue de Paris - 95600 Eaubonne - admd95@admd.net

30 et 31 janvier : participation aux 36^{èmes} journées des délégations à Paris.

30 mars : distribution de tracts près de la gare d'Eaubonne (semaine de mobilisation).

30 août : organisation d'un pique-nique à l'Isle-Adam au pied du lac.

10 septembre : participation à l'assemblée générale à Antibes.

2 novembre : présence au rassemblement place de la République à Paris (75) pour la 9^{ème} Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité.

19 novembre : participation au Colloque sur la citoyenneté et sur la démocratie, organisé par les associations amies La Libre Pensée 95 et la Ligue des Droits de l'Homme 95, en compagnie de quelques adhérents.

Tout au long de l'année :

Réponses et gestion des demandes diverses, tant par mails que par courrier ou par téléphone, envois de lettres aux adhérents, gestion du compte Twitter ADMD95, quelques déplacements exceptionnels pour rencontrer des adhérents dans des situations particulières...

971 - GUADELOUPE



64 adhérents

Délégué depuis mars 2017 : Didier Bartan - 1, rue de l'Océanie - 97190 Le Gosier - admd.guadeloupe@admd.net

Nouvellement recréée, cette délégation n'a pas connu d'activité en 2016.

972 - MARTINIQUE

48 adhérents

Cette délégation n'est plus représentée. Les adhérents qui le souhaitent peuvent adresser leurs courriers au siège de l'ADMD : 50, rue de Chabrol - 75010 Paris ou joindre l'ADMD-Ecoute, du lundi au vendredi, de 10h à 19h, au 01 48 00 04 92.

973 - GUYANE

18 adhérents

Cette délégation n'est plus représentée. Les adhérents qui le souhaitent peuvent adresser leurs courriers au siège de l'ADMD : 50, rue de Chabrol - 75010 Paris ou joindre l'ADMD-Ecoute, du lundi au vendredi, de 10h à 19h, au 01 48 00 04 92.

974 - LA REUNION



114 adhérents

Déléguée : Jocelyne Lauret - 64, route du Vieux Flamboyant - Bernica - 97435 Saint-Gilles-les-Hauts - admd.reunion@admd.net

Jocelyne Lauret ne nous a pas adressé son compte rendu d'activités. Vous pouvez vous le procurer sur demande.

98 - MONACO



31 adhérents

Délégué : Jacques Desaunay - Villa les Acacias - 14, rue Walter Scott - 06400 Cannes - admd06@admd.net

Se reporter à la délégation des Alpes-Maritimes (06).



50, rue de Chabrol - 75010 Paris

Services administratifs :

du lundi au vendredi
de 9h à 19h

Tél. : 01 48 00 04 16


ADMD - Écoute :

du lundi au vendredi de 10h à 19h
Tél. : 01 48 00 04 92

Courriel : infos@admd.net

Site : www.admd.net

 @AdmdFrance

 @JeunesADMD